

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

Chair:
The Honourable DAVID TKACHUK

Tuesday, October 23, 2018
Wednesday, October 24, 2018

Issue No. 41

Seventh and eighth meetings:

Examine how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades

WITNESSES:
(See back cover)

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président :
L'honorable DAVID TKACHUK

Le mardi 23 octobre 2018
Le mercredi 24 octobre 2018

Fascicule n° 41

Septième et huitième réunions :

Étude sur la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON
TRANSPORT AND COMMUNICATIONS

The Honourable David Tkachuk, *Chair*

The Honourable Dennis Dawson, *Deputy Chair*

The Honourable Julie Miville-Dechêne, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Boisvenu	MacDonald
Cormier	Manning
* Day	Mercer
(or Mercer)	Plett
Forest-Niesing	* Smith
Galvez	(or Martin)
* Harder, P.C.	Wetston
(or Bellemare)	* Woo
(or Mitchell)	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Change in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Forest-Niesing replaced the Honourable Senator Gagné (*October 24, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES
TRANSPORTS ET DES COMMUNICATIONS

Président : L'honorable David Tkachuk

Vice-président : L'honorable Dennis Dawson

Vice-présidente : L'honorable Julie Miville-Dechêne

et

Les honorables sénateurs :

Boisvenu	MacDonald
Cormier	Manning
* Day	Mercer
(ou Mercer)	Plett
Forest-Niesing	* Smith
Galvez	(ou Martin)
* Harder, C.P.	Wetston
(ou Bellemare)	* Woo
(ou Mitchell)	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modification de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice Forest-Niesing a remplacé l'honorable sénatrice Gagné (*le 24 octobre 2018*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 23, 2018
(114)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:31 a.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Cormier, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Manning, Miville-Dechêne, Tkachuk and Wetston (10).

In attendance: Jed Chong and Zackery Shaver, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament; Ben Silverman, Communications Officer, Senate Communications Directorate.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 20, 2018, the committee continued its examination on how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 38.*)

WITNESSES:

Canadian Communication Systems Alliance:

Jay Thomson, Chief Executive Officer.

National Ethnic Press and Media Council of Canada:

Thomas S. Saras, President and Chief Executive Officer.

The chair made a statement.

Mr. Thomson and Mr. Saras made statements and answered questions.

At 10:52 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, October 24, 2018
(115)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:47 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable David Tkachuk, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Boisvenu, Dawson, Forest-Niesing, Galvez, MacDonald, Mercer, Miville-Dechêne and Tkachuk (8).

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 23 octobre 2018
(114)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Cormier, Dawson, Gagné, Galvez, MacDonald, Manning, Miville-Dechêne, Tkachuk et Wetston (10).

Également présents : Jed Chong et Zackery Shaver, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; Ben Silverman, agent de communications, Direction des communications du Sénat.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 juin 2018, le comité poursuit son étude sur la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n°38 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Canadian Communication Systems Alliance :

Jay Thomson, chef de la direction.

Conseil national de la presse et des médias ethniques du Canada :

Thomas S. Saras, président et chef de la direction.

Le président fait une déclaration.

M. Thomson et M. Saras font des déclarations et répondent aux questions.

À 10 h 52, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 24 octobre 2018
(115)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable David Tkachuk (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Boisvenu, Dawson, Forest-Niesing, Galvez, MacDonald, Mercer, Miville-Dechêne et Tkachuk (8).

In attendance: Jed Chong and Zackery Shaver, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Wednesday, June 20, 2018, the committee continued its examination on how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 38.*)

WITNESSES:

Movie Theatre Association of Canada:

Michael Paris.

Forum for Research and Policy in Communications:

Monica Auer, Executive Director.

Alliance des producteurs francophones du Canada:

Carol Ann Pilon, Executive Director;

Michel Houle, Consultant, Cultural Industries and Communications.

The chair made a statement.

Mr. Paris, Ms. Auer and Ms. Pilon made statements and, together with Mr. Houle, answered questions.

At 8:41 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

La greffière suppléante du comité,

Joëlle Nadeau

Acting Clerk of the Committee

Également présents : Jed Chong et Zackery Shaver, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 juin 2018, le comité poursuit son étude sur la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n°38 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Association des cinémas au Canada :

Michael Paris.

Forum for Research and Policy in Communications :

Monica Auer, directrice générale.

Alliance des producteurs francophones du Canada :

Carol Ann Pilon, directrice générale;

Michel Houle, consultant, Industries culturelles et communications.

Le président fait une déclaration.

M. Paris, Mme Auer et Mme Pilon font des déclarations et, avec M. Houle, répondent aux questions.

À 20 h 41, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 23, 2018

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 9:31 a.m. to examine how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Last June, the Senate authorized the Standing Senate Committee on Transport and Communications to examine and report on how the three federal communications statutes, the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act, can be modernized.

This morning we continue our special study. I would like to welcome our witnesses. From the Canadian Communication Systems Alliance, Jay Thomson, Chief Executive Officer. Welcome. From the National Ethnic Press and Media Council of Canada, Thomas S. Saras, President and Chief Executive Officer. Welcome, Mr. Saras. Thank you for attending our meeting.

The floor is yours, Mr. Thomson.

Jay Thomson, Chief Executive Officer, Canadian Communication Systems Alliance: Thank you and good morning, everyone. The Canadian Communication Systems Alliance represents some 115 communications providers who offer Internet, video and telephone services to more than 1,200 communities across Canada. Our members connect Canadians in some urban areas, but mostly in rural and remote communities throughout Canada, including across the North. Often, they provide service in areas that do not and will not attract investment from the large providers.

We appreciate this opportunity to share some of our thoughts regarding the future of Canada's communications legislation.

Of utmost importance, in our view, is that the legislation remains flexible enough to deal with continuing technological and market changes, and ensures that all Canadians benefit from competitive, innovative and affordable communications services, wherever they live in this country.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 23 octobre 2018

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, pour étudier la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies.

Le sénateur David Tkachuk : (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : En juin dernier, le Sénat a autorisé le Comité sénatorial permanent des transports et des communications à étudier la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les communications, soit la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication, et à en faire rapport.

Ce matin, nous poursuivons cette étude spéciale. Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons Jay Thomson, chef de la direction de la Canadian Communication Systems Alliance. Bienvenue. Nous recevons également Thomas S. Saras, président et chef de la direction du Conseil national de la presse et des médias ethniques du Canada. Je vous remercie pour votre présence.

La parole est à vous, monsieur Thomson.

Jay Thomson, chef de la direction, Canadian Communication Systems Alliance : Je vous remercie. Bonjour à tous. La Canadian Communication Systems Alliance, la CCSA, représente près de 115 fournisseurs de communications qui offrent des services Internet, vidéo et téléphoniques à plus de 1 200 collectivités du Canada. Nos membres relient les Canadiens dans quelques centres urbains, mais surtout dans les collectivités rurales et éloignées du Canada, y compris dans le Nord. Bien souvent, ils procurent des services dans des régions qui n'attirent pas les investissements des grands fournisseurs et dans lesquelles ils n'investiront jamais.

Nous sommes heureux de pouvoir partager certaines de nos réflexions concernant l'avenir de la législation canadienne sur les communications.

À notre avis, il est de la plus haute importance que la législation reste suffisamment souple pour faire face aux changements technologiques et du marché et faire en sorte que tous les Canadiens bénéficient de services de communication concurrentiels, novateurs et abordables, quel que soit leur lieu de résidence.

In that respect, we believe it is very important for members of this committee to appreciate that even in the context of rapid technological change, independent communications companies — especially those in rural and remote areas — will continue to play a vital and irreplaceable role in the communications distribution sector for a long time to come.

To ensure that this is the case, we have three recommendations.

First, Canada's communications legislation should address the competitive problems created by industry consolidation and vertical integration.

As I expect members know, the largest cable companies in this country, Bell, Rogers, Québecor and Shaw, through Corus, also own almost all of the Canadian television services that they and our members carry. Bell and Shaw own the satellite delivery systems. In many cases, the large communications companies own the fibre transport networks. That is, the large, vertically integrated companies in this country control all of the upstream inputs to the businesses of our smaller, independent members, their direct distribution competitors.

Our members' most pressing concern on the broadcasting side is the potential for anti-competitive behaviour by those large, vertically integrated companies because of their market dominance. Such anti-competitive behaviour can limit the communications choices available and frustrate competition, innovation and affordability of services in the smaller markets which our members serve.

Indeed, the CRTC has found as fact that the large, vertically integrated companies have both the incentive and the ability to act anti-competitively in their broadcasting activities. In 2016, the CRTC implemented a binding industry code, known as the Wholesale Code, to limit such behaviour.

It would likely not surprise you that the large companies do not like the Wholesale Code. In fact, as you likely have heard, Bell successfully challenged in court the basis on which the CRTC first established that code. Fortunately for us, in 2017, the CRTC imposed the key provisions of the code on the vertically integrated broadcasters as conditions of their broadcasting licences. Those conditions of licence remain in effect until at least 2022, notwithstanding the court's decision at the beginning of this month.

Elimination of the Wholesale Code's protection would be disastrous for smaller communications companies and the customers they serve.

À cet égard, nous estimons qu'il est très important que les membres du comité comprennent que, même dans un contexte de mutation technologique rapide, les entreprises de communication indépendantes — plus particulièrement celles des régions rurales et isolées — continueront de jouer un rôle essentiel et irremplaçable dans le secteur de la distribution de communications encore bien longtemps.

Afin que cela se concrétise, nous avançons trois recommandations.

Premièrement, la législation canadienne en matière de communications devrait régler les problèmes de concurrence créés par la consolidation et l'intégration verticale de l'industrie.

Comme les membres du comité le savent bien, les plus grandes entreprises de câblodistribution au Canada, soit Bell, Rogers, Québecor et Shaw, par l'intermédiaire de Corus, possèdent également la quasi-totalité des services de télévision canadiens qu'elles et nos membres distribuent. Bell et Shaw sont propriétaires des services de livraison par satellite. Dans de nombreux cas, les grandes entreprises détiennent les réseaux de transport par fibre optique. Cela veut dire que les entreprises intégrées verticalement contrôlent tous les intrants en amont des activités de nos membres indépendants et plus petits, leurs concurrents directs de distribution.

En ce qui concerne la radiodiffusion, nos membres sont surtout préoccupés par le comportement anticoncurrentiel potentiel de ces grandes entreprises intégrées verticalement en raison de leur position dominante sur le marché. Un tel comportement anticoncurrentiel peut limiter les choix de communication disponibles et contrecarrer la concurrence, l'innovation et l'accessibilité économique des services sur les petits marchés servis par nos membres.

En fait, le CRTC a constaté que les grandes entreprises intégrées verticalement avaient à la fois l'intérêt et la capacité d'agir de manière anticoncurrentielle dans leurs activités de radiodiffusion. Ainsi, en 2016, le CRTC a mis en place un code de l'industrie contraignant, appelé Code sur la vente en gros, pour limiter ce type de comportement.

Vous ne serez certainement pas surpris d'apprendre que les grandes entreprises n'aiment pas le Code sur la vente en gros. En fait, comme vous l'avez probablement appris, Bell a contesté avec succès devant un tribunal le fondement selon lequel le CRTC avait établi ce code. Heureusement pour nous, en 2017, le CRTC a imposé aux radiodiffuseurs intégrés verticalement les dispositions essentielles du code comme conditions de leurs licences. Celles-ci demeureront en vigueur au moins jusqu'en 2022 malgré la décision du tribunal rendue au début du mois.

L'abolition des protections prévues par le Code sur la vente en gros serait néfaste pour les petites entreprises de communication et les clients à qui elles offrent leurs services.

Therefore, and regardless of the current practical impact of the court's recent decision, we ask that the Broadcasting Act make it perfectly clear that the regulator has the power to limit anti-competitive behaviour by the large, vertically integrated companies, whether through something like the Wholesale Code or by using other means.

Our second recommendation is that the legislation should preclude the possibility of ISPs, Internet service providers, being required to make financial contributions to support the creation of Canadian content.

In our view, any benefit that might flow from requiring ISPs to contribute to Canadian content production would be greatly outweighed by the negative impact it would have on the provision of affordable broadband Internet services to all Canadians, wherever they may live.

It is universally accepted that, because of already high capital and operating costs due to location and low population density, ISPs serving rural and remote areas need government support in order to provide or extend broadband Internet services in their communities. Absent such government support to supplement what local providers can invest from their own resources, there is simply no business case for making broadband available in many rural and remote areas of this country.

As is the case with many other goods and services they rely upon, Canadians living in remote and rural communities typically must pay more for their Internet services than Canadians living in urban markets.

Therefore, any requirement for ISPs to allocate revenue to support Canadian content production would not only divert money away from investing in broadband rollout to improve services to many unserved and underserved communities, but could also increase the cost of Internet services for Canadians living in those communities.

Our third recommendation is that the legislation should promote the competitive delivery of broadband services, including mobile services, especially in rural and remote markets.

Perhaps the greatest challenge most of our members face today on the telecommunications side is their inability to offer wireless voice or data services to their customers. This means that, while Canadians are streaming more content to more devices, those living in many of the markets our members serve lack a choice in wireless providers and miss out on the benefits of competition.

Par conséquent, et indépendamment des répercussions concrètes actuelles de la récente décision de la cour relative au Code sur la vente en gros, nous demandons que la Loi sur la radiodiffusion indique explicitement que le régulateur a le pouvoir de limiter les comportements anticoncurrentiels des grandes entreprises intégrées verticalement, que ce soit avec le Code sur la vente en gros ou par d'autres moyens.

Notre deuxième recommandation est que la législation devrait exclure la possibilité que les fournisseurs de services Internet, les FSI, soient obligés de faire des contributions financières dans le but de soutenir la création de programmation canadienne.

À notre avis, tout avantage pouvant résulter de l'obligation pour les FSI de contribuer à la production de contenu canadien serait grandement dépassé par les répercussions négatives sur la fourniture de services Internet à large bande abordables pour tous les Canadiens, quel que soit leur lieu de résidence.

Il est universellement reconnu qu'en raison des coûts d'investissement et d'exploitation déjà élevés résultant de la localisation et de la faible densité de population, les FSI servant les régions rurales et isolées ont besoin de l'aide du gouvernement pour fournir ou étendre les services Internet à large bande dans leurs collectivités. En l'absence d'un tel soutien gouvernemental pour compléter ce que les fournisseurs locaux peuvent investir avec leurs propres revenus, il n'y a tout simplement aucune viabilité commerciale à rendre la large bande disponible dans de nombreuses régions rurales et isolées du pays.

Comme c'est le cas pour de nombreux autres biens et services sur lesquels ils comptent, les Canadiens vivant dans des communautés rurales et éloignées doivent généralement payer davantage pour leurs services Internet que les Canadiens vivant dans les marchés urbains.

Obliger les FSI d'attribuer des revenus à la production de contenu canadien non seulement les empêcherait d'investir dans le déploiement de la large bande dans le but d'améliorer les services offerts à de nombreux Canadiens non servis ou mal servis, mais pourrait également augmenter le coût des services Internet pour ces Canadiens.

Notre troisième recommandation est que la législation devrait promouvoir la fourniture compétitive de services à large bande, y compris les services mobiles, plus particulièrement dans les marchés ruraux et éloignés.

En ce qui a trait aux télécommunications, le plus grand défi que la plupart de nos membres rencontrent aujourd'hui est peut-être leur incapacité d'offrir des services de voix ou de données sans fil à leurs clients. Cela signifie qu'à l'heure où les Canadiens diffusent de plus en plus de contenu sur de plus en plus d'appareils, ceux qui vivent dans de nombreux marchés servis par nos membres n'ont pas de choix en matière de fournisseurs de services sans fil et ils ne profitent donc pas des avantages de la concurrence.

The current Telecommunications Act identifies nine public policy objectives. Without discounting any of the other seven, I'd like to emphasize the importance of maintaining two of them, particularly subsection 7(b), which speaks to rendering “. . . reliable and affordable telecommunications services of high quality accessible to Canadians in both urban and rural areas in all regions of Canada . . .,” and the objective in subsection 7(c), which, in part, speaks to enhancing the competitiveness of Canadian telecommunications at the national level.

I emphasize keeping these two particular objectives because of the regulatory and policy decisions that could and should flow from them. One of those decisions should be the introduction of a mobile virtual network operator or MVNO model, to promote both wireless competition and the availability of wireless services in rural Canada.

Current availability of the MVNO model in the U.S. has created a \$20 billion market which offers many attractive packages there and alternatives for both residential and business customers. The MVNO model could do the same for Canadians, if it were permitted here.

Finally, in order to promote access to reliable and affordable broadband Internet services, particularly in rural areas, we recommend that the Telecommunications Act be amended to authorize the CRTC to act as the single regulator for all support structure attachments.

To deliver their services, communications providers must attach their wires to support structures such as telephone and hydro poles.

Currently, the CRTC sets the rates for attaching to support structures owned by federally regulated telecom companies, while provincial utility regulators set the rates for provincial hydro-owned structures. The rates the provincial regulators set are escalating dramatically and can be as much as four times the rates that the CRTC sets. This increase in our members' operating costs, which results from that differing rate-setting treatment, has become a real threat to the success of the federal government's rural broadband initiative.

Unlike the CRTC, the provincial regulators have neither the expertise to set support structure rates nor the mandate to advance broadband connectivity for all Canadians. That is why the CRTC should be the single regulator for all support structure attachments in Canada.

L'actuelle Loi sur les télécommunications définit neuf politiques publiques. Sans vouloir négliger aucune des sept autres, je souhaiterais souligner l'importance de maintenir la politique énoncée au paragraphe 7 b), qui vise à permettre « l'accès aux Canadiens dans toutes les régions — rurales ou urbaines — du Canada à des services de télécommunications sûrs, abordables et de qualité » et la politique énoncée au paragraphe 7 c), qui vise en partie à accroître la compétitivité des télécommunications canadiennes sur le plan national.

J'insiste sur le maintien de ces deux politiques en raison des décisions réglementaires et stratégiques qui pourraient et devraient en découler. L'une de ces décisions devrait être l'introduction d'un modèle d'exploitant de réseau mobile virtuel, ou modèle ERMV, ayant pour but de promouvoir à la fois la concurrence des services sans fil et la disponibilité de ces services dans les régions rurales du Canada.

À l'heure actuelle, la disponibilité du modèle ERMV aux États-Unis a créé un marché de 20 milliards de dollars qui offre de nombreux forfaits et choix intéressants aux clients résidentiels et aux entreprises. Le modèle ERMV pourrait faire la même chose pour les Canadiens, si cela était autorisé ici.

Enfin, dans le but de promouvoir l'accès à des services Internet à large bande abordables et de qualité, en particulier dans les régions rurales, nous recommandons de modifier la Loi sur les télécommunications afin d'autoriser le CRTC à agir en tant qu'unique organisme de réglementation pour tous les rattachements aux structures de soutien.

Pour être en mesure d'offrir leurs services, les fournisseurs de communications doivent rattacher leurs câbles à des structures de soutien telles que des poteaux téléphoniques et des poteaux électriques.

À l'heure actuelle, le CRTC établit les tarifs applicables aux structures de soutien appartenant aux entreprises de télécommunications sous réglementation fédérale, tandis que les organismes de réglementation des services publics provinciaux fixent les tarifs pour les structures appartenant aux entreprises d'électricité. Les tarifs fixés par les régulateurs provinciaux augmentent considérablement et peuvent atteindre quatre fois les tarifs établis par le CRTC. L'augmentation des coûts de fonctionnement de nos membres résultant de cette différence de traitement est devenue une menace réelle pour le succès des initiatives du gouvernement fédéral en matière de large bande en milieu rural.

Contrairement au CRTC, les organismes de réglementation provinciaux n'ont ni l'expertise nécessaire pour fixer les tarifs des structures de soutien ni le mandat de faire progresser la connectivité à large bande pour tous les Canadiens. Voilà pourquoi le CRTC devrait être le seul organisme de réglementation responsable de tous les rattachements aux structures de soutien au Canada.

Members of the committee, those are my comments. Thank you for your time. I would be happy to try to answer any of your questions.

The Chair: Thank you, Mr. Thomson. Mr. Saras.

Thomas S. Saras, President and Chief Executive Officer, National Ethnic Press and Media Council of Canada: I want to thank Mr. Thomson for his presentation. My presentation will not be about technical details. I am appearing on behalf of about 170 members of ethnic radio and television programs. Very few stations belong to the ethnic communities. My organization, usually, as you likely understand from the title, represents the ethnic media and ethnic publications. We have about 850 publications members from all over the Dominion of Canada and about 150 members and broadcasters in radio and television.

I came to see you today because I want to bring to your attention and also ask you to change a few things in the daily life of these people.

They have to work with big corporations, the ones who got their licences from the CRTC. Unfortunately, they have to work according to the rules those corporations are imposing upon them.

To give you an example, a broadcaster in the Afghani language in Toronto got a time slot from midnight to two o'clock in the morning, and he had to pay \$500 for every hour. The problem is to pay you \$500, how will I get that amount if you put me in a slot from midnight to 2 a.m.? Who will advertise within that time slot for this program? We are facing this on a daily basis, either on the radio or on television.

Keeping in mind that we are a multicultural society where multiculturalism is the official policy of the country, I believe that it is time for the law-makers to change a few things and see the market with a broader eye and also look at the way Canadians are getting their own news, news about the Government of Canada or international news.

Mr. Thomson referred to rural Canadians. This is another problem. There are people from all over the world living in areas outside of the big metropolitan cities, and they need to get information about life, culture and views in Canada on a daily basis. They don't have this ability because there are no networks that can serve them. No big network, not Rogers, Shaw or anyone else, is giving time to ethnic journalists in radio or television. As a result, these people are staying there, and for many years they don't even know what is going on in the country. I believe this is a serious matter not only for them but also for Canada.

Mesdames et messieurs les membres du comité, je vous ai fait part de mes commentaires et maintenant, je serai heureux de pouvoir répondre à vos questions.

Le président : Je vous remercie, monsieur Thomson. Monsieur Saras.

Thomas S. Saras, président et chef de la direction, Conseil national de la presse et des médias ethniques du Canada : Je remercie M. Thomson pour son exposé. Ma déclaration liminaire ne portera pas sur des détails techniques. Je comparais au nom d'environ 170 membres qui œuvrent dans le domaine de la radio et de la télévision ethniques. Il y a très peu de stations qui appartiennent aux communautés ethniques. L'organisme pour lequel je travaille, comme son nom l'indique, représente la presse et les médias ethniques. Dans le domaine de la presse ethnique, nous comptons environ 850 membres de partout au Canada, et dans le domaine de la radio et de la télévision, nous avons environ 150 membres.

Je m'adresse à vous aujourd'hui parce que je souhaite attirer votre attention sur le quotidien de nos membres et pour vous demander d'apporter certaines modifications.

Nos membres doivent travailler avec les grandes sociétés, celles qui obtiennent leurs licences du CRTC. Malheureusement, ils doivent se plier aux règles que ces grandes sociétés leur imposent.

Par exemple, un diffuseur de langue afghane à Toronto a obtenu la case horaire allant de minuit à deux heures du matin, et chaque heure lui a coûté 500 \$. Comment peut-il obtenir cette somme si son programme est diffusé de minuit à deux heures du matin? Qui voudra acheter de la publicité pour cette case horaire? C'est ce genre de situation à laquelle nous sommes confrontés quotidiennement, que ce soit à la radio ou à la télévision.

Étant donné que nous vivons dans une société multiculturelle puisque le Canada est officiellement un pays multiculturel, j'estime qu'il est temps que les législateurs apportent quelques modifications à la législation, qu'ils envisagent le marché avec une perspective plus globale et qu'ils examinent la façon dont les Canadiens s'informent, que ce soit à propos du gouvernement du Canada ou de ce qui se passe sur la scène internationale.

M. Thomson a parlé des Canadiens qui habitent dans des régions rurales. C'est un autre problème. Des gens originaires de divers coins du monde vivent en dehors des grandes régions métropolitaines, et ils ont besoin de s'informer quotidiennement à propos de la vie au Canada, de la culture canadienne et des points de vue canadiens. Ils ne peuvent pas obtenir cette information, car ils ne sont desservis par aucun réseau. Aucune des grandes sociétés, que ce soit Rogers, Shaw ou autre, n'accorde du temps d'antenne à des journalistes ethniques à la radio ou à la télévision. Par conséquent, pendant des années, ces gens ne savent même pas ce qui se passe au pays. Je crois qu'il

Besides that, the current law deprives them of a basic right, the right to know, the right to learn and the right to understand and get the news in a language that they best understand. I believe this is the most serious problem the industry and the sector are facing.

In today's culture, the way the structure of our industry has been set, most of the radio and television stations are in the hands of a very few Canadians or corporations, and they control the life of all of us. They decide what they will put in their programming and how they will present it to the people. The result is that this affects everyone we call a new Canadian or someone who came to this country a few years back and is still using his mother tongue from when he came to Canada.

This is my main concern. I want to bring that to your attention.

Another thing is that the people with the licences for radio stations give the program to one man who wants to broadcast in a language other than English or French, and he has to sign that contract. That contract states that during his hour of the show, the broadcaster or the corporation has the right to put three, four or five government advertisements in the show in his own language. This means he will have to translate the message and put forward the message during his time on the air, but he will not get a penny from the government for carrying this advertisement.

This way, he will never succeed in responding to the needs of whatever he is doing because the money is going to go to the broadcaster, the corporation, and he is just giving out the message without any other reason.

I believe those are basic things that the committee has to take into consideration to ensure that, eventually, we can change the culture and change the way we are doing this business. Otherwise, they cannot continue this way.

A new immigrant usually faces many problems. The people who are involved in radio, television and print in other languages are people who were journalists back home. For whatever reason — either because the government went against them or because they had no way to survive there — they left and came to Canada. They love their job. They try to survive in the job, and they try to inform their own people and their own communities about what is going on, but, at the same time, in a free country like Canada, they will do whatever is possible to bring to their own people the benefit of that democracy our system is giving. The only problem is that, financially, they cannot withstand those things under the circumstances.

s'agit d'un sérieux problème, non seulement pour eux, mais aussi pour le Canada.

En outre, la législation actuelle les prive d'un droit fondamental, le droit de savoir, d'apprendre et de comprendre ce qui se passe au pays dans la langue qu'ils comprennent le mieux. J'estime qu'il s'agit du problème le plus sérieux auquel l'industrie est confrontée.

Actuellement, la structure de notre industrie fait en sorte que la plupart des stations de radio et de télévision appartiennent à quelques Canadiens ou sociétés qui nous contrôlent tous. Ils décident du contenu de leur programmation et de la façon dont il sera présenté. Cette situation a des répercussions sur tous les néo-Canadiens et les personnes qui ont immigré au Canada il y a plusieurs années et qui utilisent encore leur langue maternelle.

C'est ma principale préoccupation. Je souhaitais vous en faire part.

Il y a un autre problème. Les exploitants de stations de radio font signer un contrat à la personne qui souhaite diffuser un programme dans sa langue, qui n'est ni l'anglais ni le français. Ce contrat stipule que, durant l'heure de diffusion de son programme, l'exploitant a le droit de diffuser trois, quatre ou cinq publicités du gouvernement en anglais ou en français. Cela signifie que la personne doit traduire le message des publicités diffusées durant son programme, mais il ne recevra pas un sou du gouvernement pour la diffusion de ces publicités.

Par conséquent, cette personne ne sera jamais en mesure d'obtenir les revenus qu'il lui faut, car l'argent ira à l'exploitant, qui se permet sans raison de diffuser les publicités.

Ce sont des situations courantes que le comité doit prendre en considération, afin qu'on puisse parvenir à changer la culture et à changer la façon de faire des affaires dans cette industrie. Sans ces changements, nos membres ne pourront pas continuer.

Un nouvel immigrant est généralement confronté à de nombreux problèmes. Les journalistes ethniques qui œuvrent dans le milieu de la radio, de la télévision et de la presse sont des gens qui étaient également journalistes dans leur pays d'origine. Pour une raison quelconque — que ce soit parce que leur gouvernement s'en est pris à eux ou parce qu'ils n'avaient pas d'autre solution pour survivre —, ils ont quitté leur pays pour venir au Canada. Ils adorent leur métier, et ils essaient de continuer à le pratiquer en tentant d'informer les membres de leurs propres communautés de ce qui se passe au pays parce que, dans un pays libre comme le Canada, ils vont faire tout leur possible pour faire profiter les membres de leurs propres communautés de la démocratie qui existe au Canada. Le seul problème c'est que, financièrement, ils ne peuvent pas y parvenir compte tenu de toutes ces situations.

Honourable senators, Rogers in Toronto has 16 or 17 radio stations that they own. They have the licence. They have licences for seven television stations. They have applied for another five now, I believe, next month. They own three licences for 10 years, Omni 1 and Omni 2 for the so-called multicultural channels. Two years ago they fired 280 people from the multicultural communities. They changed the nature of the channels and inserted sports in English or French.

About 35 or 40 per cent of our population don't speak English or French, or they don't come from cultures that are familiar with the Western world. Most of all, they need the ability to know about the culture and the political structure of the country and to know about democracy.

I am making this appeal to you for the future. I trust that you understand and realize the need for those things to be done. Thank you very much.

The Chair: Thank you.

Before we go to our list, Mr. Thomson, can you give me an example of the kind of community that your companies that belong to your association would serve? Also, what is an MVNO model?

Senator Dawson: That was my question.

The Chair: There are a few people who watch this, and I am as clueless as they are, so I am a good person to ask.

Mr. Thomson: Some of the larger communities our members would serve include Regina, Brandon, the outlying areas of Quebec City. Some of our members are in Toronto, but for the most part we are in the areas outlying the major centres. This could include Moosonee, Iqaluit, the interior of British Columbia, smaller communities on Vancouver Island and southwestern Ontario as well, such places as Oxford and Zurich.

The Chair: Are you a cable provider or telecom or both?

Mr. Thomson: Our organization was formed 25 years ago to represent the smaller independent cable television companies, but as the industry has evolved and cable companies have moved to become Internet providers and also telephone providers — and telephone providers have moved to become Internet providers and cable television providers — we represent companies that provide all three of those services.

Honorables sénateurs, à Toronto, Rogers est propriétaire de 16 ou 17 stations de radio. Cette société a obtenu les licences nécessaires. Elle détient aussi des licences pour sept stations de télévision. Elle a fait une demande pour en obtenir cinq autres, je crois, le mois prochain. Elle a obtenu trois licences pour 10 ans pour Omni 1 et Omni 2, des stations que l'on dit multiculturelles. Il y a deux ans, elle a mis à pied 280 personnes issues de communautés culturelles. Elle a changé la nature de ces stations en y présentant des émissions de sport en anglais ou en français.

Environ 35 p. 100 ou 40 p. 100 des membres des communautés culturelles ne parlent ni l'anglais ni le français, ou ils proviennent de cultures qui ne font pas partie du monde occidental. Par-dessus tout, ils doivent s'informer à propos de la culture et du système politique du pays et à propos de la démocratie.

Je vous fais cette demande dans une perspective d'avenir. Je suis convaincu que vous comprenez la nécessité d'apporter des changements. Je vous remercie beaucoup.

Le président : Je vous remercie.

Avant que je passe à la liste des intervenants, pouvez-vous me donner un exemple, monsieur Thomson, du type de communautés que desservent les entreprises que vous représentez? Aussi, pouvez-vous m'expliquer ce qu'est le modèle ERMV?

Le sénateur Dawson : C'est ce que je voulais demander.

Le président : Il y a un certain nombre de personnes qui nous regardent, et je suis dans l'ignorance autant qu'elles, alors je suis la bonne personne pour poser ces questions.

M. Thomson : Parmi les plus grandes collectivités que desservent nos membres, il y a Regina, Brandon et les régions aux alentours de Québec. Certains de nos membres desservent Toronto, mais la plupart desservent des régions situées en périphérie des grands centres. Il peut s'agir de Moosonee, d'Iqaluit, de l'intérieur de la Colombie-Britannique, de petites communautés dans l'île de Vancouver et dans le sud-ouest de l'Ontario, comme Oxford et Zurich.

Le président : Est-ce que vos membres fournissent des services de câblodistribution ou de télécommunication ou les deux?

M. Thomson : La CCSA a été créée il y a 25 ans pour représenter les petits câblodistributeurs indépendants, mais à mesure que l'industrie a évolué et que les câblodistributeurs sont devenus des fournisseurs de services Internet et de services de téléphonie, et que les fournisseurs de services de téléphonie sont devenus des fournisseurs de services Internet et des câblodistributeurs, nous en sommes venus à représenter des entreprises qui fournissent les trois types de services.

To move to your next question, they would also like to provide mobile phone service, which they typically can't do right now because they cannot afford to buy spectrum like the large players do. The large players don't make the large spectrum available to smaller players to lease so that they can offer competitive service in their own markets.

What the MVNO model would do is require the large providers to open up their networks to allow smaller providers to lease components of it and therefore offer those services to their customers. The smaller providers would not have to invest in spectrum and infrastructure, which they can't. They can't afford to do that. However, they would be able to get access to infrastructure in order to then offer services to their customers.

The Chair: Okay. Mr. Saras, I would like the same kind of clarification. When you talk about the ethnic press, do the ethnic companies have their own cable channels through the CRTC, or do you use the community channels that are provided by Shaw, in my case in Saskatoon, perhaps Rogers here in Toronto and Ottawa, and you get pieces of it for ethnic programming that you pay for? Is that how it works?

Mr. Saras: They are getting one hour, half an hour weekly. I don't think they can do more than an hour per week in their own language. Of course, they have to pay whatever the company is charging them. This is only for the big communities, for metropolitan Toronto, Montreal and Vancouver, where there is a concentration of new immigrants in their communities. They can do that. But in smaller communities, there is no way that someone can produce a program and also buy the program from the company. They are asking an enormous amount of money and putting whatever they want.

The way our democracy works, it gives us the ability of free expression. When we bring someone here either from Southeast Asia or from Europe and he doesn't speak either of the official languages, he speaks his own language, I don't understand why he doesn't have the ability to get to learn the news in his own language. It is part of the system.

The Chair: Thank you very much. I am intrigued by both your presentations.

Senator Cormier: Thank you very much for your presentations.

Pour répondre à l'autre question, je vous dirai que nos membres aimeraient également fournir des services de téléphonie mobile, ce qu'ils ne peuvent pas offrir généralement à l'heure actuelle parce qu'ils ne peuvent pas se permettre d'acheter des fréquences comme peuvent le faire les gros joueurs. Ces gros joueurs ne veulent pas céder des fréquences aux petits acteurs, parce qu'ils veulent pouvoir offrir un service concurrentiel dans leur propre marché.

Avec le modèle ERMV, les principaux fournisseurs auraient l'obligation d'ouvrir leurs réseaux pour permettre aux petits fournisseurs d'en louer des éléments et, par conséquent, d'offrir les services à leurs clients. Les petits fournisseurs n'auraient pas à investir dans les fréquences et l'infrastructure, car ils n'ont pas les moyens de le faire. Cependant, ce modèle leur permettrait d'avoir accès à l'infrastructure afin de pouvoir offrir les services à leurs clients.

Le président : D'accord. Monsieur Saras, j'aimerais aussi obtenir le même genre de précisions. Dans le milieu de la presse ethnique, j'aimerais savoir si les entreprises possèdent leurs propres chaînes grâce à des licences du CRTC ou est-ce qu'elles utilisent les chaînes communautaires mises à leur disposition par Shaw, notamment à Saskatoon, où j'habite, ou bien par Rogers à Toronto et à Ottawa, pour diffuser des programmes ethniques pour lesquels elles doivent payer? Est-ce comme ça que les choses fonctionnent?

M. Saras : Elles ont droit à une heure ou une demi-heure par semaine. Je ne crois pas qu'elles peuvent dépasser une heure de diffusion par semaine dans leur propre langue. Bien entendu, elles doivent payer la somme que leur réclame le câblodistributeur. C'est possible seulement dans les grandes régions, c'est-à-dire les régions métropolitaines de Toronto, de Montréal et de Vancouver, où il y a une grande concentration de nouveaux arrivants. Toutefois, dans les petites communautés, il est impossible pour quiconque de produire un programme et de payer ce qu'il en coûte pour le diffuser. Les sommes demandées sont énormes et fixées de façon arbitraire.

La démocratie nous donne la liberté d'expression. Je ne comprends pas pourquoi une personne qui provient de l'Asie du Sud-Est ou de l'Europe et qui ne parle aucune des deux langues officielles ne peut pas s'informer dans sa propre langue. Cela fait partie du système.

Le président : Merci beaucoup. Vos deux exposés m'intriguent.

Le sénateur Cormier : Je vous remercie infiniment de vos exposés.

[*Translation*]

My question is primarily for Mr. Thomson. Thank you for the work you are doing to make broadband accessible in very remote regions. My question is about your second recommendation, which is not to require Internet service providers to contribute to the creation of Canadian content. Among your members are Acadian Communication Limited, located in Chéticamp, Nova Scotia — a community I am very familiar with — where Canadian content is essential to the community's preservation of culture, identity and economic and social development.

Can you elaborate on the reasons why Internet service providers should not be required to make financial contributions to Canadian content? Does that apply to all providers? Finally, what kind of cooperation is there between your members that are located in those small regions and, for instance, local cultural industries that help discover Canadian content?

[*English*]

Mr. Thomson: Thank you for the questions.

We recognize that as the industry changes and the environment changes, there is an ongoing need to find ways to support the production of Canadian programming and to make it available and discoverable by Canadians.

Unfortunately, the easy answer, for some, to that changing environment, in order to find ways to continue to support Canadian content, is to look from the existing players to whoever else might be out there that could potentially make a contribution. The argument they make is that the Internet is a delivery system for broadcasting, without recognizing that the Internet is also a delivery mechanism for all kinds of other programming, content and uses well beyond the delivery of the video type of programming.

They say it's a duck and should be treated like a duck, but the Internet is not a duck, it's a space ship. There is no connection, really, between cable television companies and what they do to deliver Canadian programming and what Internet service providers do with respect to all kinds of content.

The concern is that attaching a contribution regime to Internet service providers would increase their costs, particularly in the smaller markets, and not really be appropriate because it would undermine the delivery of other kinds of content available on the Internet.

You asked about the distinction between our smaller and larger members. In principle, we are opposed to an ISP contribution regime. In practice, we would admit that exempting

[*Français*]

Ma question s'adresse d'abord à M. Thomson. Merci du travail que vous faites pour rendre les larges bandes accessibles dans les régions très éloignées. Ma question concerne votre deuxième recommandation, c'est-à-dire celle de ne pas obliger les fournisseurs de service Internet à contribuer à la production de contenu canadien. Vous avez parmi vos membres l'Acadian Communication Limited, qui est située à Chéticamp, en Nouvelle-Écosse — une collectivité que je connais très bien —, où la présence de contenu canadien est fondamentale à la préservation de la culture, de l'identité et du développement économique et social de cette communauté.

Pouvez-vous détailler les motifs pour lesquels il ne faudrait pas obliger les fournisseurs de services Internet à financer le contenu canadien? Cela s'applique-t-il à tous les fournisseurs? Enfin, quelle est la coopération entre vos membres qui sont situés dans ces petites régions et, par exemple, les industries locales culturelles qui permettent la découverte du contenu canadien?

[*Traduction*]

M. Thomson : Je vous remercie de ces questions.

Nous reconnaissons que, avec l'évolution de l'industrie et de l'environnement, il faut constamment trouver des moyens d'appuyer la production de contenu canadien qui soit accessible et que les Canadiens puissent découvrir facilement.

Malheureusement, la réponse facile, pour certains, dans cet environnement en évolution, pour continuer d'appuyer la production de contenu canadien, c'est de chercher parmi les acteurs existants qui pourrait contribuer davantage. Leur argument, c'est qu'Internet est un outil de radiodiffusion, mais ils ne reconnaissent pas que c'est aussi un mécanisme de diffusion de toutes sortes de formes de contenu et d'utilisations autres que la vidéo.

Ils disent que c'est un canard et qu'il faut le traiter comme un canard, mais Internet n'est pas un canard, c'est un vaisseau spatial. Il n'y a véritablement aucun lien entre les sociétés de câblodistribution et leur façon de diffuser du contenu canadien et tout ce que les fournisseurs de services Internet font pour diffuser toutes sortes de contenus.

Le problème, c'est que si l'on impose un régime de contribution aux fournisseurs de services Internet, leurs coûts augmenteront, particulièrement dans les petits marchés, ce qui ne serait vraiment pas approprié puisque cela limiterait leur aptitude à diffuser d'autres formes de contenus accessibles par Internet.

Vous me demandez quelle est la distinction entre les petits et les grands joueurs membres de notre organisation. En principe, nous sommes contre l'imposition d'un régime de contribution

smaller, independent players from that regime would address the concerns we have about the impact on rural broadband.

Your other question was about the contributions made in smaller communities.

Senator Cormier: The relationship between cultural industries and your members.

Mr. Thomson: In many ways, because our members are very locally based, they are plugged in very closely to their cultural communities. They also, in many cases, operate a community channel which provides access to opportunities for volunteers in the community and opportunities to learn about TV production and to communicate with community members on issues of importance, whether political, social or cultural.

[*Translation*]

Senator Cormier: Previous testimony we have heard seems to indicate that it has become more difficult to distinguish content vehicles from content producers. In other words, the main cable companies are providing more and more content, and the distinction between the vehicle and the content has become less clear.

As for the issue of requiring providers to fund Canadian content, there is a logic that I think comes from that change to the system. Right?

[*English*]

Mr. Thomson: With respect, I would disagree in terms of the melting of the distinction between content and delivery. I would suggest that it's the exact opposite and that we still have a system whereby content gets produced and then delivered, and that the content producers — the creators of the content — are looking to whatever opportunity they can find to make that content available and are therefore searching across all kinds of media and distribution mechanisms in order to do that.

There is no longer, as there has been in the past, the close connection between content and distribution because of the closed nature of the cable industry, where the regulator was able to impose obligations on the distributor or the cable company because they were so closely tied into the regulated system.

The Internet is outside that regulated system and is really just a delivery mechanism without any reference to what kind of content is being delivered. It's back to questions about net neutrality, which I know this committee has focused on, and because of net neutrality, that actually separates content from distribution, in my mind.

aux FSI. En réalité, nous serions prêts à admettre qu'une exemption des plus petits joueurs indépendants viendrait répondre à nos inquiétudes concernant l'incidence de ce régime sur la large bande en région rurale.

Vous avez également posé une autre question sur les contributions faites dans les petites régions.

Le sénateur Cormier : Sur le lien entre les industries culturelles et vos membres.

M. Thomson : À bien des égards, comme nos membres sont très ancrés dans leurs localités, ils sont étroitement liés à leurs communautés culturelles. Bien souvent, ils diffuseront aussi une chaîne communautaire qui offrira diverses occasions à des bénévoles de la communauté d'en apprendre sur la production télévisuelle et de communiquer avec les autres membres de la communauté sur les enjeux d'importance, qu'ils soient politiques, sociaux ou culturels.

[*Français*]

Le sénateur Cormier : Les témoignages précédents que nous avons entendus semblent indiquer qu'il est devenu plus difficile de distinguer les véhicules de contenu des producteurs de contenu. En d'autres mots, les principaux câblodistributeurs offrent de plus en plus de contenu, et la distinction entre le véhicule et le contenu est moins évidente.

Quant à la question d'obliger les fournisseurs à financer le contenu canadien, il y a une logique qui, selon moi, provient de ce changement de système. N'est-ce pas?

[*Traduction*]

M. Thomson : Respectueusement, je ne suis pas d'accord pour dire que la distinction s'efface entre le contenu et sa diffusion. Je crois que c'est exactement le contraire, en fait, et que nous avons toujours un système dans lequel le contenu est produit dans un premier temps et diffusé dans un second, puis où les producteurs de contenu, les créateurs, cherchent tous les moyens possibles pour rendre ce contenu accessible, de sorte qu'ils cherchent toutes sortes de formes de médias et de modes de distribution.

Le lien étroit qui existait avant entre le contenu et la diffusion n'existe plus, en raison de la nature fermée de l'industrie de la câblodistribution, une industrie dans laquelle l'organisme de réglementation pouvait auparavant imposer des obligations aux distributeurs ou aux câblodistributeurs de par leurs liens étroits avec le système réglementé.

Or, Internet se situe en dehors du système réglementé, ce n'est qu'un mécanisme de diffusion, sans aucun égard au type de contenu diffusé. On revient à la question de la neutralité du Net, que le comité a déjà abordée, je le sais, et en raison de cette neutralité, le contenu et sa diffusion sont deux choses séparées, selon moi.

Senator Wetston: So, Mr. Thomson, should the Internet be regulated?

Mr. Thomson: It's a very big question. The Internet is regulated.

Senator Wetston: Take all the time you need.

Mr. Thomson: The Internet is regulated and is subject to the laws of general applicability. Internet providers are subject to laws that relate to any other Canadian company.

Senator Wetston: My question is, should it be regulated like a utility? Should the CRTC regulate the Internet?

Mr. Thomson: So the CRTC regulates the Internet in terms of its imposition of net neutrality obligations. If the question is whether the CRTC should regulate the Internet with respect to content delivery, our answer is definitely no.

Senator Wetston: Let me ask you a question about market power. I notice you avoided completely any reference to the Competition Bureau and the Competition Act and its important responsibility with respect to anti-competitive behaviour and dealing with market power associated with corporate concentration. You have avoided that, probably purposefully; or do you not believe they have a role?

Mr. Thomson: Historically, the Competition Bureau has ceded its jurisdiction in competitive questions to the CRTC when it relates to companies under the CRTC's jurisdiction. Frankly, the bureau's processes and focus don't lend themselves to addressing the issues that we're concerned about; the CRTC is really in a much better position to do that.

Senator Wetston: Can you help me with that?

Mr. Thomson: The CRTC regulates the entities that we wanted to deal with. They come before the commission every few years for licence renewals. They are subject to the commission's regulations and dispute resolution process when there is a battle between a cable company and a programmer. The commission has years and years of experience dealing with these. It just doesn't have the teeth to do it.

Senator Wetston: I will ask Mr. Saras a question and then come back to you.

I found your presentation very interesting. Obviously, multiculturalism is important in Canada, and we have a lot of ethnic groups to deal with. I think in Toronto alone there are 200 different languages and dialects spoken. Can you help me with

Le sénateur Wetston : Donc, monsieur Thomson, Internet doit-il être réglementé?

M. Thomson : C'est une très grande question. Internet est réglementé.

Le sénateur Wetston : Prenez tout le temps dont vous avez besoin.

M. Thomson : Internet est réglementé, il est assujéti aux lois d'application générale. Les fournisseurs Internet sont assujéti aux lois qui réglementent n'importe quelle autre entreprise canadienne.

Le sénateur Wetston : Je vous demande s'il devrait être réglementé comme un service public? Le CRTC devrait-il réglementer Internet?

M. Thomson : Le CRTC réglemente Internet en lui imposant des obligations de neutralité. Si votre question consiste à déterminer si le CRTC devrait réglementer Internet quant à la diffusion de contenu, notre réponse est clairement non.

Le sénateur Wetston : Permettez-moi de vous poser une question sur la domination du marché. J'ai remarqué que vous aviez totalement omis de mentionner le Bureau de la concurrence et la Loi sur la concurrence, ainsi que leurs responsabilités importantes à l'égard de tout comportement anticoncurrentiel et de la réglementation de la domination du marché associée à la concentration des entreprises. Vous avez esquivé le sujet, probablement à dessein, à moins que vous ne croyiez pas qu'ils aient un rôle à jouer?

M. Thomson : Il y a longtemps, le Bureau de la concurrence a cédé ses pouvoirs en matière de concurrence au CRTC pour les entreprises relevant du CRTC. Franchement, les outils et le mandat du bureau ne se prêtent pas aux questions qui nous préoccupent ici; le CRTC est vraiment en bien meilleure position pour cela.

Le sénateur Wetston : Pouvez-vous m'expliquer cela?

M. Thomson : C'est le CRTC qui réglemente les entités qui nous intéressent. Elles doivent s'adresser au conseil toutes les quelques années pour leur renouvellement de permis. Elles sont assujétiées à la réglementation du conseil et à son mécanisme de résolution des différends en cas de conflit entre un câblodistributeur et un producteur de contenu. Le conseil a des années d'expérience en la matière, mais manque simplement de mordant.

Le sénateur Wetston : Je vais poser une question à M. Saras, après quoi je reviendrai à vous.

J'ai trouvé votre exposé très intéressant. Manifestement, le multiculturalisme est important au Canada, et nous avons beaucoup de groupes ethniques à prendre en considération. Je pense qu'à Toronto, seulement, il y a 200 langues et dialectes

the practicality of how to address this issue to ensure that ethnicity is addressed through broadcasting and other means?

Mr. Saras: For the past 10 years, my organization has worked with various communities, and we are accepting journalists that are coming to Canada. There are about 287 publications in various languages printed in Toronto. There are about 200 publications in various languages printed in Vancouver; in Montreal there are 178 or 179; in Alberta, about 80; and in Manitoba, between 60 and 70.

The reason I cannot give you the exact number is very simple. Some of those publications are dying overnight, and some are born overnight. The fact is that they cannot concentrate in a market that is very small, and if the market cannot support them economically, they cannot sustain themselves.

Senators, 30 or 40 years ago, we used to get a number of advertisements from the Canadian government that went out advertising government programs. Some of those advertisements were going to the ethnic press. In the last five years these advertisements went down to zero. Last year, this year, the previous year, we did not receive even a penny.

In the spring the present government promised an amount of \$50 million in the budget to help the so-called community papers, which include the ethnic press. Unfortunately, as of today we haven't received a penny. When I made inquiries to the officials about this supposed \$10 million a year for five years, \$50 million in total, they told me they have no idea. I made inquiries with the office of the Minister of Finance, and I haven't yet received anything back.

It seems that the program has died. It was in the budget — it was approved in the budget — but I don't know what happened after that, and the program stopped.

With the help of Canadian Heritage, my organization is organizing educational seminars to support these people. We bring in professionals from various schools of journalism, and they teach Canadian journalism and Canadian law, but this is only in some areas, for example in Toronto where there is a concentration of people. We cannot bring 200 people from Montreal; it is expensive, and nobody pays. Neither from Vancouver.

There are many, many problems, and at the same time I want to bring to your attention a very serious matter. Foreign governments are funding Canadian publications. If that happened 20 years ago, everyone would be very concerned that foreign governments are giving money to Canadian publications to get

différents qui se parlent. Pouvez-vous m'aider à comprendre comment on peut encadrer la chose, concrètement, pour que l'ethnicité soit prise en compte dans la radiodiffusion, entre autres?

M. Saras : Depuis 10 ans, mon organisation travaille avec diverses communautés, et nous acceptons les journalistes qui viennent s'établir au Canada. Il y a environ 287 publications en diverses langues imprimées à Toronto. Il y a environ 200 publications en diverses langues imprimées à Vancouver; à Montréal, il y en a 178 ou 179; en Alberta, environ 80; au Manitoba, entre 60 et 70.

Si je ne peux pas vous en donner le nombre exact, c'est pour une raison très simple. Certaines publications meurent du jour au lendemain, comme d'autres naissent du jour au lendemain. Le fait est qu'elles ne peuvent pas se concentrer dans un marché aussi petit, et si elles ne sont pas viables économiquement sur le marché, elles ne peuvent pas durer.

Mesdames et messieurs les sénateurs, il y a 30 ou 40 ans, il y avait toutes sortes de publicités du gouvernement canadien destinées à faire connaître les divers programmes gouvernementaux. Certaines de ces publicités étaient diffusées dans les médias ethniques. Depuis cinq ans, il n'y en a plus du tout. L'an dernier, cette année et l'année précédente, nous n'avons pas reçu un sou pour cela.

Au printemps, le gouvernement actuel a promis l'injection de 50 millions de dollars dans le budget pour aider ce qu'il appelle les journaux communautaires, qui incluent la presse ethnique. Malheureusement, nous n'avons toujours pas vu la couleur de cet argent. Quand je pose des questions aux fonctionnaires sur ces 10 millions de dollars par année pendant cinq ans, pour 50 millions de dollars en tout, ils me répondent qu'ils n'ont aucune idée de ce programme. J'ai posé des questions au cabinet du ministre des Finances, et je n'ai encore reçu aucune réponse.

Ce programme semble être mort dans l'œuf. Il figurait au budget, qui a été approuvé, mais je ne sais pas ce qui s'est passé ensuite. Le programme s'est arrêté.

Avec l'aide de Patrimoine canadien, mon organisation organise des séminaires pour venir en aide à ces personnes. Nous y invitons des professionnels de diverses écoles de journalisme, qui viennent y enseigner le journalisme et le droit canadien, mais ces séminaires ne sont offerts que dans certaines régions, comme à Toronto, où il y a une grande concentration de personnes. Nous ne pouvons pas faire venir 200 personnes de Montréal; cela coûte cher, et personne ne paie. C'est la même chose pour Vancouver.

Il y a beaucoup, beaucoup de problèmes, et en même temps, je souhaite porter à votre attention une question très grave. Ce sont les gouvernements étrangers qui financent les publications canadiennes. Il y a 20 ans, tout le monde se serait inquiété du fait que des gouvernements étrangers donnent de l'argent à des

their message to Canadians. Now you have governments, like the Italian government, giving a lot of money to Italian publications in Canada, and the same thing with the Chinese government. There are papers that are produced in China that are transferred and reproduced in Canada, and money also flows with that.

There are others. I don't want to go into them one by one, but those are very serious problems. We are a divided society. We have so many problems, and yet we are unable to understand what exactly our roots are and what exactly we are facing.

Toward the mainstream media, as Mr. Thomson said — Mr. Thomson referred to volunteers. It's another point that is unacceptable. Young Canadians, Canadian-born children from the ethnic community, finish school and then go to one of the Rogers channels — excuse me for referring only to this company, but it's the one that gives me trouble — and they stay three, four, five years. The company promises them, "You volunteer, and eventually we are going to hire you." They spend three, four, five years, and they don't get a job. This is slavery. They are working four or five years, young kids, in a big corporation without pay, and finally the company will say they received Canadian experience.

The Chair: Thank you, Mr. Saras.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Welcome, I have a clarification question for you, Mr. Thomson. You talked about the Wholesale Code. I would like to know how that code benefits small and medium-sized providers like you in the market. I did not understand from your presentation what that leads to. Do you want to keep that code fully or you want to transform it?

[*English*]

Mr. Thomson: By way of background, the relationship that our members have with the large, vertically integrated companies is that our members buy programming and then retail it to their customers. They buy programming from Bell, Rogers and Québecor in terms of channels that those companies offer, whether a sports channel or a news channel, whatever. That's a wholesale relationship. And then our members retail those services to their customers.

The prices that our members pay to access those channels is negotiated.

Senator Miville-Dechêne: Beforehand. So you don't have to negotiate it.

publications canadiennes pour transmettre des messages aux Canadiens. Aujourd'hui, divers gouvernements, comme celui de l'Italie, financent abondamment les publications italiennes au Canada, et c'est la même chose du gouvernement chinois. Il y a des journaux qui sont produits en Chine, puis reproduits au Canada, et tout un afflux d'argent connexe.

Il y a d'autres exemples. Je ne veux pas les nommer un à un, mais ce sont des problèmes très graves. Notre société est divisée. Nous avons tellement de problèmes, mais nous n'arrivons toujours pas à comprendre quelles sont nos racines, exactement, ni à quoi nous sommes confrontés exactement.

Pour ce qui est des médias grand public, comme M. Thomson le disait, on parle de bénévoles. C'est une autre chose inacceptable. De jeunes Canadiens, des enfants membres d'une communauté ethnique mais nés au Canada, finissent l'école, puis se retrouvent chez Rogers — excusez-moi de ne nommer que cette entreprise, mais c'est celle qui me donne du fil à retordre —, puis ils y restent trois, quatre, cinq ans. L'entreprise leur promet un emploi s'ils font du bénévolat. Ils en font pendant trois, quatre, cinq ans, mais n'obtiennent toujours pas d'emploi. C'est de l'esclavage. Ils travaillent pendant quatre ou cinq ans, ce sont des jeunes, dans une grande entreprise, sans rémunération, et au bout du compte, l'entreprise dira qu'elle leur a permis d'acquérir de l'expérience canadienne.

Le président : Merci, monsieur Saras.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : Bienvenue. J'ai une question de précision pour vous, monsieur Thomson. Vous avez parlé du Code sur la vente en gros, le « *Wholesale Code* ». J'aimerais savoir en quoi ce code donne des avantages aux petits et aux moyens fournisseurs comme vous dans le marché. Je n'ai pas saisi dans votre présentation ce que cela vous donne. Souhaitez-vous garder ce code intégralement ou le transformer?

[*Traduction*]

M. Thomson : Pour vous mettre en contexte, la relation que nos membres entretiennent avec les grandes entreprises verticalement intégrées, c'est qu'ils achètent du contenu, puis le vendent à leurs consommateurs. Ils achètent du contenu de Bell, Rogers et Québecor, selon les chaînes que ces entreprises offrent, des chaînes de sports ou de nouvelles, peu importe. C'est une relation de vente en gros. Ensuite, nos membres vendent ces services à leurs consommateurs.

Les prix que nos membres paient pour avoir accès à ces chaînes sont négociés.

La sénatrice Miville-Dechêne : Au préalable, de sorte que vous n'avez pas à les négocier.

Mr. Thomson: We negotiate it. We have to sit down with Bell and negotiate the price and terms of the contract in order to carry TSN, for example. Because we are small and they are big, the classic arrangement at the negotiating table is that they have all the power and can insist on terms that will benefit them and not necessarily us or our customers. They can insist on tying their services together — if you carry TSN you have to carry CTV News; if you carry X, you have to carry Y. You have to put them together in this package because it's the most popular package. You have to charge this rate for it.

The Chair: Just like they do to customers, right?

Mr. Thomson: We are treated in a similar manner, yes.

The Chair: They have all the power, exactly.

Mr. Thomson: What the Wholesale Code that the CRTC established does is set parameters for negotiations. It says you can't insist on tied selling; you cannot insist on having your service in a particular package; you cannot insist that it not be made available in small packages or on a stand-alone basis, which they would do if they were able.

Senator Miville-Dechêne: But the pricing is left to negotiation?

Mr. Thomson: The pricing is left to negotiation, but the Wholesale Code also provides that the rates have to be reasonable and defensible in the marketplace. So if it comes to a dispute, which the CRTC will then deal with, the CRTC will look at what the market will bear and what other prices exist in the market and decide whether the rate is fair or not.

Senator Miville-Dechêne: I suppose it's the same kind of arrangement that exists in what is called in French the ERMV, the American system that you —

Mr. Thomson: The MVNO.

Senator Miville-Dechêne: Yes. I'm wondering what would prevent the organization from renting their equipment to you by setting a price that is so high that you wouldn't be able to use it. Is that what is happening in the U.S. — they are controlling the prices? I'm a bit surprised.

Mr. Thomson: In the U.S. there seems to be more of an openness to the model, and the larger providers recognize that there is a wholesale business opportunity to make their spectrum available to smaller providers. It's a business opportunity for them. Here it appears the larger providers see it more as a competitive threat. Therefore, while they could negotiate with

M. Thomson : Nous les négocions. Nous devons négocier avec Bell les prix et les modalités de contrat pour offrir la chaîne TSN, par exemple. Comme nous sommes petits et que Bell est une grande entreprise, le grand classique à la table de négociation, c'est qu'elle détient tout le pouvoir et qu'elle peut insister pour obtenir des conditions à son avantage, et pas nécessairement au nôtre ni à celui de nos clients. Elle pourra insister pour regrouper ses services (si vous prenez TSN, vous devez prendre CTV News; si vous prenez X, vous devez prendre Y). Nous sommes ensuite obligés d'offrir ces chaînes en forfaits combinés parce que c'est la combinaison la plus populaire. Et nous sommes obligés de facturer tel tarif pour le service.

Le président : Comme elle le fait avec les consommateurs, n'est-ce pas?

M. Thomson : Nous sommes traités de la même manière, oui.

Le président : Elle a tout le pouvoir, exactement.

M. Thomson : Le Code sur la vente en gros établi par le CRTC a pour effet de fixer les paramètres de négociation. Il dicte qu'une entreprise ne peut pas insister pour imposer des ventes liées; elle ne peut pas insister pour inclure votre service à une combinaison fixe; elle ne peut pas insister pour qu'un service ne puisse pas être inclus à des petits forfaits ni vendu individuellement, comme elle le ferait si elle le pouvait.

La sénatrice Miville-Dechêne : Mais le prix doit toujours être négocié?

M. Thomson : Le prix doit toujours être négocié, mais le Code sur la vente en gros prévoit aussi que les tarifs soient raisonnables et défendables sur le marché. Donc en cas de différend, si le CRTC doit trancher, il déterminera ce que le marché peut tolérer, quels prix existent sur le marché, puis décidera si le tarif en question est juste ou non.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je suppose que c'est le même genre d'entente que ce qui existe avec ce qu'on appelle en français les ERMV, selon le système américain que vous...

M. Thomson : Les MVNOs, en anglais.

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui. Je me demande ce qui pourrait empêcher l'entreprise de vous louer son matériel à un prix si haut que vous ne pourriez pas l'utiliser. Est-ce ce qui se passe aux États-Unis, où ces entreprises peuvent fixer les prix qu'elles veulent? Je suis un peu surprise.

M. Thomson : Aux États-Unis, il semble y avoir une plus grande ouverture à l'égard de ce modèle, les grands fournisseurs reconnaissent les avantages de la vente en gros pour rendre leurs services accessibles aux petits fournisseurs. C'est une occasion d'affaire pour eux. Ici, il semble que les grands fournisseurs y voient plutôt une menace de nature concurrentielle. Donc, même

us, either they won't at all, or if they do they will insist on prices that are just unbearable for our members.

Under this model we are proposing, the CRTC would actually regulate this relationship between the smaller providers and the larger providers to ensure that there are fair rates and terms, similar to the way in which the Wholesale Code applies to programming.

Senator Dawson: First of all, I want to apologize for being absent last week.

[*Translation*]

I want to congratulate Julie Miville-Dechêne for her election to the executive branch.

[*English*]

I think that this morning's presentations are a good example of how we will pretty soon have to start to narrow the spectrum of our study. Even though I'm fascinated by issues of multi-language and am obviously very interested in the MVNOs of this world, somewhere down the road we will have to focus on that.

My question addresses the elephant in the room: money. These are profitable companies. We give permits to them, and they want to decide how to share it. They don't want to share with Senator Cormier because they don't want to invest in culture in his community. You don't want us to charge your ISPs with a part of the bill so that Netflix and Amazon pay their part of the share of cultural production in Canada. Basically it is the elephant in the room — the sharing of money, the big ones, the small ones, the non-profit and the regional.

If it's not going to be you or the ISPs paying for these costs, who will?

Mr. Thomson: Just a point of clarification, if I might. With our position, the Internet service providers shouldn't be making a contribution to the production of Canadian content, but the Netflix and Amazons of the world who are in Canada making money from Canadians and providing programming services here should. We support the notion of a level playing field in that respect — so they should make contributions as other programmers like them make contributions.

It ultimately comes down to a balance on where the money is best allocated. Our argument to you is that given the need to roll out broadband services across Canada into areas that don't currently have it or where the service is not good, on balance a finite amount of money from our members should be reinvested in their communities to extend broadband services, as opposed to being invested in Canadian content. It's one or the other because

s'ils peuvent négocier avec nous, soit ils ne le feront pas du tout, soit ils insisteront pour nous imposer des prix insoutenables pour nos membres.

Selon le modèle que nous proposons, c'est le CRTC qui réglementerait la relation entre les petits fournisseurs et les grands, pour veiller à l'établissement de tarifs et de conditions justes, de la même façon que le Code sur la vente en gros s'applique au contenu.

Le sénateur Dawson : Pour commencer, je tiens à m'excuser de mon absence la semaine dernière.

[*Français*]

Je tiens à féliciter Mme Julie Miville-Dechêne pour son élection à l'exécutif.

[*Traduction*]

Je pense que les exposés de ce matin illustrent bien que nous devons très bientôt rétrécir la portée de notre étude. Bien que je sois fasciné par la question des langues multiples et que je m'intéresse vivement aux ERMV de ce monde, un moment donné, nous devons nous concentrer vraiment sur ces sujets.

Ma question porte sur l'éléphant dans la pièce : l'argent. On parle ici d'entreprises rentables. Nous leur octroyons des permis, puis elles veulent décider de la façon dont elles les partageront. Elles ne veulent pas les partager avec le sénateur Cormier, parce qu'elles ne veulent pas investir dans la culture de sa communauté. De votre côté, vous ne voulez pas que nous refilions une partie de la facture à vos FSI, pour que les Netflix et Amazon de ce monde paient leur part de la production culturelle au Canada. Grosso modo, c'est l'éléphant dans la pièce : le partage de l'argent entre les grands, les petits, les organismes à but non lucratif et les organismes régionaux.

Si ce n'est pas vous qui payez pour ces coûts, ni les FSI, qui le fera?

M. Thomson : J'aimerais apporter une précision, si vous le voulez bien. Selon nous, les fournisseurs de services Internet ne devraient pas être obligés de contribuer à la production de contenu canadien, mais les Netflix et Amazon de ce monde, qui font de l'argent au Canada et y offrent du contenu, si. Nous voulons des règles équitables à cet égard, donc ils devraient y contribuer, comme les autres producteurs y contribuent.

Tout est une question d'équilibre, il faut déterminer quelle est la meilleure façon d'utiliser l'argent. Nous soutenons que, étant donné le besoin d'offrir des services à large bande au Canada, dans les régions où il n'y en a pas encore ou où les services ne sont pas bons, il serait plus juste que nos membres doivent réinvestir une somme fixe d'argent dans leur collectivité pour élargir l'accès aux services à large bande, plutôt que d'investir

it is a limited pool, and we have to decide where it will best support Canadians.

Senator Dawson: You are given permits to make money, and we are saying some of this money should be reinvested. You say you are reinvesting it in broadband to make more money. I think Senator Cormier is saying that you should, at the same time, be investing in developing cultural content. I think most Canadian production companies would say we want to be able to compete with the Netflix of the world, but we need money to do that. You are saying not to take your share of the money, and that's the elephant in the room. Someone has to decide, and that will be our challenge: How do we share that cost and money?

You use terms like "provide delivery services." Well, delivery service is an objective of selling it to make money, and I'm saying that permit was given to you in exchange for participation in the community, yes, and expansion of the service is nice, but the objective of the expansion of the service is to make more money, and I'm just saying that some of that money should be passed on to the production companies of Canada.

I'm just saying we still have to find that money. If you don't want to take part of it, how do we tax the other guy so that they get to pay for it?

Mr. Thomson: I recognize the challenge. I recognize that it's going to involve some new thinking and looking to other sources potentially for support, but again it comes back, on balance, to the fact that there is a finite amount of money in the system; where is it best allocated in order to best serve Canadians?

Senator Gagné: Thank you for your presentations.

In Canada, we have different approaches in offering Internet services to rural and remote areas. For example, we have municipalities that operate the utilities that provide the Internet services within their communities, such as Stratford, Ontario; Olds, Alberta; and Thunder Bay, Ontario.

We also have the Eastern Ontario Regional Network where a group of municipalities has developed regional telecommunications networks, and in Manitoba there is the city of Morden. With 8,000 people, it is located 100 kilometres southwest of Winnipeg, and last spring they started phasing in what they call Morenet. It's a 5G Internet service built and maintained by the city through property taxes and offered at no extra cost to the user. The user will pay \$400 for installation and for the router and that's it: 5G in a small community.

dans le contenu canadien. C'est l'un ou l'autre, parce que les fonds sont limités et que nous devons décider de la meilleure façon d'aider les Canadiens.

Le sénateur Dawson : Vous recevez des permis pour faire de l'argent, et nous vous disons qu'une partie de cet argent doit être réinvesti. Vous affirmez le réinvestir dans la large bande pour faire encore plus d'argent. Je pense que le sénateur Cormier vous dit que vous devriez aussi, en même temps, investir dans la production de contenu culturel. Je pense que la plupart des sociétés de production canadiennes diront qu'elles veulent pouvoir faire concurrence aux Netflix de ce monde, mais nous avons besoin d'argent pour cela. Vous affirmez ne pas vouloir céder votre part du butin, et c'est l'éléphant dans la pièce. Quelqu'un doit prendre une décision, et tout le défi est là, pour nous. Comment voulons-nous partager les coûts et l'argent?

Pour reprendre vos mots, vous dites « fournir des services de diffusion ». Eh bien, ces services sont offerts dans un objectif de vente, pour faire de l'argent, et je vous dis que ce permis vous a certes été octroyé en échange de votre participation à la collectivité, et que c'est bien beau d'élargir le service, mais que l'objectif même de l'élargissement des services est de faire plus d'argent. Je vous dis qu'une partie de cet argent devrait servir à financer les sociétés de production du Canada.

Je vous dis seulement que nous devons toujours trouver cet argent. Si vous ne voulez pas assumer votre part, comment pourrions-nous taxer les autres acteurs pour qu'ils paient?

M. Thomson : Je reconnais la difficulté. Je reconnais qu'il faudra sortir des sentiers battus et trouver d'autres sources de financement, peut-être, mais encore une fois, c'est une question d'équilibre. Il faut tenir compte du fait qu'il y a une quantité limitée d'argent dans le système. Quelle est la meilleure façon de l'utiliser pour servir les Canadiens?

La sénatrice Gagné : Je vous remercie de vos exposés.

Au Canada, il y a différents modèles pour offrir des services Internet aux collectivités rurales et éloignées. Par exemple, il y a des municipalités qui exploitent elles-mêmes les services publics qui offrent Internet à leur population, comme Stratford, en Ontario, Olds, en Alberta, ainsi que Thunder Bay, en Ontario.

Il y a aussi le Réseau régional de l'Est de l'Ontario, qui rassemble des municipalités qui ont créé des réseaux de télécommunications régionaux, puis il y a aussi la ville de Morden, au Manitoba. Morden est située à 100 kilomètres au sud-ouest de Winnipeg et compte 8 000 habitants. Au printemps dernier, elle a commencé le déploiement d'un projet baptisé Morenet. Il s'agit d'un service Internet 5G offert par la ville et payé à même l'impôt foncier, que l'utilisateur peut se procurer gratuitement. L'utilisateur doit en fait payer 400 \$ pour l'installation et l'achat d'un routeur, mais c'est tout : 5G dans une petite municipalité.

It was quite interesting when they discussed this with one of the city's representatives. They mentioned, first of all, it's very good for business, and second, they have a very strong immigrant program, and it's a way to make sure that the new immigrants integrate well into the community but also always stay connected with their home country. It's part of their strategy.

I was wondering if you could comment on these different approaches. What is your view on this?

Mr. Thomson: Thank you. We embrace all of these kinds of approaches because we need cooperation and we need partnerships involving as many players as possible that can make a contribution in order to find the best way to extend service to Canadians who don't have it now. Whether it's working with municipalities, working with other provincial organizations, the private sector, the public sector or across jurisdictions federally, provincially and municipally, these are all areas that need to be explored to ensure we have the resources, both financial and human, to achieve the goal.

I would say that your references to Thunder Bay and Olds, Alberta, are areas in which our members are located. Tbaytel is a member, as is Olds Fibre, and they are working within their communities to embrace the opportunities they have.

Mr. Saras: Well, I want to answer this question by going back to one of the answers Senator Dawson received.

Money can be found by taxing the big elephant corporations, like Amazon and Google. The Government of Canada spends \$350 million on advertising programs to Google and to Amazon, and both are American companies. They don't pay tax. We do have corporations here. We do have services here, but we don't receive a penny from the Government of Canada. Why can we not tax Amazon and Google and other big companies and use that money to better the service we are doing up here?

To your question, senator, I want to tell you that the people who are in those areas, they are forgotten by the guard if they don't speak English or if they are living in an area that is out of their own touch. They don't know anything. This is the reason we are coming here and saying that it is time for the CRTC to change the culture. It's not only the businessmen in the francophone and anglophone communities. The ethnic communities should also start building themselves in order to better serve the community.

C'était assez intéressant quand ils en ont discuté avec l'un des représentants de la ville. Ils ont mentionné, pour commencer, que c'était très bon pour les affaires, puis qu'ils avaient un très fort programme d'immigration et que c'était une façon d'assurer non seulement une bonne intégration des nouveaux immigrants dans la communauté, mais aussi qu'ils restent en contact avec leur pays d'origine. Cela fait partie de la stratégie de la ville.

J'aimerais savoir ce que vous pensez de ces différentes solutions. Quel est votre point de vue à ce sujet?

M. Thomson : Merci. Nous accueillons favorablement tous ces types d'approches, car nous avons besoin de coopération et de partenariats qui réunissent le plus grand nombre d'intervenants qui peuvent aider à trouver la meilleure façon d'offrir ce service aux Canadiens qui ne l'ont pas actuellement. Qu'il s'agisse de collaborer avec des municipalités, avec d'autres organismes provinciaux, avec le secteur privé, avec le secteur public ou entre les différentes compétences à l'échelon fédéral, provincial ou municipal, ce sont toutes des possibilités qui doivent être explorées pour veiller à ce que nous ayons les ressources financières et humaines nécessaires pour atteindre cet objectif.

J'aimerais ajouter que les deux endroits auxquels vous avez fait référence, à savoir Thunder Bay et Olds, en Alberta, sont des régions dans lesquelles nos membres sont présents. En effet, Tbaytel est l'un de nos membres, tout comme Olds Fibre, et ils s'efforcent de saisir les occasions qui se présentent dans leur collectivité.

M. Saras : Eh bien, j'aimerais répondre à cette question en revenant sur l'une des réponses qui ont été données au sénateur Dawson.

On peut trouver des fonds en taxant les énormes entreprises comme Amazon et Google. Le gouvernement du Canada dépense 350 millions de dollars en programmes de publicité sur Google et Amazon, et ce sont deux entreprises américaines. Elles ne paient pas d'impôt. Nous avons des entreprises ici. Nous avons des services ici, mais nous ne recevons pas d'argent du gouvernement du Canada. Pourquoi ne pouvons-nous pas taxer Amazon et Google et d'autres grandes entreprises et utiliser cet argent pour améliorer les services que nous offrons ici?

En ce qui concerne votre question, sénatrice, je tiens à vous dire que les gens qui habitent dans ces régions sont oubliés s'ils ne parlent pas anglais ou s'ils vivent dans une région qui est hors de portée. Ils ne connaissent rien. C'est la raison pour laquelle nous sommes ici et que nous affirmons qu'il est temps que le CRTC change cette culture. Il ne s'agit pas seulement des gens d'affaires dans les communautés francophones et anglophones. Les communautés ethniques devraient également commencer à se renforcer, afin de mieux servir leurs membres.

I am an old man. I have been in this profession for 55 years. I have seen so many changes in Canada, but we have failed up to this point. We are bringing people here and we promise them a paradise. They are coming here, and sometimes they are facing hell because they don't understand, and no one wants to help them. Please, gentlemen and ladies, please, it's time. I believe the right time is now. You can make the difference.

Senator Galvez: Thank you very much for this interesting conversation we are having. Every time we listen to a new witness, the situation gets more complex.

I have a question for Mr. Thomson and one for Mr. Saras.

I agree with your third recommendation that the legislation should promote the competitive delivery of broadband services. You suggest that the Telecommunications Act be amended to authorize the CRTC to act as a single regulator for all support and structure attachments. However, you then explained that currently the CRTC sets the rate attachments to support structures owned by federally regulated telecom companies while provincial utility regulators set the rates for hydro-owned structures.

This is new to me. Can you explain that a bit more? We are just talking about the hardware, the tangibles, the structures. Can you explain how this works presently and why it is like that?

Mr. Thomson: Prior to 2003, the CRTC acted as if it had jurisdiction over telephone poles and provincially owned hydro poles. No one questioned that, and for decades it regulated the rates and the terms for telephone companies or other telecommunications companies to get access to those poles.

In 2003 there was a court case that made it all the way up to the Supreme Court. The Supreme Court ruled that there is nothing in the Telecommunications Act that gave the commission power over the provincial utility poles. It still had power over the telecom poles because it was a telecom regulator, but there was nothing in the act that specifically gave it jurisdiction over provincial hydro poles. At that point, the jurisdiction moved to the provinces to deal with those poles, and the provinces took on that role and deal with poles in their own different ways.

The Ontario Energy Board is the regulator for hydro poles now in Ontario. They recently approved an increase in the rates, from \$20 to \$40 — a 100 per cent increase in the pole rates, which is problematic. That means that it is an increased cost and an ongoing operating cost for telephone companies and telecom companies, like our smaller members, in order to provide

Je suis un vieil homme. Je fais ce métier depuis 55 ans. J'ai observé tellement de changements au Canada, mais nous avons échoué jusqu'ici. En effet, nous amenons des gens ici et nous leur promettons le paradis. Ils arrivent et parfois, c'est l'enfer, car ils ne comprennent pas et personne ne veut les aider. S'il vous plaît, mesdames et messieurs, c'est le temps. Je crois que le bon moment, c'est maintenant. Vous pouvez changer la donne.

La sénatrice Galvez : Je vous remercie de la conversation intéressante que nous avons maintenant. Chaque fois que nous écoutons un nouveau témoin, la situation devient plus complexe.

J'ai une question pour M. Thomson et une pour M. Saras.

Je suis d'accord avec votre troisième recommandation selon laquelle la loi devrait favoriser la prestation concurrentielle de services à large bande. Vous suggérez de modifier la Loi sur les télécommunications afin d'autoriser le CRTC à agir à titre d'organisme de réglementation unique pour tous les frais de fixation aux structures de soutien. Toutefois, vous avez expliqué que le CRTC établit actuellement les frais de fixation aux structures de soutien appartenant aux entreprises de télécommunications sous réglementation fédérale, tandis que les organismes de réglementation des services publics provinciaux établissent les frais pour les structures appartenant aux entreprises d'hydroélectricité.

Je ne savais pas cela. Pouvez-vous approfondir ce point? Nous parlons seulement d'équipement, d'éléments tangibles et de structures. Pouvez-vous nous expliquer comment cela fonctionne présentement et pourquoi c'est comme cela?

M. Thomson : Avant 2003, le CRTC agissait comme s'il avait compétence sur les poteaux de téléphone et les poteaux d'électricité appartenant aux provinces. Personne ne contestait cela et pendant des décennies, la commission a réglementé les taux et les conditions de l'accès des compagnies de téléphone ou d'autres entreprises de télécommunications à ces poteaux.

En 2003, une affaire juridique s'est rendue jusqu'à la Cour suprême. La Cour suprême a tranché que rien dans la Loi sur les télécommunications ne donnait à la commission compétence sur les poteaux de services publics provinciaux. La commission avait toujours compétence sur les poteaux de télécommunications, car c'est un organisme de réglementation des télécommunications, mais rien dans la loi ne lui donne compétence sur les poteaux d'électricité provinciaux. À ce moment-là, cette compétence a été transférée aux provinces, et les provinces ont assumé ce rôle et s'occupent de leurs poteaux chacune à leur façon.

Actuellement, c'est la Commission de l'énergie de l'Ontario qui réglemente les poteaux d'électricité en Ontario. Récemment, l'organisme a approuvé une augmentation des frais, qui sont passés de 20 \$ à 40 \$, ce qui signifie une augmentation de 100 p. 100 du tarif applicable aux poteaux, ce qui pose un problème. En effet, cela représente une augmentation du coût et

services to their customers. That is why we are saying the Ontario Energy Board is the best example because it is the most recent one. It is focused on energy prices. It doesn't have the expertise to deal with attaching to hydro poles. It doesn't have any mandate to deal with that broader policy objective of extending broadband services across the country, so it doesn't pay attention to those matters, but it sets a rate. The CRTC has 40 years of experience in this area and has the mandate to deal with telecom and broadband issues. Therefore, our argument is that the act should say that the CRTC has jurisdiction over all poles.

Senator Galvez: Can I ask you, chair, to ask the analysts to make a document explaining this situation? Because I think this is important. Money and rates are involved, and also the poles and the way it is working right now.

Mr. Thomson: We would be happy to work with you to provide you that information.

The Chair: That would be terrific if you could.

Senator Galvez: I come from Peru. I speak Spanish. I lived in Italy. I speak Italian. I like to be in contact, and I like to know what is going on in Latin America, and I am a fan of soccer. If I want to know anything, wherever I am in the world — even when I visited the North — I go to the Internet and I read. I am worried about what is happening in Brazil right now with the next election. I read Portuguese. I have access, through the Internet, to newspapers, TV and everything. What is the problem for these people? Why can't they get access? Is it because the Internet doesn't get there? What is the real problem, and what is the most efficient way of solving this problem?

Mr. Saras: Senator, people are coming to Toronto. Sometimes they have two, three, four kids. They work in jobs that pay \$14 per hour, the minimum wage, for many years. They have to educate themselves. Do you think it is easy for them to have an expense of \$200 every month to pay for the Internet or to buy a computer or anything else?

Let's be realistic. I am an immigrant. You are an immigrant. I have been through this hell, and you have been through this hell. I cannot accept this question from someone who suffers the same thing as I suffered. People are coming here, and some of them don't know how to deal with their own kids. It is an entirely new culture. Don't tell me that the Brazilian culture is equal to Canadian culture. It is entirely different. It is a new planet. They are coming to Canada, and they don't understand many things because down there are different things. I come from Greece —

un coût d'exploitation permanent pour les compagnies de téléphone et les entreprises de télécommunications, par exemple nos petites entreprises membres, pour la prestation de services à leurs clients. C'est pourquoi nous disons que la Commission de l'énergie de l'Ontario est le meilleur exemple, car c'est le plus récent. Elle se concentre sur les prix de l'énergie. Elle n'a pas d'expertise en matière de tarifs de fixation aux poteaux électriques. Elle n'a pas de mandat lié à l'objectif stratégique plus vaste consistant à élargir les services à large bande à l'échelle du pays, et elle ne porte donc aucune attention à cet enjeu, mais elle fixe ces tarifs. Le CRTC a 40 ans d'expérience dans ce domaine, et il a le mandat de s'occuper des enjeux liés aux télécommunications et au service à large bande. C'est pourquoi nous soutenons que la loi devrait accorder compétence au CRTC sur tous les poteaux.

La sénatrice Galvez : Monsieur le président, puis-je vous demander de demander aux analystes de préparer un document qui explique la situation? Je crois que c'est important. Il est question d'argent et de taux, ainsi que des poteaux et de la façon dont tout cela fonctionne.

M. Thomson : Nous serions heureux de collaborer avec vous et de vous fournir ces renseignements.

Le président : Ce serait excellent.

La sénatrice Galvez : Je viens du Pérou et je parle espagnol. J'ai vécu en Italie et je parle italien. J'aime rester au courant de ce qui se passe en Amérique latine, et j'aime beaucoup le soccer. Si je veux savoir quelque chose, peu importe où je me trouve dans le monde — même lorsque j'ai visité le Nord —, je vais lire sur Internet. En ce moment, je m'inquiète de ce qui se passe au Brésil en raison des prochaines élections. Je lis le portugais et j'ai accès, grâce à Internet, à des journaux, à la télévision et à tout le reste. Quel est le problème de ces gens? Pourquoi ne peuvent-ils pas obtenir cet accès? Est-ce parce que l'Internet ne se rend pas chez eux? Quel est le vrai problème et quelle est la façon la plus efficace de le résoudre?

M. Saras : Sénatrice, les gens qui arrivent à Toronto ont parfois deux, trois ou quatre enfants. Ils travaillent à 14 \$ de l'heure, le salaire minimum, pendant de nombreuses années. Ils doivent s'éduquer. Croyez-vous qu'il est facile pour eux de dépenser 200 \$ par mois pour Internet ou pour acheter un ordinateur ou pour autre chose?

Il faut être réaliste. Je suis immigrant. Vous êtes immigrante. Je suis passé par cet enfer, et vous êtes passée par cet enfer. Je ne peux pas accepter cette question d'une personne qui a enduré les mêmes choses que moi. Des gens arrivent ici et certains d'entre eux ne savent pas comment s'occuper de leurs propres enfants. C'est une culture complètement nouvelle. Ne me dites pas que la culture brésilienne est identique à la culture canadienne. Ce sont deux cultures complètement différentes. C'est une nouvelle planète. Ils arrivent au Canada et il y a de nombreuses choses

Senator Galvez: Don't get me wrong. I just want to solve the problem, but to solve the problem we have to know what the problem is. You are saying it is that the immigrants that arrive don't have enough money to get a connection to the Internet.

Mr. Saras: Yes. Correct.

Senator Galvez: Okay.

Mr. Saras: Let me tell you something. With respect to my household, I pay about \$300 every month for the telephone, Internet and TV. For the last 40 years, the CRTC has been giving licences to valued businessmen, and they are bringing channels directly from other countries, from Brazil, Greece and Italy. They are specialty channels. To get that channel you have to pay \$35 a month to have access to it.

Senator Galvez: I think the problem is not getting access to a program in a different language. I think what you want also is that the people here develop their own content, that is what you want?

Mr. Saras: Correct.

Senator Galvez: There is an issue with a higher Internet cost that not everyone can pay, and the other problem is that there are no funds for immigrants here to develop their content.

Mr. Saras: Correct.

Senator Galvez: Okay. I don't think we are looking at all of that here, but it is important that we understand the problem. Thank you.

Mr. Saras: Thank you.

The Chair: I think it is very important.

[*Translation*]

Senator Boisvenu: I thank our witnesses. My first question is for Mr. Thomson. On October 2, the committee heard from Mr. Hutchison from the University of Toronto, who talked about wireless access. I would like to read to you what he said, so that you can comment:

The fact is that if you read independent studies of us nationally. . . we will be sitting, in various measures, at number 20 in the world.

— he is talking about wireless access.

qu'ils ne comprennent pas, car c'était différent dans leur pays. Je viens de la Grèce...

La sénatrice Galvez : Ne vous méprenez pas sur le sens de mes paroles. Je veux seulement résoudre le problème, mais, pour le résoudre, nous devons le comprendre. Vous dites que c'est parce que les immigrants qui arrivent au pays n'ont pas assez d'argent pour se payer une connexion à Internet.

M. Saras : Oui. C'est exact.

La sénatrice Galvez : D'accord.

M. Saras : Permettez-moi de vous dire quelque chose. Pour mon logement, je paie environ 300 \$ par mois pour le téléphone, l'Internet et la télévision. Ces 40 dernières années, le CRTC a accordé des permis à des gens d'affaires, et ces gens diffusent des chaînes qui viennent directement d'autres pays, comme le Brésil, la Grèce et l'Italie. Ce sont des chaînes spécialisées. Pour avoir accès à ces chaînes, il faut payer 35 \$ par mois.

La sénatrice Galvez : Je crois que le problème, c'est le manque d'accès à un programme dans une langue différente. Je crois aussi que vous souhaitez que les gens qui sont ici élaborent leur propre contenu, n'est-ce pas?

M. Saras : C'est exact.

La sénatrice Galvez : Il y a le problème du coût élevé d'Internet que tout le monde ne peut pas se permettre. L'autre problème, c'est l'absence de financement au pays pour permettre aux immigrants d'élaborer leur propre contenu.

M. Saras : C'est exact.

La sénatrice Galvez : D'accord. Je ne crois pas que nous examinions tous ces éléments ici, mais il est important que nous comprenions le problème. Merci.

M. Saras : Merci.

Le président : Je crois que c'est très important.

[*Français*]

Le sénateur Boisvenu : Merci à nos deux témoins. Ma première question s'adresse à M. Thomson. Le 2 octobre, M. Hutchison, de l'Université de Toronto, comparaisait devant le comité et il a fait une déclaration au sujet de l'accès sans fil. J'aimerais vous la lire, afin que vous puissiez la commenter :

Le fait est que si vous lisez les études indépendantes qui parlent de nous [...] nous nous situons selon diverses mesures, au 20^e rang dans le monde.

— il parle de l'accès sans fil.

We used to be down around number 30. We are not in the top tier when the OECD or Harvard or other organizations do national measures.

That ranking is a few years old. Where does Canada currently sit compared with other OECD countries in terms of access to wireless networks?

[English]

Mr. Thomson: I'm afraid I don't have that information.

[Translation]

Senator Boisvenu: Mr. Saras, if I have understood correctly, foreign media are using Canadian media to provide opinions or their position on various topics. Did I understand what you said?

[English]

Mr. Saras: Yes. The ethnic media is the way that daily events in Canada are reaching the ethnic communities. For example, two years ago the government accepted 35,000 refugees from Syria. Yesterday I was with a gentleman from Syria who is the head of an organization. He told me that the biggest problem the community is facing is that many of the young kids that came to Canada will be illiterate because the government stopped helping them with money, and so on. These people don't know what to do.

In the last few years, especially last year and this year, in the streets of Toronto, I found the number of people begging for money went up five to six times more than previously.

We brought people here. For one year the government supported them, and then they let them go on their own. They don't know the language. They don't know anything. They don't even understand what is going on around them. The Syrian community doesn't have even one publication or one radio program because they cannot afford it. They are not established.

[Translation]

Senator Boisvenu: Is one of its causes the fact that the government has not upheld its promise to invest \$50 million in ethnic media?

[English]

Mr. Saras: Yes, I believe it is not only this one. The moment the ethnic press receives support and can sustain and continue. The whole industry is going into crisis, not only the ethnic press,

Nous étions auparavant au 30^e rang environ. Nous ne sommes pas dans le premier tiers, selon les mesures nationales qu'effectue l'OCDE, Harvard ou d'autres organisations.

Cette classification date de quelques années. Où le Canada se situe-t-il aujourd'hui par rapport à l'ensemble des pays de l'OCDE au chapitre de l'accès au réseau sans fil?

[Traduction]

M. Thomson : J'ai bien peur de ne pas avoir ces renseignements.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Monsieur Saras, si j'ai bien compris, des médias étrangers se servent des médias canadiens pour émettre des opinions ou leur position sur des sujets variés. Ai-je bien compris votre déclaration à ce sujet?

[Traduction]

M. Saras : Oui. C'est par l'entremise des médias étrangers que l'actualité canadienne est communiquée aux communautés ethniques. Par exemple, il y a deux ans, le gouvernement a accepté 35 000 réfugiés de la Syrie. Hier, j'étais avec un Syrien qui dirige un organisme. Il m'a dit que le plus gros problème auquel fait face la communauté, c'est qu'un grand nombre de jeunes enfants qui sont venus au Canada seront analphabètes, car le gouvernement a cessé de les aider financièrement, et cetera. Ces gens ne savent pas quoi faire.

Ces dernières années, et en particulier l'an dernier et cette année, j'ai découvert que le nombre de personnes qui quêtent de l'argent dans les rues de Toronto est cinq à six fois plus élevé qu'auparavant.

Nous avons fait venir des gens ici. Pendant un an, le gouvernement les a appuyés et ensuite, il les a laissés se débrouiller. Ils ne connaissent pas la langue. Ils ne savent rien. Ils ne comprennent même pas ce qui se passe autour d'eux. La communauté syrienne n'a pas une seule publication ou un seul programme de radio, car elle ne peut pas se le permettre. Ces gens ne sont pas établis.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Le fait que le gouvernement n'a pas respecté sa promesse d'investir 50 millions de dollars dans les médias ethniques en est-il une des causes?

[Traduction]

M. Saras : Oui, et je crois que ce n'est pas la seule cause. Les médias ethniques doivent recevoir du soutien pour poursuivre leurs activités de façon durable. L'ensemble de l'industrie est en

but the *Toronto Sun*, the *Toronto Star*, *The Globe and Mail*, all the big publications of the country. It is the same for Quebec.

I want to remind you that last month the community papers of Quebec ran an editorial — all of them — accusing the Government of Canada of spending less than 2 per cent of its budget for advertisements to support the community papers of Quebec. This is even worse in the other provinces. If the government cannot stand to support the industry, what are we going to do?

Remember the big crisis 10 or 15 years ago with the banks? The Government of Canada stepped in with \$25 billion to support the banks. The same thing was done with GM. They gave them \$25 billion. There are 1,000 papers and another 200 radio and television stations with more than 15,000 people making a living from this sector or industry. If we don't support them, all of them are going down, and this will be another 10,000 people looking for jobs.

Senator Wetston: Mr. Thomson, I want to follow up on Senator Galvez's question. CRTC jurisdiction, provincial regulatory jurisdiction, poles are obviously electricity distribution infrastructure for obvious reasons. I understand your statement.

Remind me of the following: Has there been any constitutional decision since the one you referred to regarding the constitutional authority over poles that you are aware of?

Mr. Thomson: No, there has not been, but we have done some investigation in that area, and we believe it is a jurisdictional issue that can be solved by giving it to the commission.

Senator Wetston: I understand that. I have some experience in that area myself. There are differing opinions about that, but that is not my point here.

I was trying to understand one thing about your suggestion. I thought the OEB did a major comprehensive review of the policy framework associated with attachments to poles. Isn't that correct?

Mr. Thomson: It did undertake a lengthy investigation, yes.

Senator Wetston: It concluded that they had authority under a section of the Ontario Energy Board Act because it is part of the electricity framework and the extension of those services. I think that was one of the conclusions. But my question is this: I thought they relied on market rates and didn't set the rates for those attachments. Wasn't that the case?

crise — non seulement la presse étrangère, mais également le *Toronto Sun*, le *Toronto Star*, le *Globe and Mail* et toutes les grandes publications du pays. C'est la même chose au Québec.

J'aimerais vous rappeler que le mois dernier, les journaux communautaires du Québec — tous les journaux communautaires — ont publié un éditorial dans lequel ils accusent le gouvernement du Canada de dépenser moins de 2 p. 100 de son budget de publicité pour appuyer les journaux communautaires du Québec. C'est encore pire dans les autres provinces. Si le gouvernement ne peut pas appuyer l'industrie, que ferons-nous?

Vous souvenez-vous de la grande crise qui a touché les banques il y a 10 ou 15 ans? Le gouvernement du Canada est intervenu en versant 25 milliards de dollars pour appuyer les banques. Il a fait la même chose pour l'entreprise GM. Il lui a donné 25 milliards de dollars. Il y a 1 000 journaux et 200 stations de télévision et de radio qui emploient plus de 15 000 personnes dans ce secteur ou dans cette industrie. Si nous ne les appuyons pas, ils disparaîtront tous et 10 000 autres personnes se chercheront un emploi.

Le sénateur Wetston : Monsieur Thomson, j'aimerais revenir à la question posée par la sénatrice Galvez. Sous la compétence du CRTC ou sous la compétence réglementaire des provinces, les poteaux représentent manifestement une infrastructure de distribution d'électricité pour des raisons évidentes. Je comprends votre déclaration.

À votre connaissance, une décision constitutionnelle a-t-elle été rendue depuis celle à laquelle vous avez fait référence en ce qui concerne la compétence constitutionnelle sur les poteaux?

M. Thomson : Non, aucune décision n'a été rendue, mais nous avons mené quelques recherches dans ce domaine et nous croyons que cette question de compétence peut être résolue en accordant cette compétence à la commission.

Le sénateur Wetston : Je comprends cela. J'ai une certaine expérience dans ce domaine. Les opinions diffèrent sur le sujet, mais ce n'est pas le point que je fais valoir ici.

Je tentais de comprendre une chose liée à votre suggestion. Je pensais que la Commission de l'énergie de l'Ontario avait effectué un examen complet du cadre stratégique des frais de fixation aux poteaux. N'est-ce pas exact?

M. Thomson : Elle a mené une longue enquête, oui.

Le sénateur Wetston : Elle a conclu qu'elle avait compétence en vertu d'un article de la Loi sur la Commission de l'énergie de l'Ontario, car elle fait partie du cadre de gestion de l'électricité et du prolongement de ces services. Je crois que c'était l'une des conclusions. Toutefois, je croyais qu'elle se fondait sur les taux du marché et qu'elle n'établissait pas ces frais de fixation. N'était-ce pas le cas?

Mr. Thomson: They did an investigation and looked at a number of different inputs and ultimately set the rate, yes.

Senator Wetston: No, I am saying they didn't set the rates. They are relying on market rates. What I would like you to confirm is whether the OEB is setting those rates or relying on market forces to determine those rates. That is my question. I don't have the answer to that, but I have some familiarity with it.

The Chair: That is in Ontario?

Senator Wetston: Yes, the Ontario Energy Board. You would have one in Saskatchewan as well.

The Chair: I don't know whether we do.

Senator Wetston: I am sure you have something there.

The Chair: We have a Crown corporation.

Mr. Thomson: The rates are regulated. The notion of there being market rates out there is a question mark for me.

Senator Wetston: We will find out when you provide that document to this committee, and I will do my own investigation since I have familiarity with it. We will compare notes.

Mr. Thomson: Thank you very much.

The Chair: Mr. Saras, you mentioned Rogers and Omni. Was there a commitment by Rogers to provide a community service to the ethnic community as far as cable is concerned when they applied for the licence?

Mr. Saras: Rogers received from the CRTC two licences for Omni 1 and Omni 2, which are supposed to be multicultural channels serving only the various communities. After three years of service and by the time they received the licence, they made a business decision that the channels will be much more profitable if they changed to sports in English. So they fired all 280 people. Some of them were volunteers for five or six years and they worked for a short period of time until Rogers said that they cannot sustain them and they fired them.

Then they went back to the CRTC and submitted a new plan and said that, yes, in prime time we will broadcast sports, which are much more profitable.

They retained one or two ethnic programs with the big communities, namely the Chinese and Italian communities, in order to make more money and to keep the licence. They applied to the CRTC again for another five multicultural channels. Last

M. Thomson : La commission a mené des recherches et a examiné différents intrants et au bout du compte, elle a établi les frais, c'est exact.

Le sénateur Wetston : Non, je dis que la commission n'a pas établi ces frais. Elle se fonde plutôt sur les taux du marché. J'aimerais que vous confirmiez si la Commission de l'énergie de l'Ontario fixe ces frais ou si elle les détermine en se fondant sur les forces du marché. C'est ma question. Je n'ai pas la réponse à cette question, mais je connais un peu le sujet.

Le président : Est-ce en Ontario?

Le sénateur Wetston : Oui, c'est la Commission de l'énergie de l'Ontario. La Saskatchewan a sûrement aussi une telle commission.

Le président : Je ne sais pas si c'est le cas.

Le sénateur Wetston : Je suis certain que vous avez quelque chose de ce genre.

Le président : Nous avons une société d'État.

M. Thomson : Les taux sont réglementés. J'aimerais donc savoir s'il y a des taux du marché dans ce cas-ci.

Le sénateur Wetston : Nous aurons la réponse lorsque vous ferez parvenir ces documents au comité, et je mènerai mes propres recherches, puisque je connais un peu le sujet. Nous pourrions ensuite comparer nos conclusions.

M. Thomson : Merci beaucoup.

Le président : Monsieur Saras, vous avez mentionné Rogers et Omni. L'entreprise Rogers s'était-elle engagée à fournir un service communautaire par câble à la communauté ethnique lorsqu'elle a fait une demande de permis?

M. Saras : Rogers a reçu deux permis du CRTC pour Omni 1 et Omni 2, qui sont censées être des chaînes multiculturelles qui servent seulement les diverses communautés. Après trois ans de service et au moment de recevoir son permis, l'entreprise a décidé que les chaînes seraient beaucoup plus rentables si elle les transformait en chaînes de sports en anglais. L'entreprise a donc congédié 280 personnes. Certaines d'entre elles avaient été bénévoles pendant cinq ou six ans et elles avaient travaillé pendant une courte période avant que l'entreprise Rogers leur dise qu'elle ne pouvait pas les soutenir et les congédier.

Ensuite, l'entreprise a présenté un nouveau plan au CRTC pour l'aviser qu'elle diffuserait des sports aux heures de grande écoute, car c'est beaucoup plus rentable.

L'entreprise a conservé une ou deux émissions ethniques pour les grandes communautés, c'est-à-dire les communautés chinoises et italiennes, afin de faire plus d'argent et de garder le permis. Elle a ensuite fait une autre demande au CRTC pour

year, I believe the CRTC gave them a licence for one year. Next month, they will have hearings to renew the term. Of course, I am the one who will stand against Rogers again next month. I will be in Ottawa for those hearings because this cannot be done.

It is very simple. This society is evolving. We should understand this. We cannot say that we are multicultural and talk about multiculturalism, yet we cannot provide anything to various cultures. We have to help these people integrate into our culture. By isolating them, they will never integrate.

I come from a culture and a society where in my very first years, I knew the hell of a civil war. Many times —

The Chair: Where are you from?

Mr. Saras: I'm from Greece. I lost sleep many times thinking about the future of this society. I hope neither you nor your kids will know those circumstances. But, please, we have to take action to ensure that this will never happen in this country. Thank you.

The Chair: Thank you, Mr. Saras. We have just had a good meeting. Any further questions, senators?

If not, gentlemen, thank you very much for a very interesting hour and a half.

Senator Dawson: I was absent last week, but I noticed that we were referred Bill C-64 on shipwrecks.

The Chair: It did get referred, yes. We will deal with that ASAP, I would think. It has precedence, so we'll have to figure out what to do with the rest of the people we have invited for future meetings.

Thank you very much, witnesses and senators.

(The committee adjourned.)

obtenir cinq autres chaînes multiculturelles. L'an dernier, je crois que le CRTC lui a accordé un permis pour une année. Le mois prochain, il y aura des audiences pour renouveler cette période. Manifestement, je suis la personne qui s'opposera encore à Rogers le mois prochain. Je serai à Ottawa pour ces audiences, car on ne peut pas faire cela.

C'est très simple. La société évolue. Nous devrions comprendre cela. Nous ne pouvons pas affirmer que nous sommes une société multiculturelle et parler de multiculturalisme sans offrir quoi que ce soit aux différentes cultures. Nous devons aider ces gens à s'intégrer dans notre culture. Si nous les isolons, ils ne pourront jamais s'intégrer.

Je viens d'une culture et d'une société dans laquelle, dès mes premières années, j'ai connu l'enfer d'une guerre civile. À de nombreuses reprises....

Le président : D'où venez-vous?

M. Saras : Je viens de la Grèce. Bien souvent, je suis resté éveillé la nuit en pensant à l'avenir de cette société. J'espère que ni vous ni vos enfants ne connaîtrez cette situation. S'il vous plaît, nous devons prendre des mesures pour veiller à ce que cela ne se produise jamais dans ce pays. Merci.

Le président : Merci, monsieur Saras. C'était une bonne réunion. Y a-t-il d'autres questions, sénateurs?

Sinon, messieurs, je vous remercie beaucoup de la discussion intéressante que nous avons eue au cours de la dernière heure et demie.

Le sénateur Dawson : J'étais absent la semaine dernière, mais j'ai remarqué qu'on nous a renvoyé le projet de loi C-64 sur les épaves.

Le président : Il nous a été renvoyé, en effet. Je pense que nous nous en occuperons le plus rapidement possible. Il a préséance, et nous devons donc déterminer ce que nous ferons avec le reste des gens que nous avons invités aux prochaines réunions.

J'aimerais remercier chaleureusement les témoins et les sénateurs.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, October 24, 2018

The Standing Senate Committee on Transport and Communications met this day at 6:47 p.m. to examine how the three federal communications statutes (the Telecommunications Act, the Broadcasting Act, and the Radiocommunication Act) can be modernized to account for the evolution of the broadcasting and telecommunications sectors in the last decades.

Senator David Tkachuk (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Transport and Communications. Last June, the Senate authorized the committee to examine and report on modernizing the three federal communications statutes: the Telecommunications Act, the Broadcasting Act and the Radiocommunication Act.

This evening, we continue our special study. I would like to welcome our witnesses. From the Movie Theatre Association of Canada, we have Michael Paris; from the Forum for Research and Policy in Communications, Monica Auer, Executive Director; and from the Alliance des producteurs francophones du Canada, Carol Ann Pilon, Executive Director; and Michel Houle, Consultant, Cultural Industries and Communications.

I thank you all for coming here today. We look forward to a lively discussion on the three communications and broadcasting acts.

Michael Paris, Movie Theatre Association of Canada: Good evening, honourable members of the Senate. Thank you for the opportunity to present to the committee tonight.

The Movie Theatre Association of Canada is the trade organization representing the interests of the exhibitors behind more than 3,000 cinema screens across Canada. We are exactly as the name suggests: We are cinema operators and lovers of cinema. We act for both chains and hundreds of independent cinemas across Canada. Our members sell the tickets, scoop the popcorn and ensure the films are presented in the way the creators intended on the big screen.

Although we are not directly governed by the legislation that is the subject of this review, our membership has a vested stake in any modernization of broadcasting and telecommunications legislation, because the changes occurring in those sectors directly affect the business of cinema.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 24 octobre 2018

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, pour poursuivre son étude sur la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications (la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication) pour tenir compte de l'évolution des secteurs de la radiodiffusion et des télécommunications durant les dernières décennies.

Le sénateur David Tkachuk (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent des transports et des communications. En juin dernier, le Sénat a autorisé le comité à étudier, en vue d'en faire rapport, la façon de moderniser les trois lois fédérales sur les télécommunications, soit la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication.

Ce soir, nous poursuivons notre étude spéciale. Je souhaite la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons Michael Paris, de l'Association des cinémas du Canada; Monica Auer, directrice générale du Forum for Research and Policy in Communications; et, enfin, de l'Alliance des producteurs francophones du Canada, Carol Ann Pilon, directrice générale, et Michel Houle, consultant, Industries culturelles et communications.

Merci à vous tous d'être venus aujourd'hui. Nous nous attendons à une discussion très animée au sujet des trois lois sur les communications et la radiodiffusion.

Michael Paris, Association des cinémas du Canada : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs. Je vous remercie de me donner l'occasion de prendre la parole devant le comité.

L'Association des cinémas du Canada est l'organisation commerciale qui représente les intérêts des exploitants de plus de 3 000 écrans de cinéma à l'échelle du Canada. Notre nom le dit. Nous sommes des exploitants de cinémas, et des cinéphiles. Nous représentons aussi bien les chaînes de cinémas que les centaines de cinémas indépendants au Canada. Nos membres vendent les billets, servent le maïs éclaté et veillent à présenter les films sur grand écran dans le respect de l'intention des créateurs.

Nous ne sommes pas directement assujettis aux lois qui font l'objet de cet examen, mais nos membres ont des intérêts directs dans toute modernisation des lois touchant la radiodiffusion et les télécommunications, car les changements qui se produisent dans ce secteur ont des effets directs sur les salles de cinéma.

I have some quick things to tell you about our members. First, exhibitors rent films from distributors. We have producers, distributors and exhibitors at the end of the chain. They keep less than 50 per cent of any ticket they sell, and they don't effectively control the product that we show. The CEO of Cineplex will tell you we serve the dinner but we don't cook the steak. That describes the role of exhibitors in the chain.

As a sector of the film industry, we are more than 80 per cent Canadian-owned, and that includes mom-and-pop locations in places big and small.

We employ tens of thousand of Canadians. We are a leading first-time employer. Like any business, exhibitors are extremely cost-sensitive and are not immune from the disruption affecting the retail sector generally or, specifically, disruption in the entertainment industry.

As an industry, exhibition is facing a tremendous amount of disruption to a well-established business model. I know, from reviewing the transcripts, that has been the subject of much discussion before this committee.

As Telefilm noted in a 2016 study, while theatres still attract two thirds of Canadians from time to time over the course of a year, Canadians are increasingly turning to streaming options. Before the question is asked, I am happy to admit off the top that, yes, I do have a Netflix account. We love movies and many of our members do as well.

Perhaps most relevant for some of the questions I anticipate, I should say that exhibitors are business owners who own buildings, employ Canadians directly, and we make significant tangible investments in our local communities.

To be blunt, the challenge for any out-of-home service provider is to persuade Canadians to leave the house. That is why you see cinema operators investing in upgrades to their physical facilities, adding VIP cinema experience options and programming alternative forms of content, nontraditional cinema, e-sports events, live opera, theatre, sporting events, et cetera.

Our competitors include traditional broadcasters, streaming services and options made possible by content theft and piracy.

We are not broadcasters or telecoms. We have no desire to attract that form of regulation. The comments provided tonight are intended to respond to the first item in the committee's terms

Je vais vous donner rapidement de l'information sur nos membres. Premièrement, les exploitants louent les films auprès des distributeurs. Nous avons les producteurs, les distributeurs et les exploitants à la fin de la chaîne. Ils gardent moins de 50 p. 100 du prix de tout billet vendu, et ils n'ont pas de contrôle sur le produit qui est projeté. Le PDG de Cineplex vous dira que nous servons le repas, mais que nous ne faisons pas cuire le steak. Cela décrit le rôle des exploitants, dans la chaîne.

Nous formons un des secteurs de l'industrie du cinéma, et nous sommes à 80 p. 100 des propriétés canadiennes, ce qui inclut les entreprises familiales, autant dans les grands centres que dans les petites villes.

Nous employons des dizaines de milliers de Canadiens. Nous sommes un des principaux secteurs où les gens trouvent leur premier emploi. Comme c'est le cas de toutes les entreprises, les exploitants sont très sensibles aux coûts et ne sont pas à l'abri des perturbations qui touchent le secteur du détail en général, et le secteur du divertissement en particulier.

En tant qu'industrie, les exploitants font face à d'énormes perturbations touchant un modèle d'affaire bien établi. J'ai lu les transcriptions, et je sais que cela a fait l'objet de beaucoup de discussions devant ce comité.

Comme Téléfilm l'a souligné dans une étude réalisée en 2016, les deux tiers des Canadiens vont aller de temps en temps au cinéma au cours d'une année, mais ils choisissent de plus en plus les options de visionnement en continu. Avant qu'on me pose la question, je vais admettre que, oui, j'ai un compte Netflix. Nous sommes des cinéphiles, et c'est le cas aussi de bon nombre de nos membres.

Je crois qu'en prévision de certaines questions auxquelles je m'attends, je devrais dire que les exploitants sont des propriétaires d'entreprises qui possèdent des immeubles, emploient des Canadiens directement, et nous faisons d'importants investissements concrets dans nos collectivités locales.

Franchement, l'enjeu pour tout fournisseur de services offerts à l'extérieur du foyer, c'est de persuader les Canadiens de sortir de chez eux. C'est la raison pour laquelle des exploitants de cinémas investissent afin d'améliorer leurs installations et ainsi d'offrir des options de cinéma VIP et des formes différentes de contenu, du cinéma non traditionnel, des événements de sport électronique, des opéras diffusés en direct, du théâtre, des événements sportifs, et ainsi de suite.

Nos concurrents sont les radiodiffuseurs traditionnels, les services de diffusion en continu et les options que le vol de contenu et le piratage rendent possibles.

Nous ne sommes pas des radiodiffuseurs ou des entreprises de télécommunication. Nous ne souhaitons pas ce genre de réglementation. Nos observations de ce soir visent à répondre au

of reference, which asks you to examine how the three statutes may promote the creation, production and distribution of competitive, quality Canadian content in both French and English.

The simple request from our membership is that the legislation under review be amended to ensure a level playing field.

How do we get there? We have two recommendations. First, to provide the CRTC with the tools to address piracy at home and abroad. Second, to address streaming that is akin to broadcasting.

On the first point, piracy. Our proposal would be to provide the CRTC with express power to address piracy by disabling access to websites the CRTC determines are blatantly, structurally or overwhelmingly engaged in content theft. This may be done via an independent body answerable to a court, provided that authority is empowered to act swiftly.

This isn't a new proposal, but it is one borne of an unprecedented consensus. The Fair Play Coalition that proposed this, and is continuing to propose it before various committees on the Hill as recently as a week ago, brings together Canadian artists, content creators, unions, guilds, producers, performers, broadcasters, distributors and exhibitors.

Turning to the Telecommunications Act, specifically, section 36 gives the CRTC the power to authorize but not to require ISPs to block access to a website. In our view, that should be amended with a subsection that provides the CRTC with the power to require all ISPs to disable access to websites that are blatantly, structurally or overwhelmingly engaged in piracy.

Similar regimes exist in 42 countries around the world, including the U.K. and Australia. In our view, the CRTC should have the same power.

Some before this committee have raised net neutrality concerns. It is important the committee consider the limits of that concept and what it truly means. There is some content that we, as a society, have agreed we are not neutral about and to which the concept of net neutrality doesn't apply.

The communication of hate speech, child pornography and piracy are all forms of prohibited content covered under provisions of the Criminal Code. Regulators should be given the power and practical tools to deal with the unlawful content efficiently. Doing so supports and shelters the growth and development of quality Canadian content. It also protects people who make investments in that content.

premier élément du mandat du comité, qui est d'examiner la manière dont ces trois lois favorisent la création, la production et la distribution de contenu canadien concurrentiel de qualité, tant en français qu'en anglais.

Ce que nos membres demandent est simple : que les lois à l'étude soient modifiées de manière à veiller à ce que les règles du jeu soient équitables.

Comment? Nous avons deux recommandations. Premièrement, donner au CRTC les outils qu'il lui faut pour s'attaquer au piratage ici même et à l'étranger. Deuxièmement, résoudre la question de la diffusion en continu qui s'apparente à la radiodiffusion.

En ce qui concerne le piratage, ce que nous proposons, c'est qu'on donne au CRTC le pouvoir exprès de s'y attaquer en désactivant l'accès aux sites web s'il juge que ces sites s'adonnent manifestement, structurellement ou principalement au vol de contenu. Cela peut se faire par l'intermédiaire d'un organisme indépendant qui rend des comptes à un tribunal, du moment qu'il a le pouvoir d'agir rapidement.

Cette proposition n'est pas nouvelle, mais elle découle d'un consensus sans précédent. La coalition Franc-Jeu, qui a proposé cela et qui continue de le préconiser devant divers comités sur la Colline — la semaine passée, encore —, rassemble des artistes, créateurs de contenus, syndicats, guildes, producteurs, interprètes, radiodiffuseurs, distributeurs et exploitants.

Dans la Loi sur les télécommunications en particulier, l'article 36 donne au CRTC le pouvoir d'autoriser les FSI à bloquer l'accès à un site web, mais pas le pouvoir de les obliger à le faire. D'après nous, il faudrait que ce soit modifié par l'ajout d'un paragraphe donnant au CRTC le pouvoir d'exiger de tous les FSI qu'ils désactivent l'accès à des sites web s'adonnant manifestement, structurellement ou principalement au piratage.

Il existe de tels régimes dans 42 pays du monde, notamment au Royaume-Uni et en Australie. D'après nous, le CRTC devrait avoir le même pouvoir.

Certains témoins ont soulevé, devant le comité, des préoccupations relatives à la neutralité d'Internet. Il est important que le comité se penche sur les limites de ce concept et sur son sens réel. Il y a du contenu pour lequel nous avons convenu, en tant que société, de ne pas être neutres, et auquel le concept de la neutralité d'Internet ne s'applique pas.

La propagande haineuse, la pornographie juvénile et le piratage sont des formes de contenu interdit en vertu des dispositions du Code criminel. Il faut donner aux organismes de réglementation le pouvoir et les outils pratiques nécessaires pour réagir efficacement au contenu illégal. Ce faisant, on appuie et on protège la croissance et le développement de contenu canadien de qualité. On protège aussi de cette façon les personnes qui investissent dans ce contenu.

Turning to the second point, addressing streaming that is akin to broadcasting. I have spoken about what we view as unfair competition vis-à-vis piracy. There are other foreign sources of content who gain the benefits of accessing the Canadian market without carrying any obligation to invest. Some don't even pay tax in Canada.

I will quote the former chair of the CRTC who was here a few weeks ago and said it succinctly:

... for the life of me, I don't understand. If you subscribe to Netflix, you don't pay HST. If you subscribe to CraveTV, which is the Canadian version, you pay. What on earth are we doing? We have a cultural policy to favour Canadian production, but we discriminate against Canadian distributors in favour of American ones.

For its part, I note that Cineplex, a Canadian company, does operate an online rental-and-purchase service and charges HST on its transactions.

It will not surprise anyone in this room to hear that cinema operators are in favour of uniform rules for content distributors such as Netflix. But more to the point, there should be a uniform regime for businesses offering services to Canadians and extracting benefits from their access to the Canadian market.

In that regard, if a streaming service is operating in Canada and providing services to retail customers, it follows that entity should be required to report as a Canadian business with equivalent regulatory tax and funding obligations of their fellow broadcast competitors, particularly as it concerns support for Canadian film.

I am sure the more you hear from industry groups, the more this committee will hear different versions of level playing fields. That is the view from the cinema balcony.

On behalf of our members, we thank you for your invitation and time tonight. I am pleased to respond to any questions, Mr. Chair.

Monica Auer, Executive Director, Forum for Research and Policy in Communications: Thank you for the invitation to appear.

FRPC is a non-profit corporation that conducts research and policy analysis about communications. Our research and public submissions are online at FRPC.net.

Generally, the forum believes the problems in Canada's communications systems today centre on costs, content and governance.

Concernant le deuxième point, celui de la diffusion en continu s'apparentant à la radiodiffusion, j'ai parlé de ce que nous voyons comme étant de la concurrence injuste, par rapport au piratage. Il y a d'autres sources étrangères de contenu qui profitent de l'accès au marché canadien sans aucune obligation d'y investir. Certains ne paient même pas de taxes au Canada.

Je vais vous citer l'ancien président du CRTC, qui est venu témoigner il y a quelques semaines. Voici ce qu'il a dit, en gros :

[...] je n'arrive vraiment pas à comprendre. Si vous vous abonnez à Netflix, vous ne payez pas la TVH. Si vous vous abonnez à CraveTV, qui est la version canadienne, vous payez cette taxe. Que faisons-nous exactement? Nous avons une politique culturelle en faveur de la production canadienne, mais nous exerçons une discrimination contre les distributeurs canadiens en faveur de distributeurs américains.

Je signale que Cineplex, une entreprise canadienne, exploite un service de location et d'achat en ligne et qu'elle perçoit la TVH sur ses transactions.

Personne ici ne sera surpris d'entendre que les exploitants de cinémas souhaitent des règles uniformes pour les distributeurs de contenu comme Netflix. Plus précisément, il devrait y avoir un régime uniforme pour les entreprises qui offrent des services aux Canadiens et qui tirent profit de leur accès au marché canadien.

À cet égard, si un service de diffusion en continu mène des activités au Canada et fournit des services aux clients de détail, cette entité devrait être tenue de faire rapport comme une entreprise canadienne et assumer, en matière de financement et d'impôt, des obligations équivalentes à celles de ses concurrents du domaine de la radiodiffusion, en particulier pour ce qui touche au soutien au cinéma canadien.

Je suis sûr que plus vous entendrez des témoins de l'industrie, plus les visions de ce que représentent des règles du jeu équitables vont varier. La vision que je vous ai présentée vient du balcon du cinéma.

Au nom de nos membres, je vous remercie de nous avoir invités. Je serai ravi de répondre à toutes les questions, monsieur le président.

Monica Auer, directrice générale, Forum for Research and Policy in Communications : Je vous remercie de m'avoir invitée à comparaître.

Le FRPC est une société sans but lucratif qui fait de la recherche et de l'analyse des politiques dans le domaine des communications. Nos recherches et nos présentations publiques sont en ligne sur FRPC.net.

En général, le forum estime que les problèmes des systèmes de communication au Canada sont principalement liés aux coûts, au contenu et à la gouvernance.

For many families, cell phones and the Internet are now essential services. Live-saving weather warnings sent to cell phones saved lives in Ottawa when it was hit by six tornadoes this past September.

Without regulation by the CRTC or the market, however, the prices paid by Canada's families and the economy for these services are too high, especially in rural areas and the North.

As for content, most broadcast programming, 50 years after the CRTC's creation, is foreign. Under the CRTC's regulations, only a third of private radio, music and discretionary TV programming need be Canadian. And in 2017, the CRTC lowered Canadian content requirements for private TV stations from 55 per cent to 17 per cent.

Under CRTC supervision, private TV stations reduced spending on Canadian drama from \$93 million in 2003 to \$41 million in 2017.

As for online programming services, the CRTC's 20-year-old digital media exemption order means no rules at all, even for collecting data, let alone ensuring that Canadian programs are available, discoverable and recommended.

Some of these problems arise from governance issues. First and foremost, the CRTC lacks direction and meaningful oversight. Just 5 of the 40 policy objectives in the Broadcasting Act are mandatory; none of the 10 policy objectives in the Telecommunications Act is mandatory.

The CRTC publishes very little data showing whether these objects are being met. When it deregulated basic cable rates in the late 1990s, for instance, it stopped collecting data on basic cable costs altogether, preventing evaluation of the affordability of cable.

The statute's current grant of discretion to the CRTC has tied the courts' hands; the lack of data hinders Parliament.

A second critical problem is the current laws do not require the CRTC to place the public interest first. This may explain why the CRTC often seems to care more about regulated companies' financial standing than subscriber costs.

Pour de nombreuses familles, les téléphones cellulaires et Internet sont devenus des services essentiels. Des avertissements de temps violent envoyés aux téléphones cellulaires ont sauvé des vies à Ottawa, quand six tornades ont frappé la région en septembre.

Cependant, sans réglementation par le CRTC ou le marché, les prix de ces services pour les familles canadiennes et l'économie sont trop élevés, en particulier dans les régions rurales et dans le Nord.

Quant au contenu, 50 ans après la création du CRTC, l'essentiel des émissions diffusées vient de l'étranger. Selon la réglementation du CRTC, seulement un tiers du contenu diffusé par la radio privée, de la musique et des émissions des services facultatifs de télévision doit être canadien. De plus, en 2017, le CRTC a abaissé les exigences en matière de contenu canadien pour les stations de télévision privées, les faisant passer de 55 p. 100 à 17 p. 100.

Sous la surveillance du CRTC, les stations de télévision privées ont réduit les sommes consacrées aux émissions dramatiques canadiennes de 93 millions de dollars en 2003 à 41 millions de dollars en 2017.

En ce qui concerne les services de programmation en ligne, l'ordonnance d'exemption relative aux médias numériques qui remonte à 20 ans signifie l'absence complète de règles, même pour la collecte de données, et moins encore pour ce qui est de veiller à ce que des émissions canadiennes soient offertes, et qu'elles soient repérables et recommandées.

Certains de ces problèmes découlent de problèmes de gouvernance. D'abord et avant tout, il manque au CRTC une orientation et la capacité d'exercer une surveillance efficace. Des 40 objectifs de la politique cités dans la Loi sur la radiodiffusion, il n'y en a que 5 qui sont obligatoires, et aucun des 10 objectifs de la politique qui sont énoncés dans la Loi sur les télécommunications n'est obligatoire.

Le CRTC publie très peu de données montrant que ces objectifs sont atteints. Quand il a déréglementé les tarifs de base du câble vers la fin des années 1990, par exemple, il a tout simplement cessé de recueillir des données sur les frais de câblodistribution, ce qui empêche l'évaluation de l'abordabilité du câble.

À cause du pouvoir discrétionnaire accordé par la loi au CRTC, les cours ne peuvent rien faire. Le manque de données nuit au Parlement.

Il y a un deuxième problème critique, et c'est que les lois actuelles n'obligent pas le CRTC à faire passer l'intérêt public en premier. C'est peut-être ce qui explique que le CRTC semble souvent se préoccuper davantage de la situation financière des sociétés réglementées que des coûts que les abonnés doivent payer.

As for content, the CRTC has said news is critical to democracy. Yet when Rogers cancelled Canadian local news on its Ethnic TV stations five months before the 2015 federal election, the CRTC waited until 2016 to announce it would not act.

Its Let's Talk TV policy weakened all local TV news by redefining the concept of news to include talk shows and documentaries.

Whose interests, then, will the CRTC place first if faced with a new crisis — if broadcasters close stations altogether, for instance?

The forum suggests Canada's communications systems be placed on a new path in three steps. In the short term, the Governor-in-Council should revise the 20-year-old foreign ownership direction so the CRTC may authorize non-Canadian online programming services' operation in Canada and set appropriate contributions to the country's broadcasting system. Until the direction is changed, the CRTC cannot revise its outdated, discriminatory digital exemption order; it cannot even collect data from these services.

In the medium term, the forum believes that Parliament should amend the Income Tax Act to require non-Canadian programming platforms to pay sales taxes on Canadian subscriptions and to eliminate the deductibility of foreign Internet advertising.

In the longer term, say by 2024, Parliament should amend its communications legislation, focusing its policy objectives on measurable and mandatory goals that serve the public interest. It should also require the collection and publication of relevant data about its goals and mandate decision-making transparency by regulatory authorities.

To conclude, Mr. Chair and honourable senators, our key message today is, unless Parliament begins to act quickly, Canadians could very well lose control over their communications systems. Without professional newsgathering and stories by and for Canadians, whose values will our children adopt? What will the world know of Canada?

By enacting communications legislation for the 21st century, Parliament will ensure that Canada retains its cultural sovereignty, it will promote new sources of revenue, more employment opportunities and will strengthen Canada's global brand. Thank you so much.

The Chair: Thank you.

Pour ce qui est du contenu, le CRTC a affirmé que les nouvelles sont essentielles à la démocratie. Pourtant, quand Rogers a annulé les nouvelles locales canadiennes dans ses stations de télévision ethniques cinq mois avant les élections fédérales de 2015, le CRTC a attendu à 2016 pour annoncer qu'il n'agirait pas.

Sa politique Parlons télé a affaibli toutes les nouvelles locales télévisées en redéfinissant le concept des nouvelles de sorte qu'il englobe les émissions-débats et les documentaires.

Quels intérêts le CRTC fera-t-il passer en premier, donc, s'il se retrouve devant une nouvelle crise — si des radiodiffuseurs ferment des stations, par exemple?

Le forum suggère que les systèmes de communication du Canada soient lancés sur une nouvelle voie, et ce, en trois étapes. À court terme, le gouverneur en conseil devrait revoir l'orientation donnée il y a 20 ans concernant la propriété étrangère, de sorte que le CRTC puisse autoriser l'exploitation par des entreprises étrangères de services de programmation en ligne et fixer des contributions appropriées au système de radiodiffusion du pays. Tant que l'orientation ne sera pas modifiée, le CRTC ne pourra pas revoir son ordonnance dépassée et discriminatoire d'exemption relative aux médias numériques; il ne peut même pas recueillir de données auprès de ces services.

À moyen terme, le forum estime que le Parlement devrait modifier la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'obliger les plateformes de programmation étrangère à payer les taxes de vente sur les abonnements canadiens et afin d'éliminer la déductibilité de la publicité étrangère sur Internet.

À long terme, disons d'ici 2024, le Parlement devrait modifier ses lois sur les communications en axant ses objectifs de politique sur des cibles mesurables et obligatoires qui servent l'intérêt public. Il devrait aussi exiger la collecte et la publication de données pertinentes sur ses cibles et exiger des processus de prise de décisions transparents de la part des organismes de réglementation.

En conclusion, monsieur le président, honorables sénateurs, notre message clé d'aujourd'hui, c'est que si le Parlement n'agit pas rapidement, les Canadiens pourraient très bien perdre le contrôle de leurs systèmes de communication. En l'absence de nouvelles professionnelles et d'histoires créées par et pour les Canadiens, quelles valeurs nos enfants vont-ils adopter? Qu'est-ce que le monde saura du Canada?

En adoptant des mesures législatives conçues pour le XXI^e siècle, le Parlement veillera à ce que le Canada conserve sa souveraineté culturelle, favorisera de nouvelles sources de revenus et raffermira l'image de marque mondiale du Canada. Merci infiniment.

Le président : Merci.

Ms. Pilon, please go ahead.

[*Translation*]

Carol Ann Pilon, Executive Director, Alliance des producteurs francophones du Canada: Mr. Chair, honourable senators, thank you for having us.

We believe that the reform of the Broadcasting Act should be based on the fundamental principle set out by the CRTC in its report on the future of programming distribution in Canada, and I quote:

. . . ensure that all players benefiting from Canada and Canadians participate in appropriate and equitable — though not necessarily identical — ways to benefit Canadians and Canada.

To do that, legislative amendments must clearly and explicitly subject any audio or video service provided on Canadian soil or collecting revenue from Canadians to the legislation, and integrate these into the broadcasting system. This should apply to traditional or new services, whether Canadian or not.

In addition, any new or revised legislation should be based on the principle of access for all Canadians to high-quality audio and video content created for and by Canadians, as well as the best international content, on any platform, device or technology they wish to use.

We could hold a lengthy discussion about the implementation modalities of these principles and perhaps we could do so during the question period, but since we have limited time for this presentation, we will focus on certain aspects that affect our members more directly, as well as the communities they come from.

As you know, the APFC speaks for the audiovisual and francophone production sector, and our members are the French-speaking independent producers from all regions of Canada outside Quebec.

We hope that the new Broadcasting Act will state, much more clearly than it does currently, that through its programming, the Canadian broadcasting system provides both a space for the expression of producers, creators and artists from official language minority communities, and a window into the situation, aspirations and achievements of those communities. We also wish to see the OLMCs represented at the CRTC, the regulatory body for that system.

To achieve that objective, we submit a series of concrete suggestions that could be put into effect, and which your committee could recommend.

Madame Pilon, nous vous écoutons.

[*Français*]

Carol Ann Pilon, directrice générale, Alliance des producteurs francophones du Canada : Monsieur le président, honorables sénateurs, nous vous remercions de nous recevoir.

Nous croyons que le principe fondamental autour duquel doit s'articuler la réforme de la Loi sur la radiodiffusion est celui que le CRTC a annoncé dans son rapport sur l'avenir de la distribution de la programmation au Canada, et je cite :

[...] que tous les acteurs qui profitent du Canada et des Canadiens s'impliquent de façon appropriée et équitable — sans nécessairement être identique — pour profiter aux Canadiens et au Canada.

Pour ce faire, les modifications législatives apportées devront clairement et explicitement assujettir à la législation et intégrer dans le système de la radiodiffusion tout service audio ou vidéo offert en sol canadien ou percevant des revenus de la part de Canadiens. Cela devrait s'appliquer aux services traditionnels ou nouveaux, qu'ils soient canadiens ou non.

De plus, toute loi, nouvelle ou révisée, devra être fondée sur le principe qu'il faut s'assurer que les Canadiens ont toujours accès à du contenu audio et vidéo de haute qualité créé pour et par des Canadiens, ainsi qu'au meilleur contenu à l'échelle mondiale, à partir de n'importe quelle plateforme, appareil ou technologie qu'ils souhaitent utiliser.

On pourrait discuter longuement des modalités de mise en œuvre de ces principes, et peut-être que nous pourrions le faire lors de la période des questions, mais comme le temps alloué à cette présentation est limité, nous nous concentrerons sur certains aspects qui touchent plus directement nos membres et les communautés dont ils sont issus.

Comme vous le savez, l'APFC est la porte-parole du secteur de l'audiovisuel et de la production en francophonie et regroupe des producteurs indépendants francophones de toutes les régions du Canada hors Québec.

Nous souhaitons que la nouvelle Loi sur la radiodiffusion affirme beaucoup plus clairement qu'elle ne le fait actuellement que, par sa programmation, le système canadien de radiodiffusion doit être, de façon notable, à la fois un lieu d'expression pour les producteurs, créateurs et artistes des communautés de langue officielle en situation minoritaire et un lieu de réflexion de la situation, des aspirations et des réalisations de ces communautés. Nous souhaitons également que les CLOSM soient représentés au sein de l'instance de régulation de ce système, soit le CRTC.

Pour ce faire, nous vous soumettons une série de suggestions concrètes qui pourraient être mises en œuvre et que votre comité pourrait recommander.

The first suggestion would be to add two national commissioners to the CRTC. The CRTC Act provides that the council may not have more than 13 members. A few years ago, with budget savings in mind, the government decided to appoint only nine members: a chairman, two vice-chairs, one for broadcasting and the other for telecommunications, and six commissioners representing a province or a group of provinces and territories. That situation created a deficit in francophone representation within the council and, in 2015, this forced it to postpone a review of the regulations governing commercial French-language radio, because there were not enough French-speaking commissioners to make up a quorum following the resignation of the francophone vice-chair, Mr. Pentefontas. The process was relaunched in 2016 and still has not come to fruition. The council finally decided to include it in a broader process involving francophone and anglophone radio.

Moreover, given the current structure of the board, OLMCs have little chance of being represented; the commissioners representing the mostly anglophone provinces or regions are generally anglophones, and the Quebec representative is generally francophone.

We invite the Standing Senate Committee on Transport and Communications to recommend that a national commissioner representing francophone communities outside Quebec be added by statute to the CRTC, as well as a national commissioner representing the anglophone communities of Quebec. In that way, those representatives will be able to participate in developing the council's regulations and policies, as well as in the discussion of requests submitted by different categories of broadcasting enterprises.

Our second suggestion would be to include a response to the needs of the OLMCs among the objectives pursued by the entire system. Regarding the objectives to be pursued by the entire broadcasting system, the Canadian broadcasting policy mentions reflecting linguistic duality but does not mention OLMCs. The objective of reflecting the situation and the particular needs of both official language communities, including those of minorities of one or the other language, falls exclusively to CBC/Radio-Canada. Of course, we want CBC/Radio-Canada to continue to pursue that goal, and hope it will have funding based on objective per-capita criteria to do so, rather than on discretionary and variable criteria.

We are certain that that important objective cannot be achieved if its implementation falls strictly on the national public broadcaster, especially in the current multi-platform shattered environment. The Canadian broadcasting system as a whole must contribute to that objective. We invite the Standing Senate Committee on Transport and Communications to recommend

La première suggestion serait l'ajout de deux conseillers nationaux au CRTC. La loi sur le CRTC prévoit que le conseil peut être formé d'au plus 13 membres. Il y a quelques années, pour des motifs d'économie budgétaire, le gouvernement a décidé de ne nommer que neuf membres : un président, deux vice-présidents, l'un pour la radiodiffusion et l'autre pour les télécommunications, et six conseillers représentant chacun une province ou un groupe de provinces et de territoires. Cette situation a créé un déficit de représentants francophones au sein du conseil, qui a obligé ce dernier, en 2015, à reporter, à quelques jours de l'audience, un processus de révision de la réglementation de la radio commerciale de langue française, faute d'un nombre suffisant de membres francophones pouvant constituer un groupe, à la suite de la démission du vice-président de langue française, M. Pentefontas. Le processus a été relancé en 2016 et n'a toujours pas pu être mené à terme. Le conseil a finalement décidé de l'inclure dans un processus plus vaste englobant la radio de langue française et de langue anglaise.

De plus, dans la structure actuelle du conseil, les CLOSM ont peu de chances d'être représentées; les conseillers représentant des provinces ou régions majoritairement anglophones sont généralement de langue anglaise, et le représentant du Québec est généralement francophone.

Nous invitons donc le Comité sénatorial permanent des transports et des communications à recommander que soient ajoutés statutairement à la composition du CRTC un conseiller national représentant les communautés francophones hors Québec et un conseiller national représentant les communautés anglophones du Québec. Ainsi, ces représentants pourront prendre part à l'élaboration des règlements et des politiques du conseil, de même qu'aux délibérations concernant les demandes soumises par différentes catégories d'entreprises de radiodiffusion.

La deuxième suggestion serait d'inscrire la réponse aux besoins des CLOSM au nombre des objectifs poursuivis par l'ensemble du système. Au titre des objectifs que doit poursuivre l'ensemble du système de radiodiffusion, la Politique canadienne de radiodiffusion mentionne le reflet de la dualité linguistique, mais pas les CLOSM. L'objectif de refléter la situation et les besoins particuliers des deux collectivités de langue officielle, y compris ceux des minorités de l'une ou l'autre langue, est assigné exclusivement à la Société Radio-Canada. Nous souhaitons évidemment que Radio-Canada continue de poursuivre cet objectif et qu'elle puisse disposer, pour ce faire, d'un financement basé sur des critères objectifs par habitant, par exemple, plutôt que sur des critères discrectionnaires et variables.

Nous sommes convaincus que cet important objectif ne pourrait être atteint si sa mise en œuvre incombe uniquement au diffuseur public national, surtout dans l'environnement éclaté et multi-plateforme actuel. C'est le système canadien de radiodiffusion dans son ensemble qui doit contribuer à l'atteinte de cet objectif. Nous invitons donc le Comité sénatorial

that that objective also be included among those to be pursued by the Canadian broadcasting system in paragraphs 3(1)(d) or 3(1)(i). Such a change would bolster the mandatory distribution status for basic services under paragraph 9(1)(h) of the act, to the benefit of services such as TV5 and Unis TV, which play an important role both in supporting creation and reflecting the situation of francophone communities outside of Quebec.

Our third suggestion would be an explicit reference to independent producers from OLMCs. Subparagraph 3(1)(i)(iv) indicates that Canadian broadcasting system programming should make liberal use of independent Canadian producers. That is a fundamental provision for all of the Canadian independent producers' associations, and for all the people they employ: screenwriters, directors, singers, technicians, set designers, musicians, and so on. Once again, this paragraph omits any mention of independent producers from official language minority communities who allow all of the creators and artists from those communities to express themselves and make their voices heard.

That is why we invite the Standing Senate Committee on Transport and Communications to recommend that the following passage be added at the end of that paragraph: "including producers working within official language minority communities."

We remain convinced that these few very concrete amendments, which are very simple to implement, would have extremely positive repercussions on our members' communities, and would align perfectly with the objectives of the Official Languages Act.

In closing, we would like to insist on the importance of access to high-speed broadband Internet for some of the communities we serve, which are often rural communities. One of the fundamental objectives of the legislative amendments being considered should be to see to it that all Canadians have access to cutting-edge and very effective communication infrastructure.

We thank you for your attention, and we will be pleased to answer your questions.

[English]

The Chair: Thank you, Ms. Pilon.

I have a question for Mr. Paris. You mentioned HST. How does Netflix get away from not paying it? They have a Canadian company, do they not? There are different products on the Canadian platform than on the American platform of Netflix.

permanent des transports et des communications à recommander que cet objectif soit également inscrit au nombre de ceux que doit poursuivre le système canadien de radiodiffusion à l'alinéa 3(1)d) ou à l'alinéa 3(1)i). Un tel changement conforterait le statut de distribution obligatoire au service de base, en vertu de l'alinéa 9(1)h) de la loi, de services comme TV5 et Unis TV qui jouent un rôle important, tant en matière de soutien à la création que de réflexion de la situation des communautés francophones à l'extérieur du Québec.

Notre troisième suggestion serait de faire une référence explicite aux producteurs indépendants issus des CLOSM. Le sous-alinéa 3(1)i)(iv) indique que la programmation offerte par le système canadien de radiodiffusion devrait faire appel de façon notable aux producteurs canadiens indépendants. C'est là une disposition fondamentale pour toutes les associations de producteurs indépendants canadiens et pour tous ceux qu'ils emploient : scénaristes, réalisateurs, artistes-interprètes, techniciens, scénographes, musiciens, et cetera. Encore une fois, cet article omet de mentionner les producteurs indépendants issus des CLOSM qui permettent à tous les créateurs et artistes de ces communautés de s'exprimer et de faire entendre leurs voix.

C'est pourquoi nous invitons le Comité sénatorial permanent des transports et des communications à recommander que soit ajouté le passage suivant à la fin de cet alinéa : « y compris les producteurs œuvrant au sein des communautés de langue officielle en situation minoritaire ».

Nous sommes convaincus que ces quelques modifications très concrètes et très simples à mettre en œuvre auraient des répercussions extrêmement positives pour les communautés dont nos membres sont issus et concorderaient parfaitement avec les objectifs que poursuit la Loi sur les langues officielles.

En terminant, nous voudrions insister sur l'importance de l'accès à Internet haute vitesse et large bande pour certaines des communautés que nous desservons et qui sont souvent des communautés rurales. L'un des objectifs fondamentaux que doivent poursuivre les révisions législatives en cours devrait être de veiller à ce que tous les Canadiens aient accès à une infrastructure de communication qui soit performante et à la fine pointe de la technologie.

Nous vous remercions de votre attention, et nous sommes disposés à répondre à vos questions.

[Traduction]

Le président : Merci, madame Pilon.

J'ai une question pour vous, monsieur Paris. Vous avez mentionné la TVH. Comment Netflix fait-elle pour ne pas avoir à la payer? Elle a une société canadienne, n'est-ce pas? Il y a des produits différents sur la plateforme canadienne, par rapport à la plateforme américaine de Netflix.

Mr. Paris: I think there's a legal answer to that question that I don't have in my back pocket.

The people at Netflix I'm sure can tell you. I think it has to do with where the service is located and being received, whether it's effectively being received by a company outside. Where the service is being paid for and received depends whether HST applies to it.

The Chair: I subscribe to it and they have a credit card and they wrap it through, if they do it in the States, they don't have to pay for it. They would have to do it in Canada to apply the HST?

Mr. Paris: That's my very superficial understanding.

Ms. Pilon: I might have an answer for you.

The company that operates in Canada is producing. The company that was set up in Canada last year with the announcement of the new investment, that's the production side of that company. The distribution of the content is based in the U.S. Therefore, they're not subject at the moment as other online services and providers of services and goods are not subject to charging HST.

The Chair: Maybe you could comment, Mr. Paris, on pirated products. Where are pirated products shown? Do people access it through the Internet? Is that what you're talking about? I'm a latecomer to YouTube. I started to notice they have pirated products on there. They have to be the biggest thief in North America for movies. People are obviously shooting them in the movie theatre with a camera. I don't know how they do this. I don't know the intricacies of it. You can access movies and it is obvious they are pirated.

Mr. Paris: I'll confine my comments to piracy that the Fairplay coalition is targeting. YouTube is subject to various safe harbour protections in the United States. There are notice and takedown provisions where rights holders are able to assert their power to take down content. It's a bit of a whack-a-mole game on YouTube.

When I address piracy in my comments, I'm not so much thinking about the unauthorized use of content on YouTube. I'll give you an example. There are set top boxes about the size of a hockey puck you can buy at a local gas station that are loaded with software called Kodi. These devices provide access to trackers that allow for digital storage lockers located offshore to provide access to movies, television and live broadcasts.

The Chair: Can you get cable?

M. Paris : Je crois qu'il y a une réponse d'ordre juridique à cette question, mais je ne l'ai pas.

Je suis sûr que les gens de Netflix peuvent vous le dire. Je crois que c'est fonction de l'endroit où le service se trouve et où il est reçu, et de la question de savoir si c'est effectivement une société extérieure qui le reçoit. L'endroit où le service est payé et où il est reçu est un facteur qui sert à déterminer si la TVH s'applique.

Le président : Je suis abonné, et ils ont une carte de crédit et y appliquent les frais. S'ils le font aux États-Unis, ils n'ont pas à la payer. Il faudrait qu'ils le fassent au Canada pour percevoir la TVH?

M. Paris : C'est ainsi que je comprends très superficiellement la chose.

Mme Pilon : J'ai peut-être une réponse pour vous.

La société qui exploite au Canada produit. La société qui a été établie au Canada l'année passée avec l'annonce du nouvel investissement, c'est le côté production de la société. La distribution du contenu se fait aux États-Unis. Par conséquent, comme les autres services en ligne et fournisseurs de biens et de services, ils ne sont pas requis de percevoir la TVH.

Le président : Monsieur Paris, vous pourriez nous parler des produits piratés. Où sont diffusés les produits piratés? Est-ce que les gens y ont accès par Internet? Est-ce de cela que vous parlez? Je suis nouveau sur YouTube. J'ai commencé à remarquer qu'ils ont des produits piratés là-dessus. Ils doivent être les plus gros voleurs en Amérique du Nord, concernant les films. C'est évident que les gens font des films dans le cinéma à l'aide d'une caméra. Vous pouvez avoir accès à des films qui sont manifestement piratés.

M. Paris : Je vais limiter mes observations au piratage que la coalition Franc-Jeu cible. YouTube jouit de diverses protections refuges aux États-Unis. Il s'agit de dispositions visant la notification et le retrait selon lesquelles les détenteurs de droits peuvent exercer leur pouvoir de faire retirer du contenu. Sur YouTube, c'est un peu comme le jeu où l'on frappe sur une taupe, et il en surgit une autre.

Quand j'ai parlé de piratage, dans mon exposé, ce n'est pas tant de l'utilisation non autorisée de contenu sur YouTube. Je vais vous donner un exemple. Il existe des boîtiers de décodage de la grosseur d'une rondelle de hockey que vous pouvez acheter à la station-service du coin et qui sont pleins de logiciels. On les appelle Kodi. Ces appareils donnent accès à des dispositifs qui permettent que des casiers numériques à l'étranger donnent accès à des films, des émissions de télévision et des émissions en direct.

Le président : Pouvez-vous avoir le câble?

Mr. Paris: In some instances, yes, television piracy is a reality. These devices provide access to what are out-and-out illegal streams. They're hosted offshore beyond the reach of Canadian courts. That is the real rival to legitimate streaming services or offerings in a cinema that we are having to deal with.

The average person walks off the street and says, "Can I get this product for free? Can I get free unrestricted access to this content for one price? Why would I pay for the subscription to cable? Why would I pay for a cinema ticket? Why would I pay to rent or to a legitimate streaming service when I can get it for a much lower price?"

The Chair: Do people do that because it's too expensive?

Mr. Paris: I don't know that it's too expensive. Piracy is unequivocally less expensive, it's free.

The Chair: That's what I'm getting at.

Mr. Paris: Free is better.

The Chair: Not necessarily. The music industry went through this whole revolution starting around 2000. Pirates were stealing music and just giving it away to each other. People were giving it away to each other. Slowly Amazon and Apple figured out that people wanted to be able to buy this on the Internet; I think it's solving the problem.

Mr. Paris: The two forms of media are different. The music industry managed to create a better mouse trap. They made it easier to pay for legitimate access to a universe of content with the advent of Spotify and other similar services. You're seeing some of that in film and television with the advent of CraveTV and Netflix. The capital involved to produce a film is quite an order different than the capital involved to create a piece of music.

You're seeing different levels of investment, different amounts of labour and capital being expended to create those cultural products. The risks are different.

The Chair: Thank you.

Senator Dawson: To add my two cents worth on Netflix. Both the previous government and actual government never asked Netflix. They both decided not to have a Netflix tax. These are administrative problems. They decided wrongly, as far as I'm concerned, to not tax Netflix. They tax CraveTV and a whole bunch of products.

M. Paris : Dans certains cas, oui, le piratage de la télévision est réel. Ces appareils donnent accès à des sources de diffusion purement illégales. Elles se trouvent à l'étranger, hors de la portée des tribunaux canadiens. C'est le véritable rival auquel nous devons faire face — les services de diffusion en continu légitimes et les salles de cinéma.

Monsieur et Madame Tout-le-monde se le demandent : « Est-ce que je peux avoir ce produit gratuitement? Est-ce que je peux avoir un accès gratuit et sans restriction à ce contenu moyennant un montant unique? Pourquoi devrais-je payer pour un abonnement au câble? Pourquoi devrais-je payer pour un billet de cinéma? Pourquoi devrais-je payer pour la location ou l'achat d'un service de diffusion en continu légitime, si je peux obtenir ce que je veux pour bien moins cher? »

Le président : Est-ce que les gens le font parce que c'est trop cher?

M. Paris : Je ne sais pas si c'est trop cher. Le piratage est sans équivoque une solution moins chère — c'est gratuit.

Le président : C'est la conclusion que j'en tire.

M. Paris : C'est mieux quand c'est gratuit.

Le président : Pas toujours. L'industrie de la musique a traversé toute une révolution à partir des années 2000 environ. Les pirates volaient et échangeaient des chansons. Les gens s'en échangeaient entre eux. Puis, peu à peu, Amazon et Apple se sont rendu compte que les gens voulaient pouvoir acheter des chansons sur Internet; je pense que cela a réglé le problème.

M. Paris : Les deux formes de médias sont différents. L'industrie de la musique a réussi à créer un meilleur mécanisme. Grâce à des services comme Spotify et d'autres similaires, elle a réussi à légitimer un accès payant à un univers de contenu. On voit cela également dans l'industrie du cinéma et de la télévision, comme en témoignent CraveTV et Netflix. Toutefois, les sommes nécessaires pour produire un film sont très différentes de celles nécessaires pour produire une chanson.

Les niveaux d'investissements, les ressources humaines et les capitaux nécessaires pour créer ces produits culturels varient beaucoup. Les risques sont différents.

Le président : Merci.

Le sénateur Dawson : Pour vous donner mon humble avis au sujet de Netflix, le précédent gouvernement tout comme le présent n'ont rien demandé à Netflix. Ils ont tous les deux décidé de ne pas avoir une taxe Netflix. Il y a des problèmes administratifs, j'en conviens, mais ils ont eu tort, selon moi, de ne pas taxer Netflix, quand CraveTV et une panoplie d'autres produits le sont.

It was a political decision taken by the governments and duly elected, even though I don't agree with them, that is why we don't have a Netflix tax. It's not because it's complicated. Everything can be taxed. Trust me, they normally tax a whole bunch of things.

The previous Quebec government had decided to tax it and they were setting up a system. Netflix, to be very honest, never refused. They're not paying the tax. The tax is being paid by the consumers. Senator Tkachuk will pay a Netflix tax because he uses Netflix. We call it a Netflix tax, but in the case of Senator Tkachuk, it's the Senator Tkachuk tax.

Both governments decided not to tax it. I wanted to clarify that. It's an important clarification because it was a political decision taken by two consecutive governments.

The Chair: Did Amazon sell their products tax-free?

Senator Dawson: We can tax them too. We just didn't ask them.

The Chair: They don't tax Amazon either.

Senator Dawson: The previous government, as well as the existing government, are afraid that both of them will say, "Oh, my God, you're taxing." Anyway, that was a political commentary. It's not a question.

What about Cineplex? How much of the big market is controlled by the big players versus the fact there are a lot of mom and pop shops?

Mr. Paris: My understanding is the Cineplex market share is in the order of 80 per cent. Full disclosure, I'm here on behalf of the Movie Theatre Association of Canada. I am also employed by Cineplex. I'm happy to answer that question.

Senator Dawson: I wanted to clarify that.

Mr. Paris: To respond very briefly on the tax, I'd add that in some municipalities and provinces historically there have been special amusement taxes applied to cinemas which still exist today; Saskatchewan, for example.

There are layers upon layers of taxes, depending on where you're located, if you are an operator of a cinema.

Senator Dawson: What about the Canada Media Fund? You talked about this \$40 million being spent on expenditures on drama.

Si nous n'avons pas de taxe Netflix, c'est parce que les deux gouvernements, dûment élus, ont pris la décision politique, même si je ne suis pas d'accord avec eux, de ne pas le faire. Ce n'est pas parce que c'est compliqué. Tout peut être taxé, croyez-moi, on taxe déjà beaucoup de choses.

Au Québec, l'ancien gouvernement avait décidé de taxer Netflix et s'employait à mettre en place un système pour le faire. Netflix, pour être honnête, n'a jamais tenté de s'y soustraire. Ce n'est pas l'entreprise qui paie la taxe, mais bien les consommateurs. Le sénateur Tkachuk paiera une taxe sur Netflix parce qu'il utilise Netflix. On parle de la taxe Netflix, mais en fait, ce sera la taxe du sénateur Tkachuk, parce que c'est lui qui la paiera.

Les deux gouvernements ont décidé de ne pas taxer Netflix. Je voulais apporter cette précision. La clarification est importante parce que c'est une décision politique qui a été prise par deux gouvernements consécutifs.

Le président : Amazon taxe-t-elle les produits qu'elle vend?

Le sénateur Dawson : Nous pouvons les taxer également. Nous ne leur avons tout simplement pas demandé de le faire.

Le président : Amazon n'est pas taxé également.

Le sénateur Dawson : Le précédent gouvernement tout comme le présent ont eu peur que ces deux entreprises disent : « Oh mon Dieu, vous imposez une taxe. » Peu importe, c'était un commentaire politique. Ce n'était pas une question.

Qu'en est-il de Cineplex? Quelle est la part contrôlée par les gros joueurs par rapport aux nombreuses petites entreprises?

M. Paris : Je crois que la part de marché de Cineplex est de l'ordre de 80 p. 100. Pour que tout soit bien clair, je suis ici au nom de l'Association des cinémas au Canada, et je travaille également pour Cineplex. Je suis heureux de répondre à votre question.

Le sénateur Dawson : Je voulais avoir cette précision.

M. Paris : Pour répondre très brièvement au sujet de la taxe, j'ajouterais que certaines municipalités et provinces imposent depuis longtemps des taxes spéciales sur les divertissements aux cinémas, et que c'est encore le cas aujourd'hui, en Saskatchewan, notamment.

L'exploitant d'un cinéma, selon l'endroit où il se trouve, est assujéti à toute une série de taxes.

Le sénateur Dawson : Qu'en est-il du Fonds des médias du Canada? Vous avez parlé de 40 millions de dépenses dans les émissions dramatiques.

Ms. Auer: These are the telecast expenditures by broadcasters. Part of that may include CMF funding. My purpose in providing that information was merely to show that to the extent that foreign production in Canada has increased significantly over the last decade, drama by Canadians has fallen. That's the only purpose. This tells us what private broadcasters are actually spending.

Senator Dawson: But production in Canada has grown over the years?

Ms. Auer: It includes a great deal of foreign programming. Production of foreign drama has not increased.

One of the limitations I spoke of earlier, in terms of the lack of data is, for instance, the CRTC does not publish, although it collects, the number of original hours of drama that are broadcast each year. It has the data. It doesn't publish it. We don't know where the money is going and what it's actually achieving.

Senator Dawson: One last comment.

[*Translation*]

I want to apologize to Ms. Pilon; two of the senators who are members of our committee are very active in defending the interests of francophones outside Quebec, but they are absent because they also sit on the Standing Senate Committee on Official Languages, which is currently holding meetings outside of the city. We have among us a new senator who will, I am sure, defend your interests soon, but I simply wanted to explain why those senators are absent, and that is because they are defending your interests before another audience.

Ms. Pilon: Thank you. They did let us know that they wouldn't be here.

[*English*]

Senator Mercer: Thank you for being here with us. I appreciate it.

Mr. Paris, you talked about blocking piracy. How can we do that and at what cost?

Mr. Paris: There are more than 40 countries in the world where these regimes exist. The proposal put forward by FairPlay — and I don't suggest for one moment that there is only one way to do this — there are views about this potentially leading to a slippery slope of censorship and what the rules should be. The proposal was to institute an independent body, governed by the CRTC, that would hear applications much in the same way that someone might apply for an injunction from an ordinary court whereby there would be a burden of proof to

Mme Auer : Il s'agit des dépenses des radiodiffuseurs dans les émissions de télévision. Cela pourrait comprendre des fonds provenant du Fonds des médias du Canada. Je vous ai fourni cette information simplement pour vous montrer que si les productions étrangères au Canada ont connu une solide augmentation au cours de la dernière décennie, les émissions dramatiques canadiennes, elles, ont chuté. L'information nous renseigne sur les dépenses des radiodiffuseurs privés.

Le sénateur Dawson : Mais la production au Canada a bel et bien augmenté du cours des années?

Mme Auer : Cela comprend beaucoup d'émissions étrangères. La production d'émissions dramatiques étrangères n'a pas augmenté.

Le CRTC ne publie pas le nombre d'heures d'émissions dramatiques originales qui sont diffusées chaque année, même s'il collige l'information, et c'est l'une des limites dont j'ai parlé un peu plus tôt au sujet de l'absence de données. Le CRTC a ces données, mais il ne les publie pas. Nous ne savons pas où va l'argent et ce qu'il permet d'accomplir.

Le sénateur Dawson : Un dernier commentaire.

[*Français*]

Je voudrais m'excuser auprès de Mme Pilon; deux sénateurs membres de notre comité sont très actifs dans la défense des intérêts des francophones hors Québec, mais ils sont absents, car ils sont aussi membres du Comité sénatorial permanent des langues officielles qui tient actuellement des réunions à l'extérieur de la ville. Nous comptons bien sûr une toute nouvelle sénatrice qui, j'en suis certain, défendra vos intérêts tout à l'heure, mais je tenais simplement à préciser que la raison pour laquelle ces sénateurs sont absents est qu'ils sont en train de défendre vos intérêts devant un autre auditoire.

Mme Pilon : Je vous remercie; ils nous avaient effectivement avisés de cela.

[*Traduction*]

Le sénateur Mercer : Merci d'être avec nous. J'en suis heureux.

Monsieur Paris, vous avez parlé de la possibilité de bloquer le piratage. Comment pouvons-nous procéder et à quel coût?

M. Paris : Des régimes de ce genre existent dans plus de 40 pays sur la planète. FairPlay a proposé une solution — et je ne dis surtout pas qu'il n'y a qu'une façon de s'y prendre —, mais il y a différents points de vue et certains pensent que cela pourrait mener à la censure et on s'interroge sur les règles. La proposition consistait à mettre sur pied un organisme indépendant, régi par le CRTC, qui entendrait les demandes. Un peu comme lorsque quelqu'un veut obtenir une injonction auprès d'un tribunal ordinaire, il faudrait établir la preuve qu'un site

establish that a foreign website was structurally engaged in content theft and piracy. You would have an independent body assess that and then, assuming that burden had been met and satisfied, the CRTC would then issue an order for ISPs to block access to particular websites as directed.

Those ISPs, subject to the governance of the CRTC, would then be subject to carry out that order.

Senator Mercer: The second part of my question was how much does it cost?

Mr. Paris: The fees, as I understand the proposal, would be borne by the applicants. That is, the people seeking to block access to the particular website.

Senator Mercer: I'm a Netflix user myself. It seems you have to confess before you ask a question about Netflix.

However, if we were to tax Netflix and other providers. Would it be right that we say the money that you receive from those taxes be reinvested in the industry of providing services to Canadians?

Mr. Paris: I know broadcasters are regulated and required to make certain contributions to things like the Canadian media fund. That's not the subject of my proposal today. Our proposal is quite limited in the sense that we would desire a level playing field. In our view it's inequitable that you can operate a streaming service in Canada, be required to apply and remit sales tax, and yet we have foreign services that aren't subject to the same burden, let alone regulatory burden, of another entity.

Ms. Pilon: I think there are different ways of doing it. If we're talking about a sales tax, what we're talking about is trying to even out the playing field. It's not fair that Canadian over the top services have to charge consumers sales tax and the foreign ones don't have to. It makes for unfair competition.

All the other elements of the system profiting from providing content to Canadians —

[*Translation*]

— are not required to pay into a system that supports Canadian content, as is required of Canadian distributors. Foreign services don't have that requirement. We call it a levy, a corporate income tax, if you will, on the revenues these corporations make from benefiting from a system and accessing Canadian consumers by selling them services.

étranger possède une structure qui fait en sorte qu'il se livre au piratage et au vol de contenu. Un organisme indépendant examinerait la situation, puis, si les preuves étaient suffisantes, le CRTC rendrait une ordonnance pour intimé aux fournisseurs de services Internet de bloquer l'accès au site web concerné.

Les fournisseurs de services Internet, sous la gouvernance du CRTC, pourraient alors appliquer l'ordonnance.

Le sénateur Mercer : La deuxième partie de ma question portait sur le coût.

M. Paris : Les frais, si j'ai bien compris la proposition, seraient à la charge des demandeurs, soit les gens qui veulent que l'accès à un site particulier soit bloqué.

Le sénateur Mercer : J'utilise aussi Netflix. Il semble qu'il faille s'en confesser avant de poser une question sur Netflix.

Si on taxait Netflix et d'autres fournisseurs, serait-ce une bonne chose de dire que l'argent récolté doit être réinvesti dans l'industrie qui offre des services aux Canadiens?

M. Paris : Je sais que les radiodiffuseurs sont réglementés et doivent contribuer entre autres au Fonds des médias du Canada. Ce n'est pas l'objet de ma proposition aujourd'hui. Notre proposition est assez limitée, en ce sens que nous voulons des règles équitables. Nous pensons qu'il est injuste que, pour exploiter un service de diffusion en continu au Canada, il faille percevoir et verser la taxe de vente, alors que les services étrangers n'ont pas à assumer ce fardeau, sans parler du fardeau réglementaire.

Mme Pilon : Je pense qu'il y a différentes façons d'y arriver. Quand on parle d'une taxe de vente, l'idée est d'avoir des règles équitables. Il est injuste que les entreprises canadiennes qui offrent des services par contournement aient à exiger la taxe de vente aux consommateurs, alors que les entreprises étrangères n'ont pas à le faire. La concurrence est alors déloyale.

Tous les autres éléments du système qui profitent de l'offre de contenu aux Canadiens...

[*Français*]

— ne sont pas obligés de verser une partie de leurs revenus dans un système qui soutient le contenu canadien comme les distributeurs canadiens doivent le faire. Ces exigences n'existent pas pour les services étrangers. On appelle cela une redevance. C'est une forme de taxation sur les profits, les revenus que font ces entreprises pour profiter d'un système et accéder à des consommateurs canadiens en leur vendant des services.

[English]

Ms. Auer: In the broadcasting system, it is cable and satellite companies which are distributors of programming content that contribute to the CMF. Broadcasters being television, programming undertakings can then apply for some of those funds.

In a way, the point is that the system asks distributors, in particular, to contribute towards the system. Private broadcasters and, of course, the CBC has its own special mandate so it doesn't require conditions of licence from the CRTC to require it to support Canadian content.

Senator Mercer: The suggestion earlier was that we give more power to the CRTC. I get a little nervous about that, that more power is an omnipresent organization in the industry. We need to be careful that we don't give too much power to one agency. That's a comment as opposed to a question, chair.

The Chair: It's a good comment.

[Translation]

Senator Boisvenu: I'd like to welcome the witnesses. My question is for Mr. Paris. Do American Netflix users pay tax on their subscriptions?

[English]

Mr. Paris: I would defer to my fellow witnesses. I can't speak to the American situation.

[Translation]

Michel Houle, Consultant, Cultural Industries and Communications, Alliance des producteurs francophones du Canada: In the U.S., it depends on the state. The state imposes the tax, not the federal government. Generally speaking, consumer tax is usually imposed at the state, rather than federal, level.

Senator Boisvenu: As I understand it, Americans are taxed on this American product, but not Canadians.

Mr. Paris, when your customers buy a ticket to the movies, do they pay tax?

[English]

Mr. Paris: They are paying HST, absolutely.

[Translation]

Senator Boisvenu: When you watch a movie on Netflix, you don't pay the government tax, but when you do it in a movie theatre, you do. Is that correct?

[Traduction]

Mme Auer : Du côté de la radiodiffusion, ce sont les entreprises de diffusion par câble et par satellite qui sont les distributeurs du contenu de la programmation et qui contribuent au Fonds des médias du Canada. Les radiodiffuseurs étant la télévision, les entreprises de programmation peuvent donc faire une demande de fonds.

Cela veut dire que le système demande aux distributeurs, en particulier, de contribuer au système. Dans le cas des radiodiffuseurs privés et bien sûr, de Radio-Canada, qui a son propre mandat, il n'y a pas de conditions de licence du CRTC d'appuyer le contenu canadien.

Le sénateur Mercer : On a suggéré un peu plus tôt de donner plus de pouvoir au CRTC. Cela m'inquiète un peu de voir un organisme devenir omniprésent dans une industrie. Il faut éviter de donner trop de pouvoir à un organisme. Monsieur le président, il s'agit d'un commentaire et non pas d'une question.

Le président : C'est un bon commentaire.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Bienvenue à nos témoins. Ma question s'adresse à M. Paris. Est-ce que les abonnés américains de Netflix paient une taxe sur leur abonnement?

[Traduction]

M. Paris : Je vais m'en remettre à mes collègues. Je ne peux pas me prononcer sur la situation aux États-Unis.

[Français]

Michel Houle, consultant, Industries culturelles et communications, Alliance des producteurs francophones du Canada : Dans le cas du modèle américain, cela dépend des États. Les États imposent la taxe, mais pas le système fédéral. En général, les taxes à la consommation reviennent aux États plus qu'au gouvernement fédéral.

Le sénateur Boisvenu : Je comprends que, sur ce produit américain, on taxe les Américains, mais pas les Canadiens.

Monsieur Paris, les clients de votre cinéma, lorsqu'ils achètent un billet, paient-ils une taxe?

[Traduction]

M. Paris : Oui, ils paient une TVH, tout à fait.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Lorsque vous regardez un film sur Netflix, vous ne payez pas de redevance à l'État, mais dans un cinéma, vous en payez, est-ce exact?

[English]

Mr. Paris: As I said earlier, in some instances you might be paying more than one tax. In Regina, for example, you'll pay a municipal amusement tax. In that particular circumstance you would pay federal sales tax in addition to that amusement tax. In Ontario, you pay HST and in the ordinary course in virtually every other province you will pay sales tax.

[Translation]

Senator Boisvenu: Do you view the decision not to tax Netflix as unfair to your industry?

[English]

Mr. Paris: Exactly my point.

[Translation]

Senator Boisvenu: I have a question for Ms. Auer. You talked about costs earlier. I'm always shocked at the cost of Internet service. In Montreal, I pay \$160 a month for Internet, but just \$120 for heating and hot water. I pay less for a basic service like electricity than I do for what I would call an entertainment service, even though the Internet is now considered a basic service. My Internet bill is higher than my electricity bill.

[English]

Ms. Auer: I gather the CRTC is going to be appearing before you shortly. You could ask the chair why that is.

[Translation]

Senator Boisvenu: Mr. Thomson from the Canadian Communication Systems Alliance told the committee that the thing his members were most concerned about was the anti-competitive behaviour of large vertically integrated companies. They integrate nearly everything now because of their market dominance. That anti-competitive behaviour can limit the communications choices available and frustrate competition and innovation. That's specific to Canada. In Europe, the industry has, to some extent, been deregulated, as in the U.S. The lack of competition is unique to Canada. Do you not think the government should finally show some leadership and open up the market, especially in rural areas where some places still don't have Internet service, including in Quebec. These people don't have Netflix.

[Traduction]

M. Paris : Comme je l'ai mentionné un peu plus tôt, dans certains cas, il faut payer plus d'une taxe. À Regina, par exemple, on paie une taxe municipale sur les divertissements. Dans ce cas particulier, on paie la taxe de vente fédérale en plus de la taxe sur les divertissements. En Ontario, on paie la TVH et en temps normal dans presque toutes les autres provinces, on paie une taxe de vente.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Cette décision de ne pas taxer Netflix est-elle plutôt déloyale par rapport à votre industrie?

[Traduction]

M. Paris : C'est exactement ce que je dis.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : J'ai une autre question, madame Auer. Plus tôt, vous avez parlé des coûts. Je suis toujours surpris des coûts liés à Internet. Ma facture à Montréal est de 160 \$ par mois, et ma facture d'électricité, pour chauffer ma maison et mon eau, est de 120 \$. Pour des biens de base comme l'électricité, ça nous coûte moins cher qu'un bien que je vais appeler « de loisir », quoiqu'Internet soit devenu un bien de base maintenant. On paie plus cher pour Internet que pour l'électricité.

[Traduction]

Mme Auer : Je crois savoir que le CRTC comparaitra devant vous bientôt. Vous pourriez en demander la raison au président.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Nous avons reçu un témoin, M. Thomson, de la Canadian Communication Systems Alliance, qui mentionnait que la principale préoccupation de leurs membres est le comportement anticoncurrentiel de ces grandes entreprises intégrées. Elles intègrent à peu près tout maintenant en raison de leur position dominante sur le marché. Un tel comportement anticoncurrentiel peut limiter les moyens de communication offerts, et contrecarrer la concurrence et l'innovation. C'est particulier au Canada. En Europe, il y a une espèce de décloisonnement, comme aux États-Unis. Ce manque de concurrence est particulier au Canada. À ce chapitre, le gouvernement ne manque-t-il pas de leadership en négligeant d'ouvrir le marché, surtout dans le domaine rural où il y a encore des zones, comme au Québec, qui n'ont pas accès à Internet? Ces gens n'ont donc pas accès à Netflix.

[English]

Ms. Auer: CRTC's theory beginning in the 1990s was to permit consolidated ownership, particularly in television but then also in cable, on the theory that larger players would do more for the system.

I used to work at the CRTC.

I did a study there. In 1968, there were 68 television stations in Canada and 66 owners. We are now down to 93-odd television stations and 15 owners. We are highly concentrated. I didn't put the data in; I would be happy to provide them in terms of revenues. However, when you look both on the telecom and broadcasting side, the top three are taking in over three quarters of all revenues.

We are past the notion this is a competitive marketplace. I can say this because my father was an economist. I had Adam Smith drilled into me from my childhood. But Adam Smith was arguing for many competitors and many buyers. What we have is very few competitors and many buyers.

The issue for the commission is that no one has ever directed it to define what it means by "competition." There are very few competitors. They all work hard to make more money. Does that make them competitive? I think not, because prices have gone up. I mentioned in my presentation that when the commission stopped regulating the basic rate you pay for cable, it stopped collecting the data. That is incredible, because it collects the information but they literally throw away the data. I know this because I submitted an access to information request, and I asked for it. They said, "We can't give it to you anymore."

The point is if you don't have this kind of information, you don't know what impact the concentration of ownership has. You don't know what is happening with prices.

[Translation]

Senator Boisvenu: In Quebec, we have two companies, Bell and Vidéotron. Customers use the technique of calling up their service provider to say that the competitor is offering them a better deal. That's how they get a better price from their service provider. Is it normal to use that kind of strategy to make customers believe that they are getting better service at a better price?

[English]

Ms. Auer: That assumes consumers are perfectly informed and that they know all of the deals out there. I challenge any real consumer — none of us is real in a sense; we all have some knowledge of a sector. My mother would never know what to do.

[Traduction]

Mme Auer : Selon la théorie du CRTC qui remonte au début des années 1990, la consolidation de la propriété, en particulier pour la télévision, mais aussi pour le câble, allait permettre à de gros joueurs de bonifier le système.

J'ai déjà travaillé au CRTC.

J'ai mené une étude à ce moment. En 1968, il y avait 68 chaînes de télévision au Canada et 66 propriétaires. Nous avons maintenant environ 93 chaînes et 15 propriétaires. Il y a une très forte concentration. Je n'ai pas inclus les renseignements sur les revenus, mais je serais heureuse de le faire. Dans le domaine des télécommunications et de la radiodiffusion, les trois principaux joueurs engrangent plus des trois quarts de la totalité des revenus.

Nous sommes loin d'un marché concurrentiel. Je peux l'affirmer, car mon père était économiste. J'ai grandi avec les idées d'Adam Smith. Adam Smith prônait une économie où il y avait beaucoup de concurrents et beaucoup d'acheteurs. Ce que nous avons, c'est peu de concurrents et beaucoup d'acheteurs.

Le problème du CRTC, c'est que personne ne lui a demandé de définir ce qu'on entendait par « concurrence ». Les concurrents sont très peu nombreux et ils travaillent très fort pour faire plus d'argent. Cela les rend-il concurrentiels? Je ne pense pas, car les prix montent. J'ai mentionné dans mon exposé que lorsque le CRTC a cessé de réglementer les tarifs de base pour le câble, il a cessé de recueillir des données à ce sujet. C'est incroyable, on a recueilli l'information, mais on a littéralement jeté les données. Je le sais parce que j'ai fait une demande d'accès à l'information et je l'ai demandé. On m'a répondu qu'on ne pouvait plus me fournir l'information.

Le fait est que sans ce genre de renseignements, on ne connaît pas l'incidence de la concentration de la propriété. On ne sait pas ce qui se passe du côté des prix.

[Français]

Le sénateur Boisvenu : Au Québec, il y a deux compagnies : Bell et Vidéotron. Le consommateur appelle son fournisseur de services pour l'aviser que son concurrent lui offre un meilleur prix. Cette technique permet au consommateur d'obtenir un prix encore plus intéressant de la part de son fournisseur de services. Est-il normal d'utiliser une telle stratégie, en faisant croire au consommateur qu'il offre un meilleur prix et un meilleur service?

[Traduction]

Mme Auer : Il faut pour cela que les consommateurs soient très bien informés des offres sur le marché. Je mets au défi les vrais consommateurs... Aucun d'entre nous n'en est un, dans un sens; nous connaissons un peu le secteur, mais ma mère ne

My kids don't. My neighbours are clueless. We assume that everyone has the capacity and power to negotiate —

Senator Dawson: They won't be happy listening to you tonight.

Ms. Auer: They don't like me anyway. It's no loss. I won't make any friends here.

The point is I find it difficult to imagine that either Bell or Rogers cares enough about my \$100-a-month account so I can negotiate with a billion-dollar company. I am up against that. We are talking about a sector that made \$44 billion two years ago. Each of us — millions of Canadians — are supposed to individually exercise our market power and challenge them.

That, however, is why the CRTC was created. Was it not created to regulate this sector in the public interest?

The Chair: I remember in the initial stages of cable, in the City of Nipawan, Saskatchewan, a group of people got together and formed a co-op. Using satellite, they were going to bring the information and sell it. They would have their only little cable company, which would have been just as good as any other cable company. The police shut it down.

Are we past that? Could people still do it if it was allowed? Regina has its own cable company. It is a co-op. It's their own.

Ms. Auer: It has been allowed, provided you obtain a licence and you can convince the commission to grant it. The commission allows what's called "over-build" — you can have two cable systems serving the same location.

The challenge is sometimes when co-ops form, the people who formed them eventually retire or current members lose interest, and they are bought out. There was a case, I believe last year, where a very good local community co-op was bought out by one of the large players.

The Chair: One of the large ones, yes.

Ms. Auer: We are not past the point, but the issue is when we are thinking of the concept of market dominance, who decides? Is it Parliament, or is it the large players who say, "Hey, if you don't grant us this particular deregulatory request, you can see 12 stations close tomorrow." I have heard that threat to close television stations since 2000. This is what the commission is concerned about, as well. If it takes the wrong step, will Bell simply close stations? Rogers has already cut a great deal of service.

The Chair: Someone else will start one.

saurait pas quoi faire, mes enfants ne le sauraient pas, mes voisins n'en auraient aucune idée. On pense que tout le monde a la capacité et le pouvoir de négocier...

Le sénateur Dawson : Certains ne seront pas contents de vous entendre ce soir.

Mme Auer : Ils ne m'aiment pas de toute façon. Ce n'est pas une perte. Je ne me ferai pas d'amis ici.

J'imagine difficilement Bell ou Rogers se soucier assez de ma facture de 100 \$ pour que je puisse négocier avec une compagnie milliardaire. Je m'insurge contre cette situation. Nous parlons d'un secteur qui a fait 44 milliards de dollars il y a deux ans. Chacun d'entre nous — les millions de Canadiens — serait donc censé exercer son pouvoir de force sur le marché, individuellement, pour les mettre au défi.

C'est pour cette raison, toutefois, que le CRTC a été créé. N'était-ce pas pour réglementer le secteur dans l'intérêt public?

Le président : Je me souviens des débuts du câble dans la ville de Nipawan, en Saskatchewan. Un groupe de gens s'étaient réunis pour former une coop. À l'aide d'un satellite, ils allaient capter l'information et la vendre. Ils souhaitaient avoir leur petite entreprise de câblodistribution, qui aurait été tout aussi bonne que n'importe quelle autre. La police l'a fait fermer.

Sommes-nous rendus ailleurs? Des gens pourraient-ils encore le faire si c'était permis? Regina possède sa propre entreprise de câblodistribution. C'est une coop. Elle leur appartient.

Mme Auer : Cela a été autorisé, si vous vous procurez une licence et que vous réussissiez à convaincre le CRTC de vous l'accorder. Le CRTC autorise ce qu'on appelle le « doublement du système de câblage », soit le fait d'avoir deux réseaux de câble qui servent la même localité.

Le problème des coops, c'est que les gens qui les ont créées à l'origine prennent un jour leur retraite, ou que les membres finissent par perdre intérêt, et elles sont rachetées. Il y a eu un cas de ce genre, l'an dernier si je me souviens bien, d'une très bonne coop locale qui a été rachetée par un des gros joueurs.

Le président : Un des gros joueurs, oui.

Mme Auer : Nous ne sommes pas rendus ailleurs, mais le problème, quand on pense au concept de la domination du marché, est de savoir qui décide. Est-ce le Parlement ou est-ce les gros joueurs qui disent que si on n'acquiesce pas à telle demande de déréglementation, 12 stations pourraient fermer le lendemain. J'entends cette menace de fermeture de stations de télévision depuis 2000, et c'est ce qui inquiète le CRTC également. S'il ne prend pas la bonne mesure, Bell fermera-t-il tout simplement des stations? Rogers a déjà beaucoup sabré dans le service.

Le président : Quelqu'un d'autre en ouvrira une.

Ms. Auer: I am only talking about over-the-air conventional television stations. We have had 93 TV stations for the last 20 years. I recall there was a set of applications filed in the late 1990s to start new TV stations across Canada's major cities. The commission denied the application. It turned and said that it wanted discretionary satellite-based services. We have more than 200 of those.

I have a wonderful statistic I will share with you: There are 112 specialty services that made profits two years ago. Of the 112, 22 operated with zero staff. They made \$38 million in profits.

The Chair: I can believe that.

Ms. Auer: My point is the act calls for employment opportunities. Why is the commission allowing 22 players worth \$38 million in profits not to hire a single person to create a single bit of programming?

The Chair: The whole initial idea of cable, as I understand it, was they would be given a licence, and then they would invest in Canadian content. That was the whole idea behind it. Now, when you watch cable, unless you are watching sports, that isn't happening.

Ms. Auer: Cable has a long history in Canada. It predates the CBC. The interesting thing is that, until 1968, of course, it was regulated not by the Department of Communications but by — and I confess, it might have been Transportation. Cable, as I understand it, having read some of the history, did not want to be regulated as a provincial telecommunications company, purely distributing content. It wanted to be regulated by the CRTC. That is where community channels arose. The quid pro quo to be regulated as a broadcaster was to do some broadcast content.

Senator MacDonald: I hope you don't think we are picking on you, Ms. Auer, but I am going back to you.

There are some things you raised in your presentation —

The Chair: If anyone else wants to comment —

Senator Miville-Dechêne: It seems to be more of a conversation between you and the witnesses.

The Chair: I have a right to ask questions, senator.

Senator Miville-Dechêne: I know. I am just saying we haven't asked any questions.

The Chair: We have been here less than an hour, senator. You will have an opportunity to ask questions.

Mme Auer : Je parle seulement des stations de télévision conventionnelles en direct. Nous avons 93 stations de télévision depuis 20 ans. Je me souviens qu'il y a eu une série de demandes à la fin des années 1990 pour ouvrir de nouvelles stations dans les grandes villes au Canada. Le CRTC a refusé. Il a indiqué vouloir des services par satellite facultatifs. Nous en avons plus de 200.

J'ai une statistique très intéressante dont je vais vous faire part: il y a deux ans, 112 services spécialisés ont fait des profits. De ce nombre 22 fonctionnaient sans employé. Ils ont fait 38 millions de dollars de profits.

Le président : J'y crois.

Mme Auer : Ce que je veux faire valoir, c'est que la loi commande la création d'emplois. Pourquoi le CRTC autorise-t-il 22 joueurs réalisant 38 millions de dollars de profits à ne pas embaucher un seul employé pour créer une seule émission?

Le président : L'idée à l'origine pour le câble, si j'ai bien compris, était d'accorder une licence aux entreprises et qu'elles investiraient ensuite dans le contenu canadien. C'était l'idée derrière cela. À l'heure actuelle, quand on regarde la télévision par câble, à moins de regarder les sports, ce n'est pas ce qui se produit.

Mme Auer : Le câble a une longue histoire au Canada. Elle remonte avant Radio-Canada. Fait intéressant, jusqu'en 1968, bien sûr, il n'était pas réglementé par le ministère des Communications, mais par, je le confesse, sans doute le ministère des Transports. L'industrie du câble ne voulait pas, si j'ai bien compris en lisant un peu sur son histoire, être réglementée comme une entreprise de télécommunication provinciale et distribuer uniquement du contenu. Elle voulait être réglementée par le CRTC. C'est ce qui a donné naissance aux chaînes communautaires. En échange, elle devait produire du contenu.

Le sénateur MacDonald : J'espère que vous n'avez pas l'impression que nous vous harcelons, madame Auer, mais je reviens à vous.

Vous avez soulevé certains points dans votre exposé...

Le président : Si quelqu'un d'autre veut commenter...

La sénatrice Miville-Dechêne : Il semble plutôt que ce soit une conversation entre les témoins et vous.

Le président : J'ai le droit de poser des questions, sénatrice.

La sénatrice Miville-Dechêne : Je sais. Je dis simplement que nous n'avons pas pu poser de questions.

Le président : Nous sommes ici depuis moins d'une heure, sénatrice. Vous aurez l'occasion de poser des questions.

Senator MacDonald: You highlighted the drop in private TV broadcasts expenditure and drama from \$93 million in 2003 to 2017. Was that a directive of the CRTC, or was it a response to a request from those who produce in trying to save money?

Ms. Auer: The commission has never directed any broadcaster in Canada to reduce spending on CanCon, but it allowed it to happen.

Senator MacDonald: There must have been a reason why they would allow it to happen. There must have been a complaint or concern put forward to the CRTC by the producers.

Ms. Auer: It wasn't so much the producers but the broadcasters were interested in saving money. If the commission reduces its requirements, either through its policies or its conditions of licence, it would be difficult for a private-sector company to spend more than the CRTC requires, because that company has a duty to its shareholders to make profits.

If the commission lowers the requirements, a dutiful company will reduce spending.

Senator MacDonald: Yes, but is it a chicken-and-egg thing? What happened first?

Ms. Auer: What happened first is the commission in the late 1980s began to impose requirements on spending linked to growth and revenues. This was Chairman André Bureau. That was a successful policy for seven years. We had some excellent Canadian programs made. I'm sure Carol Ann can speak to that.

[Translation]

Ms. Pilon: During the last licence renewal process for the large broadcast ownership groups, the CRTC lowered the requirements for spending on Canadian programming, and the entire sector came together to denounce the decision. Both the anglophone and francophone players mobilized to urge the government, through the Governor-in-Council, to ask the CRTC to review its decision. The CRTC did so and sided with the production sector, bringing spending levels back up to where they were.

[English]

Ms. Auer: The challenge will be getting back that \$50 million. If you have cut it in half, will we get that expenditure back in drama? It's going to be difficult. Will we grow?

Le sénateur MacDonald : Vous avez parlé de la baisse, jusqu'en 2017, des dépenses des stations de télévision privées dans les émissions dramatiques qui étaient de 93 millions de dollars en 2003. Était-ce une directive du CRTC, ou était-ce la réponse à une demande des producteurs qui voulaient épargner de l'argent?

Mme Auer : Le CRTC n'a jamais demandé aux radiodiffuseurs au Canada de réduire leurs dépenses en contenu, mais il a permis que cela se produise.

Le sénateur MacDonald : Il doit y avoir une raison pour laquelle elle permettrait que cela se produise. Les producteurs ont dû soulever une plainte ou une préoccupation auprès du CRTC.

Mme Auer : Ce n'étaient pas vraiment les producteurs qui étaient en cause, c'étaient plutôt les radiodiffuseurs qui étaient intéressés à économiser. Si le Conseil réduit ses exigences, par le truchement de ses politiques ou de ses conditions de licence, il serait difficile pour une entreprise du secteur privé de dépenser plus que le CRTC demande, car l'entreprise doit à ses actionnaires de réaliser des profits.

Si le Conseil réduit ses exigences, une entreprise consciencieuse réduira ses dépenses.

Le sénateur MacDonald : Oui, mais est-ce un cas d'œuf et de poule? Lequel est venu en premier?

Mme Auer : Tout a débuté vers la fin des années 1980, lorsque le Conseil a commencé à imposer des exigences en ce qui concerne les dépenses liées à la croissance et aux revenus. C'était à l'époque où André Bureau était président. Cette politique a bien fonctionné pendant sept ans. D'excellents programmes canadiens ont été réalisés. Je suis sûre que Carol Ann peut en parler.

[Français]

Mme Pilon : Lors du dernier processus du renouvellement des grands groupes de propriété de radiodiffusion au CRTC, celui-ci a diminué les obligations liées aux dépenses consacrées aux émissions canadiennes, et le secteur en entier est monté aux barricades et a dénoncé cette diminution. Tant du côté anglophone que du côté francophone, le milieu s'est mobilisé pour demander au gouvernement, par l'entremise du gouverneur en conseil, de demander au CRTC de revoir cette décision. Il a effectivement revu cette décision en faveur du secteur de la production pour ramener les niveaux de dépenses à leur niveau initial.

[Traduction]

Mme Auer : Le défi sera de récupérer ces 50 millions de dollars. Si vous avez réduit le montant de moitié, récupérerons-nous ces dépenses au chapitre des émissions dramatiques? Ce sera difficile. Connaîtrons-nous une croissance?

[Translation]

Mr. Houle: In its decision to adopt a group-based approach to licensing, the CRTC introduced two types of obligations: an overall expenditure requirement to support Canadian programming — any type of programming — and an expenditure requirement to support so-called programs of national interest, which include dramas, documentaries and variety shows. Broadcasters now have to meet a dual requirement. However, when the CRTC established the principle in 2010, it said that it would base the percentage on the historical average of the previous three years. For instance, if a broadcaster had spent 32 per cent over the previous three years, it would have to spend 32 per cent for the next five years.

When it went through the process in 2015, before the reference, spending decreased significantly because the CRTC had stopped applying the same percentage principle for each year. In some cases, the percentage spent in relation to actual practice dropped. That's what led to the complaint Ms. Pilon talked about earlier and the subsequent CRTC review.

The CRTC increased the spending requirement for programs of national interest, which include dramas. It did not raise the overall spending requirement for Canadian content. That means there should be an increase in the coming years as a result of the review, which wouldn't have happened had the sector not complained to the federal government.

[English]

Senator MacDonald: I want to go back to what you mentioned with regard to foreign production in Canada. You seem to be establishing the correlation between foreign production in Canada and the drop of domestic production.

I am from Nova Scotia. I have friends in the film industry. They have had a really good film industry over the last decade, 15, 20 years dropping 7, 15, \$20 million a pop into film production in Nova Scotia, in Halifax. I believe most of the reason they come there is the cost of production. The people who come mostly from the States are there because they can turn a profit by producing there. Surely we don't want to chase that out of the country and the province. They are probably dropping more money there than the CBC is.

Ms. Auer: I think it is terrific that Canada has grown so strongly in the audiovisual sector and is attracting so much foreign investment. The concern would be in fact we are producing more foreign content than we are Canadian content. There is nothing wrong with producing foreign content. The issue is how much Canadian content do we want? Do we want any?

[Français]

M. Houle : Dans le cadre du processus qui a amené le renouvellement par groupe, le CRTC a introduit deux types d'obligations : une obligation de dépense globale consacrée aux émissions canadiennes — n'importe quel type d'émission — et une dépense consacrée aux émissions dites « d'intérêt national » qui comprennent les dramatiques, les documentaires et les variétés. Il y a donc maintenant une double obligation imposée aux diffuseurs. Toutefois, ce qui est arrivé, c'est que lorsqu'il a établi le principe en 2010, il a dit qu'il allait fixer le pourcentage selon la moyenne historique des trois dernières années. Par exemple, si vous aviez dépensé 32 p. 100 au cours des trois dernières années, il vous faudrait dépenser 32 p. 100 pour les cinq prochaines années.

Cependant, lorsqu'il a refait l'exercice en 2015, avant le renvoi, il y a eu une diminution importante, parce que le conseil a cessé d'appliquer le principe du même pourcentage d'année en année, et il a réduit le pourcentage dans certains cas par rapport à la pratique. C'est ce qui a entraîné la plainte dont a fait état Mme Pilon tantôt et la révision du CRTC qui a suivi.

Le CRTC a augmenté non pas le pourcentage global de contenu canadien, mais les émissions d'intérêt national, qui incluent les dramatiques. Il devrait donc y avoir une augmentation dans les années à venir à cause de cette révision qui n'aurait pas eu lieu si le milieu n'avait pas fait une plainte générale au gouvernement.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Je veux revenir à ce que vous avez mentionné concernant les productions étrangères au Canada. Vous semblez faire un lien entre les productions étrangères au pays et la baisse des productions nationales.

Je suis originaire de Nouvelle-Écosse. J'ai des amis dans l'industrie cinématographique. L'industrie a été très florissante dans cette province au cours des 10, 15, 20 dernières années alors qu'on investissait 7, 15, 20 millions de dollars du coup dans la production de films à Halifax. Je pense que le coût de production est la principale raison pour laquelle on y vient. Les personnes qui arrivent surtout des États-Unis le font parce qu'elles peuvent générer des profits en réalisant leurs programmes là-bas. Il est clair que nous ne voulons pas les faire fuir à l'extérieur du pays et de la province. Ils investissent probablement plus d'argent là-bas que la SRC.

Mme Auer : Je pense que c'est super que le Canada ait connu pareille croissance dans le secteur audiovisuel et qu'il attire autant d'investissements étrangers. En fait, ce qui nous préoccupe, c'est qu'on produise plus de contenu étranger que canadien. Il n'y a pas de mal à produire du contenu étranger. La question est de savoir combien de contenu canadien nous voulons. En voulons-nous?

Senator MacDonald: What means Canadian content? The person who has signed the cheque is a Canadian or the people who are acting in it are Canadian? What determines Canadian content?

Ms. Auer: Well, in fact the CRTC would have held a number of proceedings to try to come up with an empirical definition of “Canadian content.” They looked at various indicators, for instance, whether the director was Canadian, the script writer, the main actors were Canadian, where it was being done, I think where it was being produced or edited afterwards. There were 10 to 15 different indicia.

Mr. Houle: You need to have six out of 10 points that are related to key creators of the production, the location, the control of the company. There is also the fact it reflects Canadian situations.

[Translation]

It has to reflect the aspirations of Canadians and so forth. That is how Canadian content is subjectively defined. If you see a show that takes place in Halifax, features people from the province and addresses the concerns of those people, that’s not the same as a show that was filmed in Halifax but is meant to look like it takes place on the U.S. west coast.

[English]

Senator Miville-Dechêne: Ms. Auer, I am a little puzzled by your recommendation here.

Ms. Auer: Which page?

Senator Miville-Dechêne: The one saying, “the CRTC may authorize non-Canadian online programming services operations in Canada and set appropriate contributions.”

This has not been permitted. One of the rationales for it was that our system stayed Canadian. I would like you to explain why you think this is the way to go, considering you are quite favourable to Canadian content and a different Canadian broadcasting system.

How do you justify this particular recommendation?

Ms. Auer: Well, I am Canadian. I’m going to support Canada. My parents were immigrants; they chose to come here and they wanted to be in Canada. I am biased.

One of the issues is we keep talking about dealing with Netflix. Netflix is bringing in several hundred million dollars in revenues every year. Very few other private broadcasters in Canada are doing that. The question is: If it is attracting that many subscribers, if it is attracting that many audiences, if it is effectively doing business here and benefiting from access to Canada, should it not contribute back to the system the way

Le sénateur MacDonald : Qu’entendez-vous par contenu canadien? C’est la personne qui a signé le chèque qui est canadienne ou les acteurs qui le sont? Qu’est-ce qui fait que du contenu est canadien?

Mme Auer : En fait, le CRTC aurait tenu un certain nombre de processus pour essayer de formuler une définition empirique de « contenu canadien ». On a examiné divers indicateurs, par exemple, si le réalisateur, le scénariste et les principaux acteurs étaient canadiens, l’endroit où le contenu a été réalisé et, je pense aussi, l’endroit où il était produit ou édité par la suite. Il y avait entre 10 et 15 indices différents.

M. Houle : Vous devez avoir six points sur dix qui sont liés à des éléments clés de la production, à l’emplacement, au contrôle de l’entreprise. Il y a aussi le fait que les productions reflètent des situations canadiennes.

[Français]

Cela reflète les aspirations des Canadiens, et ainsi de suite. C’est ce qui définit de façon plus subjective le contenu canadien. Si vous voyez une émission qui se déroule à Halifax, qui met en scène des gens de la province et qui parle des préoccupations de ces gens, c’est différent que de tourner à Halifax une émission qui est censée se passer sur la côte Ouest américaine.

[Traduction]

La sénatrice Miville-Dechêne : Madame Auer, votre recommandation me laisse un peu perplexe.

Mme Auer : À quelle page?

La sénatrice Miville-Dechêne : Celle qui dit : « Le CRTC pourrait autoriser les opérations de services de programmation en ligne non canadiennes au Canada et fixer des contributions appropriées. »

Cela n’a pas été permis. Une des justifications à cet égard était que notre système reste canadien. J’aimerais que vous expliquiez pourquoi vous pensez que c’est la façon de procéder étant donné que vous êtes assez favorable au contenu canadien et à un système de radiodiffusion canadien différent.

Comment justifiez-vous cette recommandation particulière?

Mme Auer : Je suis canadienne, alors je vais appuyer le Canada. Mes parents étaient des immigrants; ils ont choisi de venir ici, car ils voulaient vivre au Canada. Je suis donc partielle.

Un des problèmes est que nous n’arrêtons pas de parler de la façon de composer avec Netflix. Cette entreprise génère des centaines de millions de dollars de revenus par année. Très peu de radiodiffuseurs privés au Canada peuvent en dire autant. La question qu’on se pose est la suivante : si Netflix attire autant d’abonnés, s’il attire un aussi vaste auditoire, s’il fait vraiment des affaires ici et tire parti de son accès au Canada, ne devrait-il

every private broadcaster in Canada does? We are not talking about allowing ABC, NBC, CBS to establish here. What we are talking about is some of the few very large services that might have the capacity to support the broadcasting system. Under the CRTC's exemption power, it may only exempt people from broadcasting if they cannot make a material contribution to the system. Netflix is big enough that it can make a material contribution and it is benefiting from its relationship with Canada.

However, it cannot be dealt with because of the foreign ownership direction. We have one system in Canada for broadcasting. We have one regulatory authority for broadcasting. The direction prohibits it from issuing any kind of authorization to Netflix to operate. If we want it to contribute, we have to authorize it.

Senator Miville-Dechêne: Okay, but isn't there a danger by authorizing many operators to come here once you open the door?

Ms. Auer: I think that is a possibility which could be addressed by setting up *ade minimis* requirement. For instance, we choose to ignore certain services that might have 20 subscribers or 1,000 subscribers. Currently the CRTC has exempted hundreds of small cable systems with very few subscribers; we can do the same in reverse for very large systems.

I think over time, if we had the ability to authorize their operations so they could contribute to the system, the other thing we can do is introduce the discoverability framework which involves not just ensuring there is Canadian content available, but it is also discoverable through algorithms and it recommends programming that is Canadian.

Ms. Pilon: If I can add something: They are already operating here. They are providing their service here.

Senator Miville-Dechêne: It wouldn't make a difference?

Ms. Pilon: There is nothing right now to prevent them or to prevent you from subscribing to Netflix.

Senator Miville-Dechêne: No, but they don't have a proper licence.

Ms. Pilon: They can do whatever they want.

Ms. Auer: Because there is nothing to constrain them.

Ms. Pilon: They don't have any requirements to spend on Canadian content. They don't have any requirements to present Canadian content or even to showcase it, yet.

pas redonner au système comme le fait chaque radiodiffuseur privé au Canada? Il n'est pas ici question de permettre à ABC, NBC, CBS de s'établir ici, mais de quelques-uns des services très importants qui pourraient avoir la capacité d'appuyer le système de radiodiffusion. En vertu de son pouvoir d'exemption, le CRTC peut simplement exempter les gens de la radiodiffusion s'ils ne peuvent apporter de contribution matérielle au système. Netflix est suffisamment important pour faire pareille contribution et il bénéficie de sa relation avec le Canada.

Cependant, on ne peut pas régler la question parce que la direction de Netflix est sous contrôle étranger. Nous avons un système de radiodiffusion au Canada et un organisme de réglementation de la radiodiffusion. La direction lui interdit d'accorder à Netflix tout type d'autorisation de fonctionnement. Si nous voulons que cette entreprise apporte une contribution, nous devons lui donner une autorisation.

La sénatrice Miville-Dechêne : D'accord, mais n'est-il pas risqué d'autoriser de nombreux exploitants à venir ici une fois que vous aurez ouvert la porte?

Mme Auer : Je pense que c'est une possibilité à laquelle nous pourrions faire face en fixant une exigence *de minimis*. Par exemple, nous choisissons de ne pas tenir compte de certains services susceptibles d'avoir 20 ou 1 000 abonnés. À l'heure actuelle, le CRTC a accordé une exemption à des centaines de petits câblodistributeurs qui ont très peu d'abonnés; nous pouvons faire le contraire pour les très grands systèmes.

Je pense qu'au fil du temps, si nous pouvions autoriser leurs opérations afin qu'ils puissent contribuer au système, l'autre chose que nous pourrions faire serait d'appliquer le cadre de découvrabilité qui ne vise pas seulement à s'assurer qu'il y ait du contenu qui soit canadien, mais aussi qui soit découvrable grâce à des algorithmes, et qu'il recommande de la programmation canadienne.

Mme Pilon : Si vous me le permettez : Netflix est déjà en activité ici. L'entreprise offre déjà son service au Canada.

La sénatrice Miville-Dechêne : Cela ne ferait pas de différence?

Mme Pilon : Il n'y a rien à l'heure actuelle qui les contraigne ou qui vous empêche de prendre un abonnement à Netflix.

La sénatrice Miville-Dechêne : Non, mais ils n'ont pas de licence adéquate.

Mme Pilon : Ils peuvent faire exactement ce qu'ils veulent.

Mme Auer : Parce qu'il n'y a rien qui les contraigne.

Mme Pilon : Ils ne sont pas tenus de consacrer de financement à du contenu canadien. À ce jour, ils ne sont pas tenus de présenter du contenu canadien ou même d'en montrer.

Senator Miville-Dechêne: It is obsolete. You are saying the rule is obsolete?

Ms. Auer: I am saying that times have changed and the technology has changed and our ability to interface has changed.

Let's take advantage of it. It's a lemon. Let's make lemonade.

[*Translation*]

Senator Miville-Dechêne: Of course, you've recommended improvements as far as French-language production goes. I'd like to know, however, whether Radio-Canada buys content from you? It's clear that there aren't any rules on that.

Ms. Pilon: Yes.

Senator Miville-Dechêne: Yes, there are specific rules?

Ms. Pilon: Yes, because Radio-Canada has licence requirements, further to which it has to spend a certain percentage of its revenues on independent production.

Senator Miville-Dechêne: Outside Quebec?

Ms. Pilon: It lumps together production outside Quebec and in Quebec's regions. It has to spend 6 per cent of its revenue on production outside Montreal.

Senator Miville-Dechêne: Is that enough?

Ms. Pilon: No. Even then, the figures are hard to come by. The last time the public broadcaster's licence was renewed, the CRTC imposed slightly more stringent requirements on the corporation. Now, it also has to report how much it spends to the CRTC. However, the system the corporation uses to report data is one it created itself. It's not filling out forms provided by the CRTC, so figuring out exactly where the money has been spent, internally and externally, on productions outside Quebec versus those within Quebec, and in which category, is like solving a puzzle. Untangling all of that information is a real challenge. We are working very closely with the CRTC. In fact, we've recommended models that the public broadcaster could use. We're just a little guy in the eyes of the CRTC — the APFC has just one employee — and, as you can appreciate, the processes are complex. We've asked the commission for greater data transparency so that we can do our job and properly represent our members.

Senator Miville-Dechêne: Thank you.

[*English*]

Senator Galvez: Thank you very much for your interesting presentations and statements. I am far from this field. The more I listen, the more I think it is complex and very complicated.

La sénatrice Miville-Dechêne : C'est obsolète. Vous dites que la règle est obsolète?

Mme Auer : Je dis que les temps et la technologie ont changé, de même que notre capacité d'interface.

Profitons-en. Quand on a des citrons, on fait de la limonade.

[*Français*]

La sénatrice Miville-Dechêne : En ce qui concerne la question des producteurs francophones, vous recommandez des améliorations, bien sûr, mais est-ce que Radio-Canada vous achète de la production? Il n'y a pas de règles, bien sûr.

Mme Pilon : Oui.

La sénatrice Miville-Dechêne : Oui, il y a des règles spécifiques?

Mme Pilon : Oui, parce que Radio-Canada a des conditions de licence et qu'elle doit dépenser un pourcentage de ses revenus dans les productions indépendantes.

La sénatrice Miville-Dechêne : Hors Québec?

Mme Pilon : Elle amalgame les productions hors Québec et dans les régions du Québec. Elle doit dépenser 6 p. 100 de ses revenus à la production à l'extérieur de Montréal.

La sénatrice Miville-Dechêne : Est-ce suffisant?

Mme Pilon : Non. Encore là, il est difficile d'obtenir les chiffres. Dans le dernier renouvellement de Radio-Canada, le CRTC a imposé des conditions de licence un peu plus rigoureuses au radiodiffuseur public. Radio-Canada doit aussi faire rapport au CRTC de ses dépenses. Par contre, le système qu'elle utilise pour rapporter ses données est un système qu'elle a créé d'elle-même. Ce n'est pas le CRTC qui lui a fourni des formulaires. Alors, pour savoir exactement où sont les dépenses à l'interne et à l'externe, pour les productions hors Québec par rapport aux productions au Québec, et dans quelle catégorie, tout cela devient un casse-tête à démêler pour extraire cette information. On travaille étroitement avec le CRTC. En fait, on a proposé des modèles que Radio-Canada pourrait utiliser. Quand on se présente devant le CRTC, on fait figure de petit organisme — il y a un employé à l'APFC —, et vous comprendrez que les processus du CRTC sont complexes. On a demandé au CRTC de nous aider à bien faire notre travail et à bien représenter nos membres pour avoir accès à ces données de façon plus transparente.

La sénatrice Miville-Dechêne : Merci.

[*Traduction*]

La sénatrice Galvez : Merci beaucoup pour vos présentations et déclarations intéressantes. Je suis loin de ce domaine. Plus j'écoute, plus je pense qu'il est complexe et très compliqué.

One word that comes to me often is it is obsolete, it is old and not coherent with what is happening today. We have three acts — the Telecommunications Act, Broadcasting Act and Radiocommunication Act — and in the middle of that, we have the CRTC. We have to wrap up with recommendations.

You put it in terms of cost, content and governance. We are hearing it in terms of the one who produces the content, the one who distributes and the one who broadcasts, takes and distributes it elsewhere. In light of that, do you think these acts should be integrated or separated in a different way? How far do we go?

Ms. Auer, you have said, to conclude, “unless Parliament begins to act quickly, Canadians could very well lose control over their communications system.”

I think we have lost control of our communications system. We need to repair it and address the situation. What could it be?

Ms. Auer: Thank you for that question. I know that Carol Ann and Michael will have something to say.

The one point I would like to make is technology may be obsolete, but what people like to do is not. People like to watch TV and listen to music. When I say “watch TV,” I mean watch screens. They like audio-visual content. The theme is the same; they need to have access to content. It has to be reasonably priced and available to them.

The technology has changed. I can remember watching the moon landing with an antenna TV. Now we have a more sophisticated thing. The technology has changed; however, it is important to remember both acts are technologically neutral. What is preventing a certain amount of action, in my view, has been the authority responsible for the acts.

I would like to comment briefly that, of course, you are looking at the Telecommunications Act, the Broadcasting Act and the Radiocommunication Act, but there is also the CRTC Act itself. That bears some scrutiny as well.

Insofar as converge legislation or separate legislation, those are critical questions. You will notice I said that in the longer term we could discuss that. I am not able today to say, yes, it should be one act. One act speaks to the notion that we are stuck with converged ownership structures. Two acts, one for distribution and one for content, speak to the idea that we are looking at function, not ownership.

Un mot qui me vient souvent à l'esprit est qu'il est obsolète, qu'il est vieux et qu'il n'est plus en phase avec ce qui se passe aujourd'hui. Nous avons trois lois — la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication — et au milieu de cela, nous avons le CRTC. Nous devons terminer par des recommandations.

Vous avez présenté les choses en termes de coûts, de contenu et de gouvernance. Nous comprenons les choses en termes de celui qui produit le contenu, de celui qui le distribue et de celui qui le diffuse et le distribue ailleurs. Compte tenu de cela, pensez-vous que ces lois devraient être intégrées ou séparées différemment? Jusqu'où devons-nous aller?

Madame Auer, vous avez dit, en terminant, « si le Parlement n'agit pas rapidement, les Canadiens pourraient très bien perdre le contrôle de leurs systèmes de communication ».

Je pense que nous avons perdu le contrôle de notre système de communication. Nous devons le réparer et remédier à la situation. De quoi pourrait-il s'agir?

Mme Auer : Merci pour cette question. Je sais que Carol Ann et Michael auront quelque chose à dire.

L'argument que j'aimerais faire valoir est que la technologie est peut-être obsolète, mais pas ce que les gens aiment faire. Les gens aiment regarder la télévision et écouter de la musique. Lorsque je dis « regarder la télévision », je veux dire regarder des écrans. Ils aiment le contenu audiovisuel. Le thème est le même; ils ont besoin d'avoir accès à du contenu. Il faut qu'il soit offert à un prix raisonnable et qu'il leur soit accessible.

La technologie a changé. Je me rappelle d'avoir regardé le premier homme marcher sur la lune sur une télévision à antenne. Maintenant, nous avons un système plus sophistiqué. La technologie a changé; cependant, il est important de se rappeler que les deux lois sont neutres sur le plan technologique. C'est l'organisme responsable des lois qui, à mon avis, empêche la prise de certaines mesures.

J'aimerais dire brièvement que, bien sûr, vous étudiez la Loi sur les télécommunications, la Loi sur la radiodiffusion et la Loi sur la radiocommunication, mais il y a aussi la Loi sur le CRTC en tant que telle qui vaut la peine d'être examinée.

La question de savoir s'il faut faire converger les lois ou les séparer est cruciale. Vous remarquerez que j'ai dit qu'à long terme, nous pourrions en discuter. Je ne suis pas en mesure de vous dire aujourd'hui qu'il devrait s'agir d'une seule loi. Avec une loi, on reconnaît qu'on est coincé avec des structures de propriété convergentes. Deux lois, une pour la distribution et l'autre pour le contenu, montrent que nous nous penchons sur la fonction et non la propriété.

I thought the former CRTC chairperson, Konrad von Finckenstein, made some excellent points about his views. He is very well placed to understand why one might want to consider seriously two acts.

[Translation]

Ms. Pilon: The two acts have different objectives. I am by no means an expert on the Telecommunications Act, but I would say that, to some extent, it serves to regulate a commercial regime. The Broadcasting Act is what provides for the preservation of culture, a notion that isn't really entrenched in the Telecommunications Act. If the committee studying the issue were to recommend merging the two acts, those underlying principles would have to be maintained.

An important part of the discussion is whether we need one or two statutes. The services regulated under the Telecommunications Act are increasingly involved in distribution and programming. Content creation as it relates to programming also comes into play. Conventional TV broadcasters are no longer the only ones making content available. Telecommunications companies are providing content as well. That's where the distinction comes in, so what has to be examined is the actual activity. What is the activity and how should it be regulated?

The practice whereby people watch their favourite shows on their cell phones gives rise to a number of questions. Should cell phones be regulated with respect to content distribution and available programming? That has to be considered. More and more, that is how young people consume content. Cell phone providers charge you so much a month for data. Users are accessing TV content on their phones as opposed to their TVs. Why shouldn't those people contribute to the system? There isn't a good reason. There's no rationale as to why they shouldn't. The problem is that phone service is regulated by the Telecommunications Act. With companies switching back and forth between activities and becoming vertically integrated, increasingly, the same company is managing all three activities. We haven't yet decided whether they should be combined or separated. We are still thinking it over.

Mr. Houle: Ultimately, that's the last question that has to be answered. The first thing we have to determine is which direction we want to head in and what we need to do to get there. Once we've answered that, we'll be better-equipped to say whether we should have one, two or three statutes. To address that question, we first need to know what we want to achieve.

There's no doubt that the interface between telephone and broadcasting companies has become highly integrated, and not just in terms of ownership. In Quebec, people can access the programming service Illico on the Internet or on cable. When it's through cable, it's considered a broadcast distribution activity,

Je pensais que l'ancien président du CRTC, Konrad von Finckenstein, avait soulevé d'excellents arguments concernant ses vues. Il est très bien placé pour comprendre pourquoi on pourrait vouloir envisager sérieusement d'avoir deux lois.

[Français]

Mme Pilon : Les objectifs des deux lois sont différents. Dans un sens, la Loi sur les télécommunications, dont je suis loin d'être experte, vise à réglementer un système commercial. La Loi sur la radiodiffusion nous permet de préserver cette notion de culture, qui n'est pas vraiment ancrée dans la Loi sur les télécommunications. Donc, si le comité qui étudie la question arrivait à recommander une fusion, il faudrait tout de même préserver ces principes de base.

Dans la présente réflexion, il faut se demander s'il devrait y avoir une ou deux lois. Effectivement, les services qui sont réglementés par la Loi sur les télécommunications font de plus en plus cette distribution et cette programmation. Il y a la création du contenu et aussi la programmation. Ceux qui nous proposent du contenu, ce ne sont plus uniquement les télédiffuseurs traditionnels, car les services de télécommunications le font également. C'est là qu'il y a une distinction, et ce qu'il faut examiner, c'est l'activité. Quelle est l'activité et comment doit-elle être réglementée?

On se pose des questions quant aux gens qui regardent leurs séries préférées sur leur téléphone. Est-ce qu'on devrait réglementer les téléphones en ce qui a trait à la distribution du contenu et à l'offre de programmation? Il faut y réfléchir. Les jeunes consomment de plus en plus le contenu de cette façon. Les services de téléphonie vous demandent tant par mois pour vos données. C'est du contenu télévisuel qu'on consomme au moyen de son téléphone plutôt qu'à partir de sa télé. Pourquoi ces gens ne contribueraient-ils pas au système? Il n'y a pas de raisonnement et il n'y a pas de logique. Par contre, le système de téléphonie est réglementé par la Loi sur les télécommunications. De plus en plus, ce va-et-vient d'activité et la concentration verticale font en sorte que c'est la même compagnie qui gère les trois activités. Nous ne sommes pas encore en mesure de décider s'il faut les fusionner ou les séparer. Nous sommes en pleine réflexion.

M. Houle : Au fond, c'est la dernière question qu'on doit se poser. On doit d'abord connaître l'orientation qu'on veut prendre et savoir ce qu'on doit faire pour atteindre les objectifs. Une fois qu'on aura répondu à cette question, on sera mieux en mesure de déterminer s'il est préférable d'avoir une loi, deux lois ou trois lois. On ne peut poser la question au préalable sans savoir ce qu'on veut faire.

Il est vrai que l'interaction entre les compagnies de téléphonie et la radiodiffusion est devenue extrêmement intégrée, et pas seulement au niveau de la propriété. Au Québec, on peut s'abonner au même service de programmation Illico par Internet ou par télédistribution. On nous dit que, par câble, il s'agit d'une

but not when it's via the Internet. How does that make any sense? It's easy to wonder. The two platforms provide the same programming service, so why are they seen as separate?

First, we need to answer the meaningful questions. Where do we want to go and what do we want to achieve? After we do that, we'll know how many statutes we should have.

[English]

Mr. Paris: I'll colour outside of the lines of my expertise a little bit — to lend some perspective from a private industry player, although, granted, one not regulated by these acts. You have three separate acts. I agree with all of my colleagues, the more you decide to amend and change those acts — potentially integrate them — the more uncertainty you are going to introduce into what is a very well-established system. You have three different acts and three separate bodies of law that emanate from those acts. It may make all the logical sense in the world at some point to arrive at the conclusion where you have the perfect single act or approach to divide up the different functions of these pieces of legislation.

I don't know you are going to find the answer in the committee. I think you need to deal with the problems before you today. Then, at a future date, you can then look back and decide if it's appropriate to reframe the legislative context in a way that perhaps makes more sense.

[Translation]

Senator Forest-Niesing: My questions are for the Alliance des producteurs francophones du Canada representatives. I was told that previous witnesses had said that French-speaking Canadians tend to consume more French-language Canadian content than English-speaking Canadians consume in relation to English-language Canadian content. Former CRTC Chair Konrad von Finckenstein apparently suggested that this difference need not be recognized in Canada's broadcasting regulatory regime. How should the differences between Canada's anglophone and francophone markets be taken into consideration when modernizing the three statutes?

Ms. Pilon: I would begin by saying that we are very familiar with the viewership data for Quebec, but not as familiar with the viewing habits of francophones outside Quebec. We have a lot of trouble measuring that audience. The APFC just conducted a study with Telefilm Canada to measure viewing habits.

That's one of the questions we have. Currently, the system recognizes the difference between the two markets, but the funding isn't necessarily allocated on an equitable basis as far as that difference goes. In other words, the characteristics of the

activité de distribution de radiodiffusion, mais que ce n'est pas le cas par Internet. Vous vous demandez si le sens commun se trouve quelque part. Ces deux infrastructures m'offrent le même service de programmation. Pourquoi sont-ils considérés comme distincts?

Il faut d'abord résoudre les questions concrètes : savoir où on veut aller et quels objectifs on veut atteindre. Il en découlera une décision au sujet du nombre de lois.

[Traduction]

M. Paris : Je vais déborder un peu le cadre de mon expertise — pour donner la perspective d'un joueur du secteur privé, bien qu'il s'agisse, je l'admets, d'un joueur qui n'est pas assujéti à ces lois. Vous avez trois lois distinctes. Je suis d'accord avec tous mes collègues : plus vous décidez de modifier ces lois — pour peut-être les intégrer — plus vous allez créer d'incertitude dans ce qui est un système bien établi. Vous avez trois différentes lois et trois ensembles de loi distincts qui en émanent. Il faudra peut-être toute la logique du monde à un moment donné pour en arriver à avoir une seule loi ou approche parfaite pour diviser les différentes fonctions de ces mesures législatives.

J'ignore si vous arriverez à trouver la réponse en comité. Je pense que vous avez besoin de régler les problèmes dont vous êtes saisis aujourd'hui. Ensuite, à une date ultérieure, vous pourrez alors regarder en arrière et décider s'il convient de recadrer le contexte législatif de façon peut-être plus sensée.

[Français]

La sénatrice Forest-Niesing : Mes questions s'adressent à l'Alliance des producteurs francophones du Canada. On me dit que des témoins qui ont comparu devant ce comité auraient mentionné que les Canadiens francophones ont tendance à consommer plus de contenu francophone canadien que les Canadiens anglophones consomment de contenu anglophone canadien. Konrad von Finckenstein, ancien président du CRTC, aurait soutenu que cette différence n'a pas à être reconnue dans le régime canadien de la réglementation de la radiodiffusion. Comment tenir compte des différences entre les marchés canadiens anglophone et francophone dans le cadre de la modernisation de ces lois?

Mme Pilon : Premièrement, nous connaissons très bien les données sur l'écoute et l'auditoire pour le Québec, mais nous connaissons moins bien les habitudes de consommation des francophones à l'extérieur du Québec, car nous avons beaucoup de mal à mesurer ces auditoires. L'APFC vient de réaliser une étude avec Téléfilm Canada pour mesurer les habitudes d'écoute.

C'est une question que nous nous posons. Le système, à l'heure actuelle, reconnaît cette particularité des deux marchés. Cependant, cette question n'est pas nécessairement traitée de façon équitable quant au financement, c'est-à-dire qu'on ne

system are not considered the same in both markets. The number of producers, broadcasters and cable companies isn't the same. The difference between the two markets should be recognized.

Historically, Canada decided that French-language Canadian production needed greater support — in other words, a larger investment — than the market's demographic weight in order to preserve that market. If we look at francophone versus anglophone market share in Canada, the numbers more or less match the demographic weight associated with that language distinction. However, greater investment is needed in French-language production in order to maintain that market share.

Although producers in minority communities represent 14.4 per cent of Canada's francophone population, Canada's French-language producers only have 5 per cent of the market. Without measures requiring that the two communities be taken into account, without addressing those communities in legislation and policies, that 5 per cent would clearly not be attainable. Measures are needed to make sure the Canadian market is home to a diversity of voices. Specific measures are necessary to support that production.

Mr. Houle: What you're saying is absolutely true. Domestically, people in French-speaking Quebec watch a lot more Canadian programming than in English-speaking Canada. The 20 highest-rated French-language TV shows during the regular season are all Canadian. On the English-language side, however, 18 of the 20 most popular shows are American.

It's important, though, to look at the bigger picture. Trade in English-language content is significantly higher in the international arena, because English is the lingua franca of today. The cultural export market is much more favourable for English-language products, whether music, films or TV shows. Anglophone producers are able to obtain a much higher level of funding from foreign co-producers and distributors.

The act should distinguish between French-language and English-language broadcasting and provide for the different needs of the two sectors. That ensures the distinctions are taken into account, in terms of funding as well as national and international distribution. The fact of the matter is that the two systems are quite different.

[English]

The Chair: Are you good, senator?

Senator Forest-Niesing: I have one more question.

considère pas que les éléments du système sont identiques dans les deux marchés. On n'a pas le même nombre de producteurs, de télédiffuseurs ou de câblodistributeurs. Il y a une distinction à reconnaître entre ces deux marchés.

Quant au soutien, le Canada, de façon historique, a déterminé que le financement de la production canadienne en français avait besoin d'un investissement plus important que son poids démographique pour que celui-ci soit maintenu. Si nous examinons les parts de marché qu'occupent les francophones et les anglophones au Canada, elles reflètent plus ou moins le poids démographique de la distinction linguistique. Par contre, il faut investir davantage en français pour maintenir cette part de marché.

Quand nous regardons les producteurs en situation minoritaire, bien qu'ils représentent 14,4 p. 100 de la population francophone au Canada, les producteurs de la francophonie canadienne ne vont chercher que 5 p. 100 du marché. S'il n'y avait pas de mesures qui précisent qu'il faut tenir compte de ces communautés, si l'on n'inscrivait pas ces communautés dans la loi et les politiques, il est sûr qu'on n'irait pas chercher ces 5 p. 100. Il faut des mesures pour assurer la diversité des voix dans le marché canadien. Il faut prendre des mesures particulières pour soutenir cette production.

M. Houle : Ce que vous dites est tout à fait juste, c'est-à-dire que la consommation interne d'émissions canadiennes au Québec francophone est beaucoup plus forte qu'au Canada anglais. Si nous regardons les 20 émissions de télévision de langue française les plus écoutées en saison régulière, elles sont toutes canadiennes, mais si nous regardons du côté anglais, 18 sur 20 des émissions les plus écoutées sont américaines.

Par contre, il faut voir globalement qu'en revanche, la production anglophone circule beaucoup plus sur la scène internationale. L'anglais est la *lingua franca* d'aujourd'hui. C'est la langue la plus propice à l'exportation des produits culturels, qu'il s'agisse de musique, de films ou d'émissions. Les producteurs anglophones sont en mesure d'aller chercher une part de financement de coproducteurs ou de distributeurs étrangers beaucoup plus élevée.

Il est bien que la loi précise cette distinction entre les radiodiffusions de langue française et anglaise et la différence dans leurs besoins. Cela permet de tenir compte de ces variations, tant au chapitre du financement que de la diffusion nationale et internationale. La réalité est qu'il s'agit de deux systèmes très différents.

[Traduction]

Le président : Cela vous convient, sénatrice Forest-Niesing?

La sénatrice Forest-Niesing : J'ai une question de plus.

The Chair: Please go ahead. Then we'll move on.

[*Translation*]

Senator Forest-Niesing: My question is for anyone who feels comfortable answering it. It's not an easy one.

Generally speaking, where do you stand on the way that responsibilities are currently divided among the Minister of Heritage, the Minister of Innovation, Science and Economic Development, the Competition Bureau and the CRTC? If you were tasked with reorganizing the powers and responsibilities of these organizations, who would be responsible for what?

Ms. Pilon: This goes back to what we were saying earlier regarding whether there should be one or two acts. It's also a matter of the activity area.

The APFC deals more with the Department of Canadian Heritage, although the role of the Department of Innovation, Science and Economic Development has changed in recent years. There's more networking. The department is involved in exports and business development. That said, the notion of cultural sovereignty still exists. This notion is very important and is enshrined in the current Broadcasting Act. We mustn't lose sight of these objectives.

Which one is in the better position? Canadian Heritage's mandate clearly defines this responsibility. Without having studied this issue in depth, although the matter has also been discussed with my colleagues, I believe that Canadian Heritage shouldn't necessarily be excluded from its role with regard to the parts of the Broadcasting Act that we want to preserve in a revision of the act.

Mr. Houle: I just want to add one more point. One thing that currently isn't working very well is the fact that companies aren't treated in a consistent manner. The system must have some consistency to ensure that all distributors of broadcasting content are treated the same way. I think that, according to the reflection currently under way, the act states that there's a broadcasting system and a single regulator, the CRTC. However, this doesn't include regulations across the spectrum.

In order to ensure consistency, some unity must also be restored at the political level, in terms of both departmental management and organizations. The more things are divided up among different institutions that have overlapping jurisdictions, the harder it may be to ensure consistency.

Le président : Allez-y, je vous prie. Ensuite, nous passerons à quelqu'un d'autre.

[*Français*]

La sénatrice Forest-Niesing : Ma question s'adresse à ceux qui se sentent à l'aise d'y répondre. Ce n'est pas une question facile.

En termes généraux, que pensez-vous de la délégation actuelle des responsabilités partagées entre le ministre du Patrimoine canadien, le ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique et le Bureau de la concurrence et le CRTC? Si l'on vous confiait la tâche de réorganiser les pouvoirs et responsabilités de ces organismes, qui serait responsable de quoi?

Mme Pilon : Cela revient à ce que nous disions tantôt, à savoir s'il devrait y avoir une ou deux lois. C'est aussi une question du champ d'activité.

L'APFC transige davantage avec le ministère du Patrimoine canadien, quoique les fonctions du ministère de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique changent depuis quelques années. Il y a plus de maillage : il s'implique dans l'exportation et le développement des entreprises. Cela dit, il y a toujours cette notion de souveraineté culturelle, qui est tellement importante et ancrée dans la Loi sur la radiodiffusion à l'heure actuelle. Il ne faut pas perdre de vue ces objectifs.

Qui est le mieux placé? Le mandat de Patrimoine canadien définit bien cette responsabilité. Sans m'être penchée en profondeur sur cette question, quoiqu'elle ait aussi circulé auprès de mes collègues, je crois qu'il ne faut pas nécessairement écarter Patrimoine canadien de son rôle quant aux éléments de la Loi sur la radiodiffusion qu'on veut préserver dans une refonte de cette loi.

M. Houle : Je veux juste ajouter un élément. Ce qu'on a dit qui ne fonctionne pas très bien actuellement, c'est qu'il y a une incohérence dans la façon dont on traite les entreprises. Il faut retrouver une certaine cohérence dans le système pour traiter de la même façon tous les distributeurs de contenu de radiodiffusion. Donc, je pense que, dans la réflexion actuellement, la loi indique qu'il y a un système de radiodiffusion et un régulateur unique qui est le CRTC, mais cela ne comprend pas la réglementation sur le spectre.

Si on veut retrouver une cohérence, il faut aussi retrouver, au niveau politique, à la fois de la direction ministérielle et de l'organisme, une certaine unité pour qu'on arrive à une cohérence. Plus on divise entre des institutions différentes qui se chevauchent dans leurs compétences, plus il peut être compliqué de trouver une cohérence.

[English]

Ms. Auer: I was very fortunate when I was in law school. I wrote a paper on this subject, whether the Competition Bureau should be dealing with matters before the CRTC.

What I found puzzling was in one decision involving, I think, Astral's purchase of a number of radio stations in Quebec, the Competition Bureau decided to impose some kind of content-based requirements on the sale, which puzzled me because they have no content authorization powers.

If Parliament decides competition is important in broadcasting and/or telecommunication, then surely it could give direction to the CRTC within the act so whatever body is responsible for each sector has the authority to act in that area; otherwise, you risk having court cases. I would have argued the Competition Bureau was ultra vires its jurisdiction. It had no business telling radio stations what to do in terms of news.

Mr. Houle: At times there was a review of the sector. The Competition Bureau say yes; the CRTC say no or vice versa.

[Translation]

So the company involved in the court case, which is the company subject to the regulations, appears before two federal institutions that provide contradictory results. When I was talking about consistency, this is an example where it may become difficult for the company involved in the court case to have to respond to several organizations that have different concerns. I'm not saying that the concerns aren't legitimate. The Competition Bureau is more interested in advertising and advertising expenditure control issues. CRTC could handle content, the diversity of voices and work on regional and local programming. These are very different concerns, but if these concerns are assigned to two institutions, it leads to these contradictory results.

[English]

Senator MacDonald: Are we at the point where we have to clean the slate and go back to ground zero when it comes to this stuff? I'm reading some of your remarks here.

One of the things that bothers me most about the CRTC is the inability of the CRTC to create real competition in this country. That's the big sticking point for me and most Canadians, this costs a fortune. We are one of the most expensive jurisdictions in the world when it comes to these providers.

You mentioned in your remarks, and Senator Galvez mentioned it as well, we have lost control over our communication system.

[Traduction]

Mme Auer : J'ai eu beaucoup de chance lorsque j'étudiais le droit. J'ai rédigé une dissertation à ce sujet, c'est-à-dire sur la question de savoir si le Bureau de la concurrence devrait gérer des affaires dont le CRTC est saisi.

Dans une décision concernant, je pense, l'achat qu'avait fait Astral d'un certain nombre de stations de radio à Québec, le Bureau de la concurrence avait décidé d'imposer de quelconques exigences en matière de contenu comme condition de vente, ce qui m'a laissée perplexe parce qu'il n'a aucun pouvoir d'autoriser du contenu.

Si le Parlement décide que la concurrence est importante dans la radiodiffusion ou les télécommunications, alors il pourrait sûrement donner des consignes au CRTC dans la loi pour que tout organe responsable de chaque secteur ait le pouvoir d'agir dans ce domaine; sinon, vous risquez de vous retrouver avec des actions en justice. Je suis d'avis que le Bureau de la concurrence a outrepassé sa compétence. Il n'avait aucunement à dire aux postes de radio quoi faire côté nouvelles.

M. Houle : Il est arrivé qu'on procède à un examen du secteur. Le Bureau de la concurrence accepte, le CRTC refuse ou vice versa.

[Français]

Alors, pour le justiciable qui est l'entreprise qui est soumise à des règlements, il se présente devant deux institutions fédérales qui lui donnent des résultats contradictoires. Quand je parlais de cohérence, c'est un exemple où ça peut devenir difficile pour le justiciable d'avoir à répondre à plusieurs organisations qui ont des préoccupations différentes. Je ne dis pas qu'elles ne sont pas légitimes. Le Bureau de la concurrence est davantage préoccupé par les questions de publicité et de contrôle des dépenses publicitaires. Le CRTC pourrait s'occuper de contenu, de diversité des voix et de travail en matière de programmation régionale et locale. Ce sont des préoccupations très différentes, mais si on les confie à deux institutions, cela donne ces résultats contradictoires.

[Traduction]

Le sénateur MacDonald : Sommes-nous au stade où nous devons faire table rase et recommencer à zéro en ce qui concerne ces choses? Je suis en train de lire certaines de vos remarques ici.

Une des choses qui me dérangent le plus concernant le CRTC est son incapacité de créer une véritable concurrence au Canada. Le plus grand irritant pour moi et la plupart des Canadiens, c'est le coût exorbitant. Nous sommes un des pays où ces fournisseurs coûtent le plus cher.

Vous avez mentionné dans vos remarques que nous avons perdu le contrôle de notre système de communication. La sénatrice Galvez l'a aussi mentionné.

I don't think I ever had any control over it myself, that's for sure. The CRTC strikes me as another bureaucracy that just muddles along and gets by. I'm not sure that's fair or unfair.

I'll give you an example. You mentioned professional news gathering and what they are going to show us. I can turn on CBS, CNN, NBC, and I can hear a reporter from the *Washington Post* and somebody from the *New York Times* raging on about the same old stuff, or I can turn on CBC and watch them interview somebody from the *Washington Post* or the *New York Times*. They're not giving me anything I can't get elsewhere. I'm not watching it on the other provider. Why would I watch it on my own?

I find if I want real news, I have to go online to get it. It's all just homogenized mush.

Ms. Pilon: Don't you want that Canadian perspective of what's going on in the world?

Senator MacDonald: I'm not sure the perspective from Toronto is anymore relevant to me than the perspective from Vancouver or the perspective from Boston or New York as far as I'm concerned.

If they're bringing me the same stuff, the same narrative by rote it's not giving me something I can't get somewhere else.

The Chair: We get the Toronto perspective. That's what we and the rest of the country get.

Ms. Auer: This concern has been brought to the commission repeatedly over the last 40 years.

When I spoke before, I mentioned the commission lacks oversight. This is not for want of trying by members of the House or members of the Senate. As we've been discussing here, this is not ridiculously simple stuff. This is often complex and there are trade-offs.

However, one of the fundamental things is the CRTC is not telling you whether it is achieving the objectives that Parliament laid out. There are 40 competing objectives in section 3 of the act, many of them are measurable. Why isn't the CRTC giving you a report card on how well the system is doing?

With respect to the lack of diversity in terms of news reporting, as you'll recall earlier we were discussing concentration of ownership. There used to be 66 TV owners who were competing with each other for the first news scoop. Now we're down to 17. Of those 17, four of them have huge interests elsewhere; media and news are last.

Je ne pense pas avoir jamais exercé le moindre contrôle sur ce système, c'est clair. Le CRTC me semble être une autre bureaucratie qui fait peu de progrès et s'en sort. J'ignore si c'est juste ou pas.

Je vais vous donner un exemple. Vous avez mentionné la collecte d'information par des professionnels et ce qu'elle allait nous montrer. Je peux syntoniser CBS, CNN, NBC, et je peux entendre un journaliste du *Washington Post* et quelqu'un du *New York Times* se déchaîner contre les mêmes vieux sujets, ou je peux allumer la SRC et regarder une interview avec quelqu'un du *Washington Post* ou du *New York Times*. On ne m'offre rien que je ne puisse trouver ailleurs. Je ne le regarde pas sur la chaîne de l'autre fournisseur, alors pourquoi je le ferais sur ma propre chaîne?

Je constate que si je veux de vraies nouvelles, je dois aller en ligne pour les obtenir. Tout est de la bouillie homogénéisée.

Mme Pilon : Ne voulez-vous pas connaître la perspective canadienne de ce qui se passe dans le monde?

Le sénateur MacDonald : J'ignore si la perspective de Toronto est plus pertinente pour moi que celle de Vancouver, de Boston ou de New York, en ce qui me concerne.

Si on me présente les mêmes choses, les mêmes récits appris par cœur, on ne me donne rien que je ne puisse obtenir ailleurs.

Le président : Nous entendons la perspective de Toronto. Nous et le reste du pays.

Mme Auer : Au cours des 40 dernières années, c'est une préoccupation qu'on n'a cessé de répéter au conseil.

Lorsque j'ai parlé plus tôt, j'ai mentionné le manque de supervision du conseil. Ce n'est pas parce que les députés ou les sénateurs n'ont pas essayé. Comme nous l'avons dit, il ne s'agit pas de questions simples comme bonjour. Elles sont souvent complexes et nécessitent des compromis.

Cependant, une des choses fondamentales est que le CRTC ne vous dit pas s'il atteint les objectifs fixés par le Parlement. Il y a 40 objectifs en concurrence à l'article 3 de la loi, dont bon nombre sont mesurables. Pourquoi le CRTC ne vous présente-t-il pas un bulletin pour montrer dans quelle mesure le système se porte bien?

Pour ce qui concerne le manque de diversité côté nouvelles, vous vous rappellerez que nous avons discuté plus tôt de la concentration de la propriété. Il fut un temps où il y avait 66 propriétaires de chaînes de télévision qui se faisaient concurrence pour être les premiers à sortir une nouvelle. Il n'en reste plus que 17. De ce nombre, quatre ont des intérêts énormes ailleurs; les médias et les nouvelles viennent en dernier.

If you recall, there was a bit of an issue a couple of years ago where one television company ordered its staff not to interview the chair of the CRTC because they disagreed with the chair's decision in a matter.

You asked whether we should just start all over. It's tempting, but it's a very complex system. I don't think we want to throw that much uncertainty into the financial markets. However, nothing prevents the Senate and the House from examining what has been happening. Have the objectives been achieved? If not, why not? And if you want something else to happen, I don't see why it is not open to Parliament to say, "If we're going to have this trade-off between large, highly concentrated industries in the public interest, where is that benefit now?"

I have the numbers here. I don't want to throw more numbers at you, but in the last few years we have lost thousands and thousands of jobs in broadcasting primarily, not just in drama and production, but also news.

To give you an example of how little we know, I wrote the CRTC under the Access to Information Act to ask how many TV and radio news bureaus are there in Canada? News is democracy. How many do we have? The CRTC did not collect the data.

Senator MacDonald: They didn't know.

Ms. Auer: They say they don't have the data so they can't tell me. I asked them how many radio and TV reporters there are in Canada. They were unable to tell me.

There are things the commission maybe ought to be learning about so it can inform Parliament whether its policies are being implemented.

I have a very messy house. There are days when I would really like to raze it to the ground because that seems like the only solution. It's a big capital investment. I think my husband would be a little miffed. I have decided not to do that when he's not there. The point is we can rebuild.

Senator MacDonald: Thank you.

[Translation]

Mr. Houle: I want to go back to what I was saying earlier. As soon as a clear objective has been established, the tools fall into place. I think that it would be a good idea for the Senate to consider local programming. I'm really talking about local news,

Vous vous rappellerez qu'on a eu un léger problème il y a quelques années alors que les dirigeants d'une entreprise de production télévisuelle avaient ordonné à leur personnel de ne pas interviewer le président du CRTC parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec sa décision dans un dossier.

Vous avez demandé si nous devrions simplement repartir à zéro. C'est tentant, mais c'est un système très complexe. Je ne pense pas que nous voulions créer autant d'incertitude dans les marchés financiers. Cependant, rien n'empêche le Sénat et la Chambre d'examiner ce qui s'est passé. Les objectifs ont-ils été atteints? Dans la négative, pourquoi pas? Et si vous voulez que quelque chose d'autre se produise, je ne vois pas pourquoi le Parlement n'a pas l'option de dire « Si nous devons faire un compromis entre des grandes industries hautement concentrées dans l'intérêt du public, où est l'avantage maintenant? »

J'ai les chiffres. Je ne veux pas vous donner d'autres chiffres, mais au cours des dernières années, nous avons perdu des milliers et des milliers d'emplois principalement dans la radiodiffusion, pas seulement dans les émissions dramatiques et la production, mais aussi les nouvelles.

Pour vous donner un exemple du peu que nous savons, j'ai écrit au CRTC au titre de la Loi sur l'accès à l'information pour demander combien de bureaux de nouvelles à la télévision et à la radio il y a au Canada. Les nouvelles sont le fondement de la démocratie. Combien de bureaux de nouvelles avons-nous? Le CRTC n'a pas recueilli ces données.

Le sénateur MacDonald : Le CRTC n'était donc pas au courant.

Mme Auer : Ses représentants affirment ne pas connaître la réponse parce qu'ils n'ont pas les données nécessaires. Je leur ai demandé combien il y a de journalistes de radio et de télévision au Canada. Ils sont incapables de me le dire.

Le conseil devrait peut-être prendre connaissance de certains aspects pour pouvoir indiquer au Parlement si ses politiques sont mises en œuvre.

Par exemple, j'ai une maison très en désordre. Il y a des jours où j'ai vraiment envie de tout raser au sol parce que cela semble être la seule solution. C'est là un gros investissement en capital. Je crois que mon mari serait un peu vexé. J'ai décidé de ne pas le faire en son absence. Là où je veux en venir, c'est que nous pouvons rebâtir le tout.

Le sénateur MacDonald : Merci.

[Français]

M. Houle : Je reviens à ce que je disais tantôt. À partir du moment où on a un objectif clair, les moyens en découlent. À mon avis, ce serait une bonne idée que le Sénat considère la programmation locale — je parle vraiment des nouvelles locales,

not a station in the Atlantic provinces that's called local. This doesn't work.

There are all kinds of tools available in the legislation, but the system is complex. For things to work, there are also tax policies and tax credits that support the production. For the time being, they can't support the production of local news. This aspect can be reviewed. A subsidy for local advertisements could be provided. There are measures regarding the deduction for advertising through foreign companies. A subsidy could be given for local news advertisements. If this objective exists, the first step is to state the objective very clearly in the legislation, then to try to determine all the tools that can be implemented. I think it's true that CRTC hasn't been very successful at this time, despite significant efforts to strengthen local television programming. However, there are other possible tools. If CRTC had had a clearer mandate, a requirement under the act to do so, we could have held it accountable more insistently than we're able to do right now.

Ms. Pilon: Only Radio-Canada is required to represent the regions under its mandate. Other broadcasters aren't required to have regional representation, including for the news. I agree with Mr. Houle. If we want this, we can ask for it.

[English]

Ms. Auer: I would add that a number of television and radio stations, but in particular television stations, do have conditions of licence requiring them to provide local news. The catch is it doesn't have to be original local news. What that means is you get yesterday's news this morning over and over again. The simple solution is to say: Provide original, local news. I have been participating in panels for 10 years asking for that with no success so far. We can keep trying.

Senator Miville-Dechêne: After what you said about CBC and Canadian perspective, that obviously there is a difference between Radio-Canada, where I would say there is a definite Canadian perspective, a Quebec perspective to the news.

I would agree, however, to the fact it's more *montréalocentriste* as you said with Toronto. On the French side, we are accused in Montreal of being a little too Montreal centric. Yes, we are.

For us, it's very different to listen to news at Radio-Canada than news coming from France or Washington. There is no comparison.

We have Canadian journalists based elsewhere. It makes a difference.

pas d'une station dans les provinces de l'Atlantique qu'on appelle locale, ça ne marche pas.

Il y a toutes sortes d'outils offerts par la législation, mais le système est complexe. Pour fonctionner, il y a aussi les politiques fiscales, les crédits d'impôt qui soutiennent la production. Pour l'instant, ils ne peuvent pas soutenir la production de nouvelles locales. C'est quelque chose qu'on peut réexaminer. On pourrait donner une prime aux publicités locales. Il y a des mesures sur la déduction de la publicité qui est faite aux entreprises étrangères; on pourrait donner une prime à la publicité des nouvelles locales. Si c'est un objectif, il s'agit d'abord d'énoncer l'objectif très clairement dans la loi et d'essayer ensuite de voir tous les outils qu'on peut mettre en œuvre. Je crois qu'il est vrai qu'actuellement, le CRTC n'a pas très bien réussi, malgré des efforts notables pour renforcer la programmation locale en télévision, mais il y a d'autres outils possibles. S'il avait eu un mandat plus clair, une obligation dans la loi de le faire, on aurait pu lui demander des comptes avec plus d'insistance qu'on peut le faire en ce moment.

Mme Pilon : Il n'y a que Radio-Canada qui a l'obligation de représenter les régions dans son mandat. On n'oblige pas les autres télédiffuseurs à avoir une représentation régionale, y compris pour les nouvelles. J'abonde dans le sens de M. Houle. Si on veut cela, on peut le demander.

[Traduction]

Mme Auer : J'ajouterais qu'un certain nombre de stations de radio et, en particulier, de stations de télévision ont des conditions de licence qui les obligent à diffuser des nouvelles locales. Le hic, c'est qu'elles ne sont pas tenues de présenter des nouvelles locales originales. Cela signifie que les nouvelles d'hier sont répétées en boucles le lendemain matin. La solution la plus simple serait de dire : « Donnez-nous des nouvelles locales originales. » C'est ce que je demande depuis 10 ans lorsque je participe à des groupes d'experts, mais sans succès jusqu'ici. Nous pouvons continuer d'essayer.

La sénatrice Miville-Dechêne : Pour revenir à ce que vous avez dit à propos de la CBC et de la perspective canadienne, il y a évidemment une différence par rapport à Radio-Canada, qui apporte, selon moi, une perspective nettement canadienne, ou plutôt québécoise, aux nouvelles.

Je conviens toutefois que c'est plus « montréalocentriste », comme ce que vous avez dit au sujet de Toronto. En effet, du côté francophone, on nous reproche d'être trop centrés sur Montréal. Oui, c'est bien le cas.

Pour nous, les nouvelles sur les ondes de Radio-Canada sont très différentes de celles venant de la France ou de Washington. Il n'y a pas de comparaison.

Nous avons des journalistes canadiens qui sont basés ailleurs. Cela fait une différence.

We were talking about getting rid of everything else and starting over, which seems to be quite a big contract. I'm wondering if there are things in the system now that, for you, are "sacred" and — I'm thinking about Radio-Canada/CBC — would you keep it as it is? Would you give it more regular money so it could be a real national network? I'm talking about Radio-Canada. What would you do?

Ms. Auer: I think you have to think about the timeframe you're looking at. If you're looking at a new statute, a new statute is going to take — from today — probably five years to get through.

What should the statute accomplish and when? If you want the statute in five years, in 2023, where do you want the CBC, if we have a CBC, to be in 2023?

If you know where you want to go, then you can set up the statute to accomplish that.

I had the good fortune at one point to do research for the Lincoln committee when it made its report. One of the things I happened to collect was information on the CBC's parliamentary operating appropriation from the origins in the early 1920s.

The thing is, in constant dollars, the total operating appropriation is going down, both in overall terms and per capita. The requirements of the CBC are not going down. They have increased over time. This is not a whine about how the poor CBC has to do more with less. I'm not saying that.

I'm saying the corporation plays a critical role. As we lose the capacity to licence, which we will, because we cannot have licences for the Internet, nor should we want licences for the Internet. We don't want to licence every single programming service. That really will be astronomical. We can get programming authorizations for some of the large ones that are able to make a contribution to the system. We can ensure that a publicly oriented corporation, with long-term, stable funding is in place to provide a good level of Canadian content for the regions, for the country and for francophones and anglophones.

I don't think we can eliminate the CBC and assume a number of private sector players will be able to take its place. Even if they wanted to, they may not be able to. We already have this tool, we have this entity. Why not exploit it?

Nous parlions de nous débarrasser de tout le reste et de repartir à zéro, ce qui semble être une tâche colossale. Je me demande s'il y a des choses dans le système actuel qui vous paraissent « sacrées » et que vous maintiendriez telles quelles — je pense à CBC/Radio-Canada. Accorderiez-vous un financement plus régulier au radiodiffuseur public pour qu'il puisse être un vrai réseau national? Je parle de Radio-Canada. Que feriez-vous?

Mme Auer : Je pense qu'il faut tenir compte de l'échéancier envisagé. Si vous comptez instaurer une nouvelle loi, cela prendra — à partir d'aujourd'hui — probablement cinq ans.

Que devrait accomplir la loi et à quel moment? Si vous voulez que la loi soit prête dans cinq ans, soit en 2023, quel rôle voulez-vous attribuer au radiodiffuseur public, s'il y en a toujours un, en 2023?

Si vous savez ce que vous voulez accomplir, alors vous pouvez établir la loi pour y parvenir.

J'ai eu la chance, à un moment donné, de faire de la recherche pour le comité Lincoln dans le cadre de la production de son rapport. J'avais alors recueilli des données notamment sur les crédits parlementaires attribués à CBC/Radio-Canada pour ses dépenses d'exploitation, depuis sa création au début des années 1920.

Le fait est qu'en dollars constants, le total des crédits d'exploitation est à la baisse, aussi bien globalement que par habitant. Or, les besoins de CBC/Radio-Canada, eux, ne diminuent pas. Ils ont augmenté avec le temps. Je ne suis pas en train de me lamenter du sort du radiodiffuseur public parce qu'il doit faire plus avec moins. Ce n'est pas ce que je dis.

Je soutiens tout simplement que CBC/Radio-Canada joue un rôle essentiel. Nous perdons graduellement la capacité de délivrer des licences, ce qui est une situation imminente puisque nous ne pouvons pas avoir de licences pour Internet, et ce n'est pas non plus quelque chose de souhaitable. Nous ne voulons pas accorder des licences à chaque service de programmation. Ce serait vraiment interminable. En revanche, nous pouvons obtenir des autorisations de programmation pour certains des principaux services qui peuvent apporter une contribution au système. Nous pouvons nous assurer de mettre en place une société d'intérêt public, dotée d'un financement stable à long terme, afin de diffuser un bon niveau de contenu canadien pour les régions, le pays, les francophones et les anglophones.

Je ne pense pas que nous puissions éliminer CBC/Radio-Canada et supposer qu'un certain nombre d'intervenants du secteur privé soient en mesure de prendre sa place. Même si nous le voulions, ces derniers ne seraient peut-être pas à la hauteur. Nous avons déjà cet outil, cette entité. Pourquoi ne pas miser là-dessus?

The Chair: We hear this question of production all the time. Culture isn't only about producing TV shows and a few movies. It's about sports, dance, theatre, symphony orchestras, art galleries — it's about all these things in our community that all need money. They are in competition with what's happening in broadcasting.

Isn't part of our problem the fact we produce extremely talented people who leave? When you look at what's going on in the United States, we have actors, producers, and directors there — people making great drama there and all the rest of it. They just leave. Isn't that a good thing? Aren't we getting our culture on to the American network? Isn't that kind of what's happening?

Ms. Auer: I'm sure the Americans would be very happy to know they're being inundated with Canadian values.

The Chair: They are happy. They don't care.

Ms. Auer: I don't know if it's a good thing for Canada's culture to be covert. For Canadians who live here overtly, what is available for them? As you were speaking, I know many talented people have found opportunities elsewhere and more power to them. One could say it could be they weren't able to find the same opportunities here in Canada and that should be a concern.

Suppose we were talking about the health care system and our best doctors were leaving because they couldn't get jobs. We would be concerned about that. Like many other people, I have to —

The Chair: Unless doctors do leave and we import them from somewhere else. That's what we do.

Ms. Auer: Sometimes, but many of them stay. I've had the same family doctor for 30 years. He's mean. He tells me to lose weight.

The Chair: They all tell you that.

Ms. Auer: I'm lucky to have enjoyed his high quality of service.

I think culture is a funny beast. It's ephemeral. It does really important things. If we don't have it, do we still have a country? If we don't have our own culture, why do we have a border?

The Chair: What I'm saying, in all these other areas we do have our own culture.

Le président : Nous entendons toujours parler de la question de production. Or, la culture ne consiste pas seulement à produire des émissions de télévision et une poignée de films. Elle englobe les sports, la danse, le théâtre, les orchestres symphoniques, les galeries d'art — voilà autant d'activités à l'échelle communautaire qui ont toutes besoin d'argent. Elles sont en concurrence avec le domaine de la radiodiffusion.

Notre problème ne tient-il pas, en partie, au fait que nous produisons des gens extrêmement talentueux qui finissent par quitter le pays? Regardez la situation aux États-Unis : nous avons là-bas des acteurs, des producteurs et des directeurs — des gens qui créent d'excellentes émissions dramatiques et tout le reste. Ils s'en vont tout bonnement. N'est-ce pas là une bonne chose? Ne diffusons-nous pas notre culture sur les réseaux américains? N'est-ce pas un peu ce qui se passe?

Mme Auer : Je suis sûre que les Américains seraient très contents de savoir qu'ils sont inondés de valeurs canadiennes.

Le président : Cela fait leur affaire. Ils ne s'en soucient pas.

Mme Auer : Je ne sais pas si la promotion indirecte de la culture canadienne est une bonne chose. Qu'offre-t-on directement aux Canadiens qui vivent ici? Tout comme vous, je connais beaucoup de gens talentueux qui ont trouvé des occasions ailleurs, et c'est tant mieux pour eux. On pourrait dire que c'est parce qu'ils n'étaient pas en mesure de trouver les mêmes possibilités ici au Canada, et cette situation devrait nous préoccuper.

Supposez que nous parlions du système de soins de santé et que nous assistions à l'exode de nos meilleurs médecins, faute d'emplois. Voilà qui serait inquiétant. Comme beaucoup d'autres personnes, je dois...

Le président : À moins que les médecins s'en aillent et que nous en faisons venir d'autres de l'étranger. C'est d'ailleurs ce que nous faisons déjà.

Mme Auer : C'est parfois le cas, mais bon nombre d'entre eux finissent par rester. J'ai le même médecin de famille depuis 30 ans. Il n'est pas trop gentil, car il me dit de perdre du poids.

Le président : Ils disent tous cela.

Mme Auer : En tout cas, je me considère chanceuse d'avoir profité de ses services de grande qualité.

Je crois que la culture est une drôle de bête. Elle est éphémère, mais elle accomplit des choses très importantes. Sans culture, y a-t-il même lieu de dire que nous avons un pays? Si nous n'avons pas notre propre culture, alors à quoi bon avoir une frontière?

Le président : Ce que je dis, c'est que nous avons notre propre culture dans tous ces autres secteurs.

All we're talking about, video and movies, I don't know —

Ms. Auer: We're consuming it roughly 40 to 50 hours a week. We're not going to the theatre 40 to 50 hours a week. We're not going to the museums.

The Chair: We have a serious problem then because, I believe, Canadians are talented enough to produce programming that people would actually watch.

Ms. Auer: They do.

The Chair: Well, they do? If they're watching it, then they should be making money on it. Are they watching it?

Senator Housakos: If I could say —

The Chair: Let's get down to brass tax here.

Mr. Houle: You just said, if I understood correctly, if there are people to watch it you must be —

The Chair: You don't make money.

Mr. Houle: Well, depending on the size of the market, all the programming is there. If you produce in the United States a \$10-million series and you have 300 million people to finance it, that's something. If you are in Quebec and you have 8 million people and 7 million who speak French, if you make a series for \$10 million you will never succeed. There are series going between 1 million and 1.2 million viewers each day. Those are daily dramas in Quebec French television. There is no American series that has that share of the market in the United States. That is impossible. We do it, but it is not enough to finance because we are just 1.2 million, not 300 million. That is part of the problem.

The other point — because I agree when you say there is not only film and television, there is also symphonic orchestra, literature, et cetera — is the one key to success of the French system is there is a link. In Quebec, on French television, you can see people who dance, the orchestra, theatre and people who write novels go there. Yannick Nézet-Séguin is known as a big star and he is the director of a symphonic orchestra. Everyone knows him because he's often on television. It's the same for theatre and the arts. We have to create a link. It is not because it is television. It is because television can bring art to large audiences in many forms.

Nous ne faisons que parler de vidéos et de films, alors je ne sais pas...

Mme Auer : Nous y consacrons entre 40 et 50 heures par semaine. Nous n'allons pas voir des pièces de théâtre pendant 40 à 50 heures par semaine. Nous n'allons pas au musée.

Le président : Nous avons alors un sérieux problème, car je crois que les Canadiens ont le talent nécessaire pour produire des émissions dignes d'être écoutées.

Mme Auer : En effet.

Le président : Eh bien, est-ce vraiment le cas? Si ces émissions attirent un auditoire, alors elles devraient être en mesure de générer des profits. Est-ce que les gens regardent ce contenu?

Le sénateur Housakos : Si je peux me permettre...

Le président : Venons-en aux choses sérieuses.

M. Houle : Vous venez de dire, si j'ai bien compris, que s'il y a des gens pour écouter ces émissions, cela signifie forcément...

Le président : Ce n'est pourtant pas rentable.

M. Houle : Eh bien, selon la taille du marché, c'est là que se trouve l'ensemble de la programmation. Si vous produisez une télésérie de 10 millions de dollars aux États-Unis et que vous avez 300 millions de personnes pour la financer, le jeu en vaut la chandelle. Par contre, si vous êtes au Québec, où il y a 8 millions de personnes, dont 7 millions de francophones, et si vous créez une télésérie de 10 millions de dollars, vous ne réussirez jamais. Certaines émissions attirent entre 1 et 1,2 million de téléspectateurs par jour. Ce sont des séries dramatiques quotidiennes diffusées à la télévision francophone au Québec. Aucune série américaine n'occupe une telle part du marché aux États-Unis. C'est impossible. Nous y parvenons, mais ce n'est pas assez pour financer le tout parce que nous ne sommes que 1,2 million de personnes, et non 300 millions. C'est une partie du problème.

Par ailleurs, — et je suis d'accord avec vous lorsque vous dites qu'il n'y a pas seulement des films et des émissions de télévision, mais aussi des orchestres symphoniques, des œuvres littéraires, et cetera —, l'élément clé de la réussite du système francophone réside dans le maillage. Au Québec, la télévision francophone met en scène des danseurs, des chefs d'orchestre, des dramaturges et des écrivains. Yannick Nézet-Séguin, qui est considéré comme une grande vedette, dirige un orchestre symphonique. Tout le monde le connaît parce qu'il passe souvent à la télévision. C'est la même chose pour le théâtre et les arts. Nous devons créer un lien. Ce n'est pas parce que ce contenu est diffusé à la télévision. C'est parce que la télévision peut mettre les arts à la portée d'un vaste public, et ce, sous de nombreuses formes.

The Chair: That is the point I'm trying to make. You are getting money for film and programming in Quebec and people are watching it. That is a good thing.

Mr. Houle: Yes.

The Chair: That doesn't happen in the rest of Canada.

Mr. Houle: One must make a product that could be competitive in Quebec and outside of Quebec with a small budget because you have a small number of people who can watch it in North America.

The Chair: That system is working in Quebec. It's not working in the rest of Canada. That is the point I'm trying to make. Maybe we are doing it all wrong.

Mr. Houle: In the rest of Canada they have the opportunity to sell their program in many English-speaking countries, such as Australia, New Zealand, Great Britain and many African and other countries that operate in English to compensate for the fact that they are not popular in their own market. We are in a reverse situation. We are very popular in our own market. It's tough to go to other markets.

The Chair: We spent \$1.4 billion or \$1.5 billion on CBC and then we force Canadians to watch channels they can't watch, which is a tax, really, that's rolling into cable companies that are supposed to be producing. We tax people and we give them funds. We make movies and we call it Telefilm, or whatever they call that government department that makes movies. We spend all this money but no one watches. Why am I tuning into an American network to watch rather than a Canadian network? Because the American one is better. That's why. What's going on here? Where is all that money going and what is it for?

Ms. Auer: First, I think the CRTC can let you know what the statistics are and the amount of original program production. I don't know if it can tell you anything about employment because I have a feeling it may not necessarily know that.

In terms of the CBC, what are we paying? I think at this point we are at \$1 billion for the parliamentary operating appropriation for French TV, English TV, French radio, English radio, the networks and the stations, as well as, I believe, Radio-Canada International. We are not paying for one service, we are paying for several.

The Chair: I understand that.

Le président : C'est là où je veux en venir. Vous recevez de l'argent pour produire des films et des émissions au Québec, et les gens les regardent. C'est une bonne chose.

M. Houle : Oui.

Le président : Ce n'est pas le cas dans le reste du Canada.

M. Houle : Il faut créer un produit qui peut soutenir la concurrence au Québec et à l'extérieur du Québec, au moyen d'un budget modeste, parce que ce contenu ne pourra être visionné que par un nombre restreint de personnes en Amérique du Nord.

Le président : Ce système fonctionne au Québec, mais pas dans le reste du Canada. C'est ce que j'essaie de faire valoir. Nous faisons peut-être fausse route.

M. Houle : Dans le reste du Canada, les producteurs ont l'occasion de vendre leurs émissions à de nombreux pays anglophones, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la Grande-Bretagne, ainsi que beaucoup de pays d'Afrique et d'ailleurs où l'on parle l'anglais, afin de compenser l'impopularité de ces émissions sur leur propre marché. Pour notre part, nous nous trouvons dans une situation inverse. Nos émissions sont très populaires sur notre marché, mais il est difficile de les exporter vers d'autres marchés.

Le président : Nous consacrons 1,4 ou 1,5 milliard de dollars à CBC/Radio-Canada, puis nous forçons les Canadiens à regarder des canaux qu'ils ne peuvent pas visionner; en fait, les impôts profitent aux câblodistributeurs qui sont censés contribuer à la production. Nous faisons payer des impôts aux gens, et nous donnons des fonds à ces entreprises. Nous produisons des films par l'entremise de Téléfilm, ou peu importe le nom donné à l'organisme gouvernemental qui produit des films. Nous dépensons tout cet argent, mais personne n'est au rendez-vous. Pourquoi est-ce que je syntonise un réseau américain plutôt qu'un réseau canadien? Parce que le réseau américain est meilleur. Voilà pourquoi. Que se passe-t-il ici? Où s'en va tout l'argent, et à quoi sert-il?

Mme Auer : Tout d'abord, je pense que le CRTC peut vous fournir des statistiques et vous indiquer le nombre d'émissions originales qui ont été produites. J'ignore toutefois s'il est en mesure de vous dire quoi que ce soit sur l'emploi, car j'ai l'impression qu'il n'est pas nécessairement au courant.

En ce qui concerne CBC/Radio-Canada, que payons-nous? Je crois qu'à l'heure actuelle, les crédits parlementaires attribués aux dépenses d'exploitation s'élèvent à 1 milliard de dollars pour la télévision et la radio, en anglais et en français, les réseaux et les stations, ainsi que, si je ne m'abuse, Radio-Canada International. Nous ne finançons pas un seul service; nous en finançons plusieurs.

Le président : Je comprends cela.

Ms. Auer: For that money, it is reasonable. If you were to compare it internationally — many people have done that — my point is that CBC offers choice.

I will make a personal confession. It's probably a dangerous one. I loathe sports. Why get up early and run around on a field? I don't get it. I won't do it. I won't watch it. But I pay for the sports programming so that other people who enjoy it can get it.

This is the firehouse system of public utility theory where, when your house is burning down, it's too late to build the fire station. You build the fire station and everyone contributes. Some people will be lucky, they never get hit by fire. Other people will at least be saved. The CBC offers the choice that otherwise simply won't be there.

Senator Galvez: I think there are a few things that have been made clear in this meeting. One is that we need to talk to the CRTC.

The Chair: Yes. Next week we're talking to them.

Senator Galvez: I will ask the analysts to take into consideration the topics that have been discussed and the questions posed by this panel. It's very important.

Another thing that becomes clear from our conversation is that Radio-Canada and CBC don't work in the same way nor do they have the same objectives. It might be because the CRTC is not there to make the objectives clear or to set up the contents clearly.

Correct me if I'm wrong, but I see Radio-Canada and CBC as tools to convey culture and unify the country. In the case of Quebec, and with the francophones in other areas, this work is done. However, with respect to CBC on the anglophone side, on this objective of unifying and diffusing Canadian culture, we are not there.

Mr. Paris: I will identify two ways of looking at culture. One is the product perspective you're talking about now. You're talking about artifacts, music, movies and opera. Culture is also something that people do. Speaking from the perspective of someone in theatrical exhibitions, the stories we tell about ourselves matter. That is important. That is what CBC does. CBC not only produces television shows and artifacts, but it also tells stories about what Canadians are doing in different parts of the country. It communicates that narrative in a central way. That's its purpose as a public service.

Mme Auer : Pour une telle somme d'argent, c'est raisonnable. Si vous deviez procéder à une comparaison à l'échelle internationale — chose que beaucoup de gens ont déjà faite —, vous vous rendriez compte, et c'est le fond de mon argument, que CBC/Radio-Canada offre des choix.

Je vais vous faire un aveu, qui risque d'être dangereux. J'ai horreur du sport. Pourquoi se lever tôt le matin et courir sur un terrain? Cela me dépasse. Je refuse de faire du sport, et je n'ai pas non plus l'intention d'en regarder à la télévision. Cependant, je paie pour des émissions de sport afin de permettre aux amateurs d'y avoir accès.

C'est la théorie de la caserne de pompiers dans le système de services publics : lorsque votre maison est en feu, il est trop tard pour construire une caserne de pompiers. Il faut en bâtir une dès le début, et tout le monde doit y contribuer. Certains seront chanceux, car ils ne seront jamais aux prises avec un incendie. D'autres, à tout le moins, seront sauvés. Ainsi, CBC/Radio-Canada offre un choix qui n'existerait pas autrement.

La sénatrice Galvez : Je crois que la séance d'aujourd'hui a mis en évidence un certain nombre de points. Il faut notamment que nous parlions aux représentants du CRTC.

Le président : Oui. Nous les recevrons la semaine prochaine.

La sénatrice Galvez : Je demanderai aux analystes de prendre en considération les sujets qui ont été discutés et les questions qui ont été soulevées par ce groupe de témoins. C'est très important.

Un autre point qui ressort clairement de notre conversation, c'est que Radio-Canada et la CBC ne fonctionnent pas de la même manière et ne visent pas les mêmes objectifs. C'est peut-être parce que le CRTC n'est pas là pour clarifier les objectifs ou le contenu.

Corrigez-moi si je me trompe, mais je considère Radio-Canada et la CBC comme des outils pour promouvoir la culture et unifier le pays. Dans le cas du Québec et des francophones des autres régions, ce travail est accompli. Toutefois, en ce qui concerne la CBC, du côté anglophone, nous n'arrivons pas à concrétiser l'objectif d'unifier et de promouvoir la culture canadienne.

M. Paris : Je vais présenter deux façons de voir la culture. La première concerne la perspective du produit dont vous venez de parler. Il s'agit d'artéfacts, de musique, de films et d'opéra. La culture se manifeste aussi dans les choses que les gens font. Je parle du point de vue de quelqu'un qui travaille dans le domaine de la diffusion de films en salle : les histoires que nous racontons à notre sujet comptent. C'est important. Voilà ce que fait le radiodiffuseur public. Il ne produit pas seulement des émissions de télévision et des artéfacts, mais il raconte aussi des histoires sur ce que font les Canadiens dans les différentes régions du pays. Il communique ce récit de façon centralisée. Tel est le but d'un service public.

The distinction in Quebec, where you have an existing system conveyor belt, a star system, a reliable, economically viable system of cultural production, is that it arises from the fact that there is a relative uniformity within the province to consume all of that, which is not necessarily competing with a nation to the south of 300 million people producing the stuff. That is really it.

How do you achieve that same amount of uniformity and ubiquity in English Canada? Well, it is difficult. It has to be really good and be able to capture the attention and imagination of people across the country. When you do that, it attracts the attention of people in the south. We can look no further than “Letterkenny” for that. It’s a popular show, produced in Canada, that has all of the tropes of Canadiana embedded into it. It’s very popular. “Trailer Park Boys,” from out East, is a similar story, and “Corner Gas.”

We often get asked for our thoughts on Canadian film. One of the main differences that we go back to — and this is something we said in the context of the culture review and way outside CRTC’s mandate — is marketing; telling Canadians about these shows that are out there.

Oftentimes you fund the production of these products and you don’t allocate enough money to tell people where they are and that they’re good. That is, again, outside the subject of your review today. I’m sure my colleagues can talk about this.

[Translation]

Senator Galvez: You mentioned that, to achieve its goal, Radio-Canada should provide funding based on objective criteria per capita rather than on discretionary and variable criteria. What do you mean by that?

Ms. Pilon: A study conducted in 2012, I believe, compared different countries’ investments in their public broadcasters. Canada ranked eighth.

We know that, depending on the governing party and its relationship with the public broadcaster, the parliamentary appropriation granted to the public broadcaster tends to fluctuate. The recent budgets of the current government have included an infusion of investments in Radio-Canada, but we also suffered from cuts for years under a number of different governments. During this time, the public broadcaster’s mandate has stayed the same. The mandate is written in the Broadcasting Act. However, the public broadcaster’s resources fluctuate greatly. For example, if an amount per person were established, in any case, it would significantly help.

Senator Miville-Dechêne: Because we’re a much smaller percentage.

Ce qui distingue le Québec, où l’on trouve un système de vedettariat, qui fonctionne à la manière d’un convoyeur, et un système de production culturelle fiable et économiquement viable, c’est l’uniformité relative qui existe dans la province sur le plan de la consommation, sans nécessairement livrer concurrence à un pays de 300 millions de personnes au sud de la frontière. Voilà la distinction.

Comment peut-on atteindre le même degré d’uniformité et d’ubiquité au Canada anglais? Eh bien, c’est difficile. Il faut que l’émission soit vraiment bonne et qu’elle puisse capter l’attention et l’imagination des gens partout au pays. Lorsqu’on y parvient, cela attire l’attention des gens du Sud. On n’a qu’à songer à *Letterkenny*. C’est une émission populaire, produite au Canada, qui représente toutes les caractéristiques de l’identité canadienne. C’est très populaire. Il en va de même pour *Trailer Park Boys*, dans l’est du pays, et *Corner Gas*.

On nous demande souvent ce que nous pensons des films canadiens. Une des principales différences que nous signalons chaque fois — et nous en avons parlé dans le contexte de l’examen de la culture, mais cela déborde largement le mandat du CRTC —, c’est au chapitre du marketing: faire connaître aux Canadiens les émissions qui sont diffusées.

Souvent, vous financez la production de ces émissions, mais vous n’allouez pas assez de fonds à leur promotion. Là encore, cela dépasse le cadre de votre étude. Je suis sûr que mes collègues pourront en parler.

[Français]

La sénatrice Galvez : Vous avez mentionné qu’afin de poursuivre son objectif, Radio-Canada devrait prévoir un financement basé sur des critères objectifs par habitant plutôt que sur des critères discrectionnaires et variables. Que voulez-vous dire par cela?

Mme Pilon : Il y a une étude réalisée en 2012, je crois, qui comparait les investissements des différents pays dans leurs radiodiffuseurs publics. Le Canada arrivait en huitième place.

On sait que, selon le parti au pouvoir et sa relation avec le radiodiffuseur public, le crédit parlementaire qui lui est confié tend à fluctuer. On a vécu une infusion d’investissements dans Radio-Canada lors des derniers budgets du gouvernement en place, mais nous avons souffert de coupes pendant des années aussi, avec plusieurs différents gouvernements. Pendant ce temps, le mandat du radiodiffuseur public est resté le même, il est inscrit dans la Loi sur la radiodiffusion. Par contre, ses moyens fluctuent beaucoup. Si on établissait par exemple un montant par personne, de toute façon, cela pourrait contribuer de façon exponentielle.

La sénatrice Miville-Dechêne : Parce que nous sommes beaucoup moins importants en termes de pourcentage.

Ms. Pilon: I was proposing a calculation per person, and not per language. At this time, the separation is two thirds to one third. However, we would propose this, rather than the government determining the parliamentary appropriation to grant to the public broadcaster each year.

[English]

The Chair: Thank you very much, witnesses. This was an interesting discussion.

Ms. Auer, maybe your neighbours don't like you, but we love you.

Thank you all so much.

(The committee adjourned.)

Mme Pilon : Moi, je proposais un calcul par personne, non pas par langue. En ce moment, la séparation est de deux tiers-un tiers, mais on proposerait cela, plutôt que le gouvernement détermine, chaque année, le crédit parlementaire à accorder au radiodiffuseur public.

[Traduction]

Le président : Merci beaucoup, chers témoins. Nous avons eu droit à une discussion intéressante.

Madame Auer, vos voisins ne vous aiment peut-être pas, mais nous vous adorons.

Merci infiniment à tous.

(La séance est levée.)

WITNESSES

Tuesday, October 23, 2018

Canadian Communication Systems Alliance:

Jay Thomson, Chief Executive Officer.

National Ethnic Press and Media Council of Canada:

Thomas S. Saras, President and Chief Executive Officer.

Wednesday, October 24, 2018

Movie Theatre Association of Canada:

Michael Paris.

Forum for Research and Policy in Communications:

Monica Auer, Executive Director.

Alliance des producteurs francophones du Canada:

Carol Ann Pilon, Executive Director;

Michel Houle, Consultant, Cultural Industries and Communications.

TÉMOINS

Le mardi 23 octobre 2018

Canadian Communication Systems Alliance :

Jay Thomson, chef de la direction.

Conseil national de la presse et des médias ethniques du Canada :

Thomas S. Saras, président et chef de la direction.

Le mercredi 24 octobre 2018

Association des cinémas au Canada :

Michael Paris.

Forum for Research and Policy in Communications :

Monica Auer, directrice générale.

Alliance des producteurs francophones du Canada :

Carol Ann Pilon, directrice générale;

Michel Houle, consultant, Industries culturelles et communications.